

**RAPPORT DE GESTION
ET DES COMPTES**

2024



**Municipalité
d'Ormont-Dessus**

2024



**Municipalité
d'Ormont-Dessus**

**RAPPORT DE GESTION
ET DES COMPTES**



LA MUNICIPALITE
D'ORMONT-DESSUS

***La Municipalité d'Ormont-Dessus
au Conseil communal***

Préavis municipal n° 04-2025, Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi sur les Communes du 28 février 1956 (art. 93c) ;
(modifiée au 1^{er} janvier 2022)
- du règlement sur la comptabilité des Communes du 14 décembre 1979 (art. 34) ;
(modifié au 1^{er} juillet 2006) ;
- du règlement pour le Conseil communal du 21 février 2014 (art. 93) ;

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son **rapport de gestion pour l'année 2024**
et de soumettre à votre approbation, **les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2024.**



RAPPORT DE GESTION

Introduction	5	Urbanisme	35
Situation financière	6	Service de la voirie	37
Conseil Communal	8	Service des eaux	41
<i>Liste</i>	8	Epuration des eaux	43
<i>Bureau</i>	8	Gestion des déchets	44
<i>Commissions</i>	9	Tourisme	46
<i>Activités</i>	10	<i>CITAV</i>	46
Municipalité	13	<i>Cartes « Bienvenue » & « Fidélité »</i>	46
<i>Composition</i>	13	<i>Taxe de séjour</i>	46
<i>Délégations municipales</i>	14	Événements et culture	47
<i>Séances</i>	16	<i>Manifestations</i>	47
<i>Visite préfectorale</i>	16	<i>Culture</i>	49
<i>Vœux</i>	16	Subv. Commission culturelle & sportive	50
<i>Réceptions</i>	17	Sports et jeunesse	51
Droits politiques	18	Mobilité et développement durable	53
<i>Votations et élections</i>	18	<i>Mobilité</i>	53
<i>Initiatives et référendums</i>	19	<i>Développement durable</i>	53
Administration générale	20	Ecoles	54
<i>Personnel communal</i>	20	<i>AISOL</i>	54
<i>Gestion administrative</i>	21	Œuvres sociales	55
<i>Formation continue et initiale</i>	21	<i>ARASAPE</i>	55
<i>Informatique</i>	21	<i>AJE</i>	56
<i>Naturalisations</i>	22	Cultes et cimetière	58
Contrôle des habitants	23	Sécurité publique	59
Domaines et bâtiments	25	<i>Gendarmerie</i>	59
<i>Entretien et rénovation</i>	25	<i>Police administrative</i>	59
<i>Gérance</i>	26	<i>Commission avalanches</i>	60
<i>Service des réservations</i>	27	<i>SDIS Alpin</i>	61
Forêts	28	<i>Protection civile</i>	62
GFLO	28	Conclusion	64
Alpages	32	Comptes 2024	65
Service technique et police des constructions	33		
Aménagement du territoire	34		
<i>Révision PAcOm</i>	34		
<i>PA d'Isenau</i>	34		
<i>PA remontée par câble d'Isenau</i>	34		
<i>PPA du Droutzay (Accrobranche)</i>	34		

INTRODUCTION

2024 – Une année stable avec des objectifs atteints pour la Municipalité s'agissant de la gestion communale.

Au dossier conséquent du PACom articulé en deux phases, « **Diablerets-Centre** » et « **Hors Centre** », se sont ajoutés : le **PA d'Isenau**, le **PA de la remontée à câble** pour le tracé de la télécabine d'Isenau et le **PA du Droutzay** pour le secteur du Parc accrobranche.

Des planifications importantes qui se sont bien déroulées avec nos différents partenaires et mandataires chargés de nous accompagner pour la réalisation de ces différents plans d'aménagement.

Les nombreuses séances participatives ont permis d'instaurer un très bon dialogue avec la population et avec les personnes concernées par les différents projets. Sur ces dossiers, les relations Canton-Commune se sont également bien déroulées.

Les séances de conciliation avec les opposants au PACom Diablerets-Centre se sont passées sereinement avec des échanges courtois et constructifs. Elles ont permis de répondre favorablement à certaines demandes de modifications, lesquelles seront mises à l'enquête complémentaire.

Il est tellement important de conserver la notion de relation humaine dans nos rapports à autrui. Celle-ci, malheureusement, se perd de plus en plus avec la numérisation de tout ou de presque tout. N'oublions pas que l'intelligence artificielle n'a ni corps, ni visage, ni esprit et qu'elle ne ressent rien.

On enregistre toujours un nombre élevé de demandes de permis de construire, la corrélation est toujours à faire avec les différents plans d'affectation en cours, et une multiplication des procédures administratives, même pour de simples transformations.

Tous les services communaux sont parfaitement organisés avec des responsables compétents et des collaborateurs très bien formés. Les progrès enregistrés dans la gestion générale de la Commune sont aussi le fruit de leur travail.

La Commune se fait un point d'honneur d'être formatrice d'apprentis. En 2024, cinq jeunes effectuaient leur apprentissage. Trois auprès de la voirie dont deux qui ont terminé en fin d'année, un au service de la conciergerie et un à l'administration. Tous donnent entière satisfaction.

SITUATION FINANCIÈRE

L'exercice clôture par un **excédent de revenus de CHF 237'044.80** contre un excédent de charges de CHF 294'467.00 prévu au budget. **La marge d'autofinancement est de CHF 1'648'868.98** contre CHF 1'082'865.00 prévue au budget.

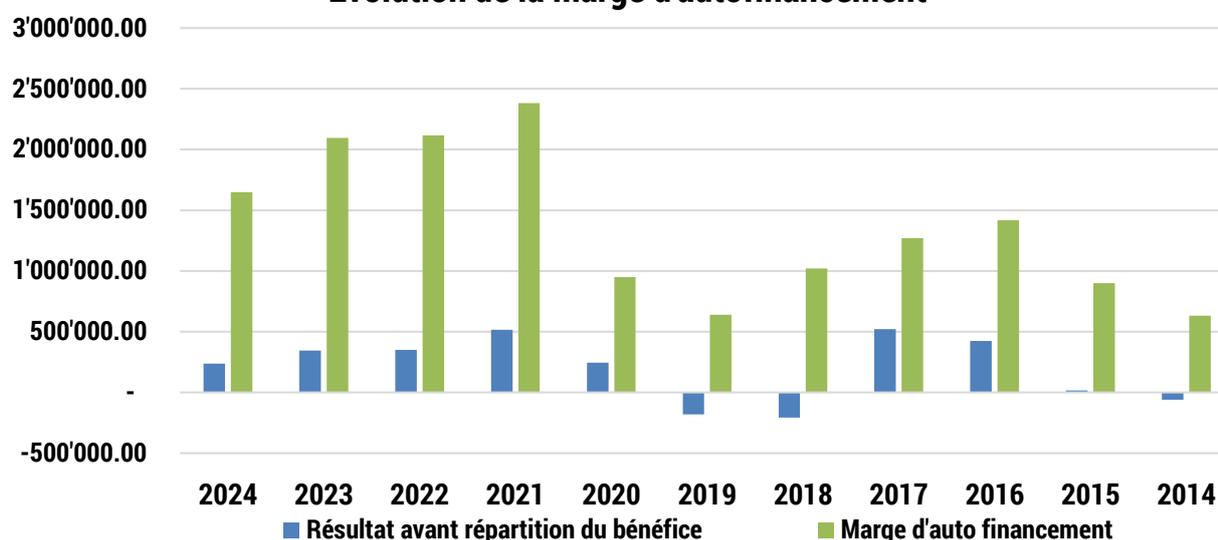
Cet écart est justifié par des recettes fiscales supérieures aux prévisions budgétaires, notamment l'impôt sur le revenu, ainsi que sur les prélèvements conjoncturels tels que les impôts sur les droits de mutation, succession et gains immobiliers.

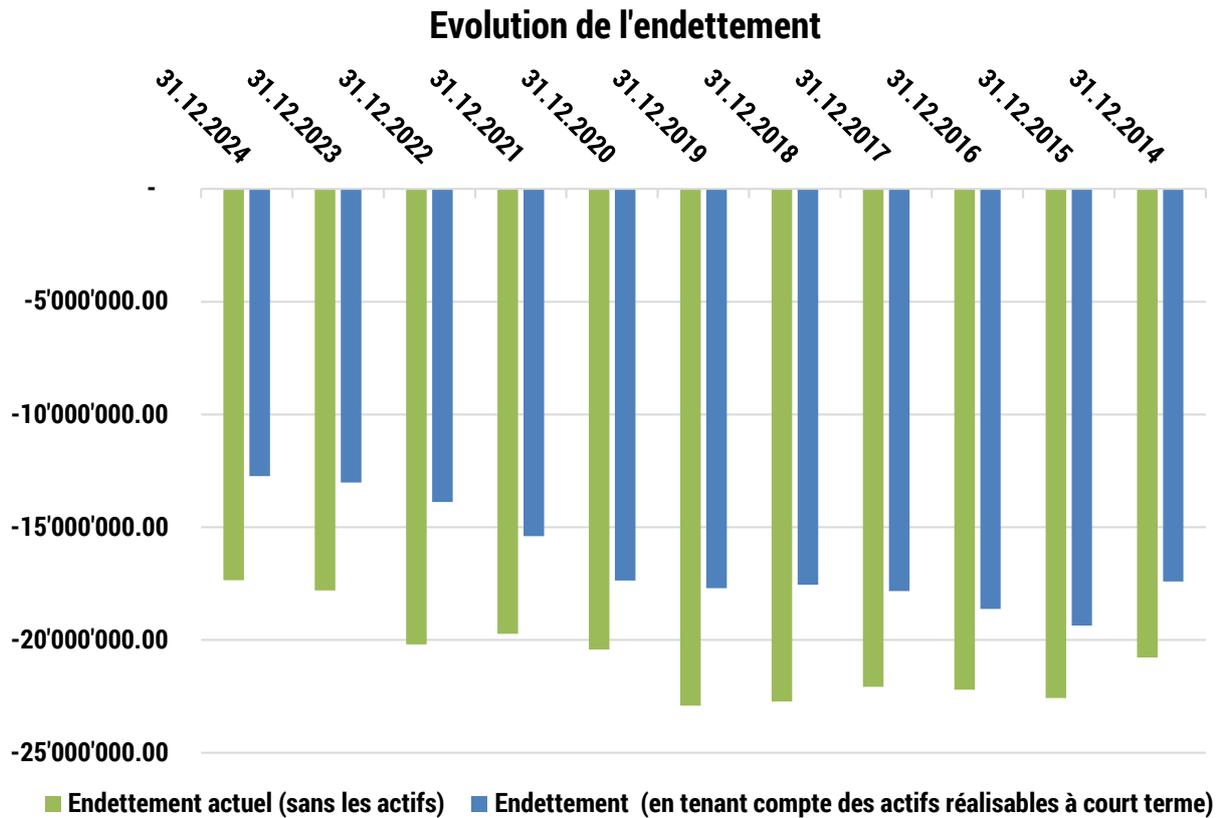
Nous détaillons ci-après les principaux chiffres clés.

	Comptes 2024 en k/CHF		Budget 2024 en k/CHF		Comptes 2023 en k/CHF	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges et revenus maîtrisables	7'809	13'422	7'559	12'182	7'507	13'287
Amortissements, attributions et dissolutions fonds/financements spéciaux	1'606	195	1'584	207	2'166	416
Participations et subventions collectivités publiques *	4'813	848	4'515	974	4'547	863
Total charges et revenus	14'228	14'465	13'658	13'363	14'220	14'566
Excédent des revenus	237		-295		346	

* Canton, péréquation intercommunale, AISOL, l'ORPCI, ARASAPE, SDIS, CITAV, FEM.

Evolution de la marge d'autofinancement





	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Habitants au 31.12	1435	1427	1425
Engagement courants (Créanciers)	-1'263'081.37	-894'346.46	-586'070.55
Dettes à court terme	-	-	-800'000.00
Dettes à long terme	-15'431'500.00	-16'253'210.00	-17'841'968.82
Passifs transitoires	-661'003.39	-652'802.23	-961'606.08
<i>Endettement actuel (sans les actifs)</i>	<i>-17'355'584.76</i>	<i>-17'800'358.69</i>	<i>-20'189'645.45</i>
<i>Endettement par habitant</i>	<i>-12'094.48</i>	<i>-12'473.97</i>	<i>-14'168.17</i>
Disponible	1'989'956.05	2'530'705.67	4'337'606.45
Débiteurs et comptes courants	2'374'816.03	2'092'694.78	1'947'956.08
Réserve sur débiteurs	-240'000.00	-263'000.00	-242'000.00
Actifs transitoires	493'572.30	417'832.83	267'294.66
<i>Endettement (en tenant compte des actifs réalisables à court terme)</i>	<i>-12'737'240.38</i>	<i>-13'022'125.41</i>	<i>-13'878'788.26</i>
<i>Endettement par habitant (incl. Actifs)</i>	<i>-8'876.13</i>	<i>-9'125.53</i>	<i>-9'739.50</i>

CONSEIL COMMUNAL

LISTE

au 31 décembre 2024

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction (législature 2021-2026) :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| 1. ADER Arnaud | 26. JATON Michel |
| 2. ALBERT Elliott | 27. JATON Vincent |
| 3. ANDRÉ Martin | 28. KOHLER Mary-Laure |
| 4. ANKER Lionel | 29. LACROIX Christelle |
| 5. ARENA Nadine | 30. LHUISSIER Julie |
| 6. BONZON Frédéric | 31. LOUP Isabelle |
| 7. BORGHI Alexandre | 32. LUMINATI Jan |
| 8. BUSSET Jonathan | 33. MANZONI Laurent |
| 9. CARVALHO Jean | 34. MOREROD Julien |
| 10. CHALUS Anne | 35. MOREROD Loyse |
| 11. CHASSOT Mathieu | 36. MOREX Jérémy |
| 12. CROISIER Yann | 37. NAUER Mathieu |
| 13. CROISIER Bertrand | 38. NEUKOMM Raphaël |
| 14. DAVILLE Romain | 39. OBERHÖLLER Luca |
| 15. DÉTRAZ Laure | 40. PENEVEYRE Luc |
| 16. DOS SANTOS André | 41. PICHARD Florian |
| 17. FREI Marino | 42. PICHARD Francine |
| 18. GASSER David | 43. PICHARD Marc |
| 19. GENILLARD-ROULIN Philippe | 44. PITTET Nicolas |
| 20. GENILLARD Marc | 45. RAPIN Nathalie |
| 21. GENILLARD Nicolas | 46. RAYNAUD Cédric |
| 22. GROBÉTY Patrick | 47. SCHLAUBITZ Anatole |
| 23. HÄHNI Bernard | 48. SCHMIDT Yvan |
| 24. HEFTI Jean-Claude | 49. VILLEMIN Lionel |
| 25. ISOZ Lohan | 50. XIAO Eric |

Huissière

COSSY Anne-Marie

BUREAU

de janvier à juin 2024

Président : **BONZON** Frédéric
Secrétaire : **DÉTRAZ** Laure
1^{ère} Vice-Présidente : **LOUP** Isabelle
2^{ème} Vice-Président : **BUSSET** Jonathan
Scrutateurs : **PICHARD** Francine
KOHLER Mary-Laure
Suppléants : **ISOZ** Lohan
GASSER David

de juillet à décembre 2024

Président : **BUSSET** Jonathan
Secrétaire : **DÉTRAZ** Laure
1^{ère} Vice-Présidente : **LUMINATI** Jan
2^{ème} Vice-Président : **NAUER** Mathieu
Scrutateurs : **KOHLER** Mary-Laure
ISOZ Lohan
Suppléants : **GASSER** David
ARENA Nadine

En 2024, le Bureau du Conseil a siégé à 5 reprises dans le cadre de l'organisation des séances du Conseil Communal, soit le 27 février, le 27 mars, le 4 juin, le 3 septembre et le 12 novembre.

Le Bureau électoral s'est réuni, quant à lui, pour le dépouillement des votations fédérales du 3 mars, du 9 juin, du 22 septembre et du 24 novembre.

COMMISSIONS

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission de Gestion*de janvier à juin 2024***Membres**

CHALUS Anne
CROISIER Bertrand
HEFTI Jean-Claude
LACROIX Christelle
JATON Vincent

Suppléants

LHUISSIER Julie
PITTET Nicolas

*de juillet à décembre 2024***Membres**

CHALUS Anne
LACROIX Christelle
JATON Vincent
PICHARD Marc
PITTET Nicolas

Suppléants

LHUISSIER Julie
HEFTI Jean-Claude

Commission des Finances*au 31 décembre 2024***Membres**

ANDRÉ Martin
MOREROD Julien
NEUKOMM Raphaël
RAPIN Nathalie
RAYNAUD Cédric

Suppléants

CROISIER Yann
VILLEMIN Lionel

Commission Pâturages et Alpages*au 31 décembre 2024***Membres**

CARVALHO Jean
NEUKOMM Raphaël
OBERTHÖLLER Luca

Commission de Naturalisation*au 31 décembre 2024***Président**

GENILLARD François, Municipal

Membres

KOHLER Mary-Laure
SCHMIDT Yvan

Commission recours impôts et taxes*au 31 décembre 2024***Membres**

FREI Marino
GENILLARD-ROULIN Philippe
NAUER Mathieu
PENEVEYRE Luc
XIAO Eric

COMMISSIONS LÉGISLATURE 2021 – 2026

Commission Touristique*au 31 décembre 2024***Membres**

CHASSOT Mathieu
HEFTI Jean-Claude
LHUISSIER Julie
ROUECHE Loyse
SCHLAUBITZ Anatole

Commission Prolongation ligne ASD*au 31 décembre 2024***Membres**

CROISIER Bertrand
FREI Marino
LHUISSIER Julie
NAUER Mathieu
XIAO Eric

Commission Energie

au 31 décembre 2024

Membres

CROISIER Bertrand
HÄHNI Bernard
LUMINATI Jan
MOREROD Julien
PICHARD Florian

Commission Parc des Sports

au 31 décembre 2024

Membres

CHALUS Anne
ROUECHE Loyse
CROISIER Yann
DOS SANTOS André
ISOZ Lohan
SCHLAUBITZ Anatole
VILLEMIN Lionel

ACTIVITÉS

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil Communal a tenu quatre séances ordinaires et une séance extraordinaire. A ces occasions, les décisions suivantes ont été prises :

Séance du 21 mars 2024

Préavis municipal n°01-2024, relatif à :

1. *L'extension du droit distinct et permanent de superficie (DDP) n° 7512 sis à l'arrivée sommitale de la télécabine Diablerets-Mazots ECA n° 3068 ;*
2. *La constitution d'un droit de superficie distinct et permanent DDP 4405 sis sur la parcelle 3600 propriété de la Commune d'Ormont-Dessus, où sont érigés les bâtiments ECA n° 3059 et ECA n° 2037.*
 - D'autoriser la Municipalité à constituer, l'extension du droit distinct et permanent de superficie DDP n° 7512 aux conditions décrites dans le préavis, sis à l'arrivée sommitale de la télécabine Diablerets – Mazots, bâtiments ECA n° 3068, 3067, 2556, en faveur de Télé-Villars-Gryon-Diablerets SA ;
 - D'autoriser la Municipalité à constituer un droit de superficie distinct et permanent DDP 4405 pour une durée de 30 ans renouvelable, aux conditions décrites dans le préavis sur la parcelle 3600 propriété de la Commune d'Ormont-Dessus, où sont érigés les bâtiments ECA n° 3059 et ECA n° 2037 en faveur de Télé-Villars-Gryon-Diablerets SA.

Séance extraordinaire du 16 mai 2024

Préavis municipal n°02-2024, relatif à la demande d'un crédit de CHF 195'000.00 pour la seconde phase d'étude du projet de rénovation du Parc des Sports

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 195'000.00, à prélever sur les liquidités de la caisse communale, subsides et aides non déduits ;
- De l'autoriser à imputer ce montant en déduction du fonds d'équipement touristique prévu pour un tel investissement.

Séance du 27 juin 2024

Préavis municipal n° 03-2024, Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2023

- D'accepter la gestion, sous réserve des réponses de la Municipalité, et les comptes 2023, en tenant compte des remarques relevées dans les rapports de la Commission de gestion sur les comptes 2023, avec :

Total des charges	CHF	14'220'143.32
Total des produits	CHF	14'566'135.34
Bénéfice avant répartition	CHF	345'992.02
- D'en donner décharge à la Municipalité

Préavis municipal n° 04-2024, relatif à la demande d'un crédit de CHF 125'000.00 pour le réaménagement de l'arrêt de bus de la gare des Diablerets, conformément à la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand)

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 125'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.

Séance du 26 septembre 2024

Préavis municipal n° 05-2024, relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025

- D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2025, selon le projet présenté par la Municipalité, avec un taux d'impôt communal de 76% par rapport à l'impôt cantonal de base, soit :
 - a) L'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune des personnes physiques, l'impôt spécial dû par les étrangers ;
 - b) L'impôt sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales ;
 - c) L'impôt spécial particulièrement affecté à des dépenses déterminées ;
 Ainsi que le maintien du statu quo sur l'ensemble des autres impôts et taxes.
- D'autoriser cette dernière à le soumettre à la ratification par le Conseil d'Etat, en vue de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Préavis municipal n° 06-2024, relatif à l'abrogation du règlement sur les procédés de réclame de la commune d'Ormont-Dessus

- D'abroger le règlement sur les procédés de réclame de la commune d'Ormont-Dessus du 11 juillet 1972.

Préavis municipal n° 07-2024, relatif à la modification du plan partiel d'affectation (PPA) intercommunal du Meilleret

- D'adopter le projet de modification du PPA Intercommunal du Meilleret tel que soumis à l'enquête publique du 28 juin au 27 juillet 2024.

Préavis municipal n° 08-2024, relatif à la demande d'un crédit destiné au remplacement du tractopelle Komatsu WB 70, acquis en 2003 pour le service communal de la voirie

- D'autoriser la Municipalité à procéder à l'acquisition d'un engin du type chargeuse à pneus, et ses accessoires, en remplacement du tractopelle Komatsu WB 70, acquis en 2003 pour le service communal de la voirie ;
- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 146'000.00, à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, de contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.

Séance du 5 décembre 2024

Préavis municipal n° 09-2024, relatif à la demande de cautionnement communal du prêt LPR en faveur de Télé Villars-Gryon-Diablerets SA pour le renouvellement du télésiège Lac Noir – Chaux Ronde et pour le réaménagement de la piste bleue de Chaux Ronde

- D'accepter que la Commune d'Ormont-Dessus cautionne l'emprunt contracté par la société Télé Villars-Gryon-Diablerets SA auprès de l'Etat de Vaud, soit un montant de CHF 1'490'085.00 ;
- De cautionner cet emprunt sur toute sa durée, soit 25 ans ;
- De conditionner cette décision à l'accord formel des Législatifs des Communes d'Ollon et de Gryon.

Préavis municipal n° 10-2024, relatif au projet de budget de la Commune pour 2025

- D'approuver le projet de budget de la Commune pour 2025, prévoyant un excédent de revenus de CHF 25'559.30

Préavis municipal n° 11-2024, relatif à la régularisation administrative d'un captage de sources sur la parcelle RF n° 2220, d'un droit de superficie et passage de conduites, de division de bien-fonds - vente d'une surface de la parcelle RF n° 2221, propriété de la Commune d'Ormont-Dessus, constitution d'une servitude de superficie d'une surface équivalente sur la parcelle RF n° 2220, constitution de servitudes de canalisations et de passages, bénéfice de droit d'eau

- D'autoriser la Municipalité à constituer la division de bien-fonds, la vente d'une surface contre l'acquisition en DDP du morcellement d'une autre surface en compensation, de constituer toutes les servitudes relatives aux accords passés entre les parties, notamment pour les droits d'eau pour une durée de 99 ans, à compter de 1992 ;
- D'autoriser la Municipalité à signer, auprès du notaire Véronique Ansermoz à Aigle, tous les actes relatifs à ces droits et servitudes.

Droits d'initiative

Au cours de l'exercice 2024, deux postulats ont été déposés :

Postulat « Lhuissier » pour la constitution d'une Commission permanente des cartes « Bienvenue » et « Fidélité » (21.03.2024)

Conformément à l'article 16 du Règlement relatif à la perception de la Taxe de séjour, la Municipalité a d'ores et déjà constitué une commission dite « **Commission de taxes touristiques** », laquelle est composée du Municipal du Tourisme (président), de la Préposée à la Taxe de séjour (secrétaire) et de quatre membres représentant les milieux touristiques directement concernés par les Taxes de séjour et les Taxes sur les résidences secondaires à savoir ; le directeur de l'Office du Tourisme, un représentant de l'hôtellerie, un représentant de l'APCADO et un représentant pour les logements de groupe.

Cette commission se réunit régulièrement avec les différents partenaires des cartes « Bienvenue » et « Fidélité ».

Postulat « Isoz » pour le développement VTT, réaffectation de chemins pédestres en chemins VTT (05.12.2024)

Déposé lors de la dernière séance ordinaire du Conseil Communal du 5 décembre 2024, **ce postulat est en cours de traitement par la Municipalité** et les premières séances de travail ont été agendées pour début 2025.



MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

au 31 décembre 2024

M. Christian REBER,

Syndic

- Administration générale / Communication / Relations publiques
- Ressources humaines
- Economie & Finances
- Urbanisme
- Police des constructions

Mme Nicole TOUGNE-GENILLARD,

Municipale et 1^{ère} Vice-syndic

- Instruction publique
- Cultes et cimetières
- Œuvres sociales
- Ressources humaines

M. Dario PERNET,

Municipal

- Domaines & Bâtiments
- Service de la Voirie, des travaux et des eaux
- Forêts

M. François GENILLARD,

Municipal et 2^{ème} Vice-syndic

- Sécurité
- Gestion des déchets
- Aménagement du territoire
- Alpagnes
- Police des constructions

M. Jean-Marie SCHLAUBITZ,

Municipal

- Tourisme
- Développement durable
- Mobilité
- Culture & Evénements
- Sports et Jeunesse



DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

liste au 31 décembre 2024

La Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter :**Commission intercommunale et consultative du feu (SDIS Alpin)**

François GENILLARD	<i>Président</i>
Laurence HABEGGER	<i>Vice-présidente</i>
Pierre-Alain BORLOZ	
Louis Philippe OGUEY	
Cédric MERMOD	<i>Commandant SDIS Alpin</i>
Philippe GENILLARD	
Malik BELKACEM	<i>Secrétaire</i>
Mme Joëlle MONNEY	<i>Caissière</i>

Commission de police

François GENILLARD

Commission de naturalisation

François GENILLARD	<i>Président</i>
Mary-Laure KOHLER	
Yvan SCHMIDT	

Association de l'ORPCi d'Aigle*Comité Directeur (représentant pour les communes d'Ormont-Dessus, Ormont-Dessous, Leysin et Gryon)*

François GENILLARD

Association de l'ORPCi d'Aigle*Conseil intercommunal*Jean-Marie SCHLAUBITZ
Lionel ANKER**Commission de sécurité avalanches**Christian REBER
*Remplaçant : François GENILLARD***Commission de salubrité**

Nicole TOUGNE-GENILLARD	<i>Présidente</i>
Dr Benoît BARD	<i>Médecin</i>
Patrick FRUTIG	<i>ASP</i>

Commission de surveillance Hôpital du Chablais

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Fédération de soins du Chablais

Nicole TOUGNE-GENILLARD

CSU-CAVD (centre de secours et d'urgences)*Comité*

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Fondation des Maisons de retraite*Comité de direction*

Dario PERNET

Fondation des Maisons de retraite*Conseil de surveillance*

Nicole TOUGNE-GENILLARD

ARASAPE

Nicole TOUGNE-GENILLARD

EIAP

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Aigle Région

Christian REBER

ARCAD

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Groupement Forestier Leysin – Les Ormonts

Christian REBER	<i>Président de l'AG</i>
Dario PERNET	<i>Vice-Président du CoDir</i>

Société de développement de Vers-l'Eglise

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Syndicat AF ChersaulazNicole TOUGNE-GENILLARD
Philippe GROBETY**Syndicat d'entretien de la route de Perche**

Dario PERNET

Commission d'estimation fiscale

Dario PERNET

Commission des eauxDario PERNET
Didier DUPERTUIS**Commission nature**Dario PERNET *Président*
Christian REBER**Commission culturelle et sportive**Jean-Marie SCHLAUBITZ *Président*
Christian REBER

Caisse intercommunale de pension

Nicole TOUGNE-GENILLARD
François GENILLARD

Salon des Alpagnes

François GENILLARD

Fourniture de chevaux

François GENILLARD

Préposé à l'approvisionnement économique du pays

Patrick FRUTIG
Didier DUPERTUIS *suppléant*

Préposé agricole (nommé par le canton)

Jean-Michel MARCHON

Diablerets Tourisme

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Commission taxe séjour et taxe résidences secondaires

Jean-Marie SCHLAUBITZ *Président*
Patrick GROBETY *Diablerets Tourisme*
Gabriel GRANGER *APCADO*
Jean-Marc KUMMER *logements de groupe*
Stéphane WARTNER *hôtels*

CITAV

Jean-Marie SCHLAUBITZ

SCOOP Isenau 360°

Christian REBER

Festival International du Film Alpin des Diablerets (FIFAD)

François GENILLARD

Moving Mountains

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Parc des Sports**Conseil d'administration**

Christian REBER
Dario PERNET
Jean-Marie SCHLAUBITZ *élu par l'Assemblée générale*
Dimitri COSSETTO *élu par l'Assemblée générale*

Télé Villars Gryon Diablerets SA**Conseil d'administration**

Christian REBER

Commission scolaire AISOL**Comité Direction**

Nicole TOUGNE-GENILLARD
Laure DÉTRAZ

Commission scolaire AISOL**Conseil intercommunal**

Christian REBER
Nadine ARENA
Isabelle LOUP
Arnaud ADER

Ecole de Musique Leysin – Les Ormonts

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Fondation Avenir

Nicole TOUGNE-GENILLARD

Journal LE COTTERG

François GENILLARD *délégué municipal*
Christian REBER *Commission éthique*

Musée des Ormonts

Jean-Marie SCHLAUBITZ

Association Ailyos Culture

Dario PERNET

Association du Jardin Alpin des Diablerets (Les Tussilages)

Christian REBER

SÉANCES DE MUNICIPALITÉS

SÉANCES ORDINAIRES

En 2024, la Municipalité s'est réunie à 49 reprises dans le cadre des séances hebdomadaires organisées le mardi matin, en salle de Municipalité de la Maison de Commune.

SÉANCES INTERMUNICIPALES

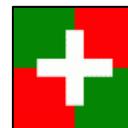
L'Exécutif a participé à **3 séances intermunicipalités** :



Les Municipalités d'Ormont-Dessus, d'Ormont-Dessous et de Leysin se sont réunies en séances plénières le 29 mai et le 11 novembre 2024.

Lors de ces rencontres, divers sujets ont été abordés, dont notamment :

- Glissement de la Frasse
- Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)
- AISOL
- SDIS Alpin
- Réception des jeunes citoyens
- Tourisme



Les Municipalités d'Ormont-Dessus, de Ollon et de Gryon se sont réunies en séance plénière le 30 octobre 2024.

A cette occasion, les thèmes suivants ont été abordés :

- TVGD vision 4 saisons
- Sentiers pédestres et parcours VTT

VISITE PRÉFECTORALE

Initialement planifiée le 22 novembre 2024, la **visite préfectorale de l'administration communale**, prévue conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les communes (LC), **a été annulée** suite à la destitution, par le Conseil d'Etat, de M. Régis JOLY de sa fonction de préfet du district d'Aigle.

Ainsi, dans l'attente de la nomination d'un ou d'une nouvelle préfète, la préfecture d'Aigle a été placée sous la conduite des préfets du district Riviera-Pays d'Enhaut, MM. Roland BERDOZ et Fabrice NEYROUD.

BONS VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Ont fait l'objet de la traditionnelle attention de la Municipalité :

- **10** jeunes gens à l'occasion de leur **18^{ème}** anniversaire
- **14** personnes à l'occasion de leur **80^{ème}** anniversaire
- **27** personnes à l'occasion de leur **90^{ème}** anniversaire ou plus

Comme chaque année, **la Municipalité a offert aux aînés de plus de 85 ans** qui résident chez eux, **ainsi qu'aux parents des nouveaux nés, respectivement 5 et 8 rouleaux de sacs poubelles de 35 litres.**

RÉCEPTIONS

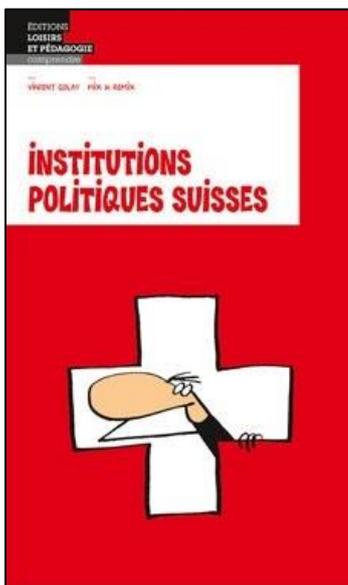
RÉCEPTION DES PERSONNES AU BÉNÉFICE D'UNE RÉPARTITION D'IMPÔTS (RI)

La Municipalité a eu le plaisir d'inviter, pour un apéritif dînatoire, les quelques 168 contribuables vaudois, résidents secondaires de la Commune et au bénéfice d'une répartition d'impôts (RI), afin de les remercier de l'attachement qu'ils portent à nos villages en répartissant leurs impôts entre leur lieu de résidence principale et Ormont-Dessus.

Cette rencontre s'est tenue le 19 janvier 2024 à la Maison des Congrès.



Réception des RI du 19 janvier 2024



Ouvrage de Vincent Golay,
Mix & Remix

RÉCEPTION DES JEUNES CITOYENS

Traditionnellement, les Municipalités de Leysin, Ormont-Dessous et Ormont-Dessus invitent, selon un tournus établi entre les communes, les jeunes atteignant leur majorité civique pour une activité récréative, occasion par-là de faire connaissance avec les Autorités.

Organisée par Ormont-Dessus, l'édition 2024 de la Réception des jeunes citoyens s'est tenue le vendredi 4 octobre 2024 à l'Auberge de l'Ours à Vers-l'Eglise. C'est ainsi que 13 jeunes gens nés en 2006, issus des communes des deux Ormonts et de Leysin, se sont réunis dans l'auberge communale afin d'y rencontrer les Autorités.

Après avoir participé à une activité sur le thème de la vie civique, afin de découvrir le fonctionnement de la politique, les participants ont partagé un apéritif dînatoire et ont pu faire valoir leur talent d'interprète lors du karaoké qui suivit. Chaque nouveau citoyen présent à cette occasion est reparti avec l'ouvrage de Vincent Golay, Mix & Remix « institutions politiques suisses », afin de, pourquoi pas, éveiller l'intérêt de quelques-uns pour la chose publique.

RÉCEPTION DE REMISE DE LA COUPE DES JOJ LAUSANNE 2020

Pour mémoire, en janvier 2020, la ferveur olympique gagnait la Commune d'Ormont-Dessus qui eut l'honneur d'accueillir les épreuves de ski alpin des JOJ Lausanne 2020 avec le succès que l'on connaît.

En janvier 2022, M. Thomas BACH, alors Président du CIO, avait remis la coupe olympique à la Ville de Lausanne dont le Syndic, M. Grégoire JUNOD, a alors souhaité que celle-ci soit transmise, à tour de rôle, aux cinq sites hôtes des jeux olympiques de la jeunesse 2020.

Ainsi, en 2024, la Commune d'Ormont-Dessus a transmis, à l'issue d'une cérémonie officielle organisée le 17 janvier 2024 au Domaine des Sources, la coupe olympique JOJ 2020 à la Commune de Leysin.



Photo de la coupe avant sa remise
à la Commune de Leysin.

DROITS POLITIQUES

VOTATIONS 2024

Les membres du corps électoral ont été convoqués à 4 reprises pour se prononcer sur les objets suivants :

3 Mars 2024

Votations fédérales



Initiative populaire du 28 mai 2021 « Mieux vivre à la retraite (Initiative pour une 13^e rente AVS) »

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	75.59%	24.41%	65.21%
Vaud	74.35%	25.65%	58.21%
Suisse	58.30%	41.70%	58.36%

Initiative populaire du 16 juillet 2024 « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (Initiative sur les rentes) »

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	16.98%	83.02%	64.56%
Vaud	14.91%	85.09%	58.12%
Suisse	25.20%	74.80%	58.13%

9 Juin 2024

Votations fédérales



Initiative populaire « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (Initiative d'allègement des primes) »

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	56.02%	43.98%	48.07%
Vaud	60.55%	39.45%	45.06%
Suisse	44.50%	55.50%	45.45%

Initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (Initiative pour un frein aux coûts) »

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	30.75%	69.25%	47.74%
Vaud	28.49%	71.51%	45.06%
Suisse	37.20%	62.80%	45.45%

Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégralité physique »

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	28.64%	71.36%	47.85%
Vaud	22.97%	77.03%	45.04%
Suisse	26.30%	73.70%	45.37%

Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	70.26%	29.74%	47.85%
Vaud	73.49%	26.51%	45.05%
Suisse	68.70%	31.30%	45.42%

22 Septembre 2024

Votations fédérales



Initiative populaire du 8 septembre 2020 « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) »

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	20.48%	79.52%	50.83%
Vaud	40.03%	59.97%	45.70%
Suisse	36.97%	63.03%	45.19%

Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle)

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	35.44%	64.56%	50.50%
Vaud	27.43%	72.57%	45.60%
Suisse	32.88%	67.12%	45.04%

24 Novembre 2024

Votations fédérales



Arrêté fédérale du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	45.19%	54.81%	50.05%
Vaud	41.39%	58.61%	47.42%
Suisse	47.30%	52.70%	45.05%

Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : sous-location)

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	52.22%	47.78%	49.95%
Vaud	41.32%	58.68%	47.40%
Suisse	48.42%	51.58%	44.89%

**Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations
(droit du bail : résiliation pour besoin propre)**

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	57.40%	42.60%	49.95%
Vaud	39.53%	60.47%	47.40%
Suisse	46.17%	53.83%	44.90%

**Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur
l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des
prestations)**

	Oui	Non	Participation
Ormont-Dessus	46.76%	53.24%	49.95%
Vaud	37.69%	62.31%	47.40%
Suisse	53.31%	46.69%	44.87%

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS 2024**Le bureau du Greffe municipal a procédé au contrôle des signatures pour les objets suivants :****Initiatives fédérales**

Initiative populaire fédérale « Pour une politique équitable en matière d'énergie et de climat : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat) »

2 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »

4 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) »

14 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage »

3 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés »

7 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité) »

16 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Oui à la sécurité de l'approvisionnement médical »

8 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Pour l'égalité des personnes handicapées (initiative pour l'inclusion) »

2 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Pour la protection de l'homme, des animaux domestiques et des animaux de rente contre le loup »

8 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Oui à un avenir sans expérimentation animale »

16 signatures contrôlées

Initiative populaire fédérale « Pour une alimentation sûre - grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) »

15 signatures contrôlées

Référendums fédéraux

NON aux monstres projets autoroutiers (Référendum contre de nouvelles autoroutes nocives, inutiles et coûteuses) »

7 signatures contrôlées

NON aux attaques contre les locataires

2 signatures contrôlées

NON à la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)

14 signatures contrôlées

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PERSONNEL COMMUNAL

état au 31 décembre 2024

<i>Greffe municipale</i>	Michka ROCH Léa BOURNOUD	<i>Secrétaire municipale</i> <i>Secrétaire administrative</i>
<i>Bourse communale</i>	Pierre-André CENTLIVRES Pierre MOILLEN	<i>Boursier communal</i> <i>Employé d'administration</i>
<i>Service technique</i>	Didier DUPERTUIS Romain BONJOUR	<i>Technicien communal</i> <i>Secrétaire technique</i>
<i>Contrôle des habitants / Taxe séjour</i>	Aurissia IRONDELLE Carole ANSERMOZ	<i>Préposée au Ctrl des habitants / Préposée TS</i> <i>Secrétaire polyvalente / Préposée aux réservations</i>
<i>Sécurité publique</i>	Patrick FRUTIG Carole ANSERMOZ	<i>Assistant de sécurité publique</i> <i>Secrétaire polyvalente</i>
<i>Service de la Voirie</i>	Fernand SCHÄFER Christophe NAUER Daniel CURCHOD Alex ANDRE Ernest FONJALLAZ Stéphane MOILLEN Guillaume GALLAZ René SCHLATTER Frédéric OGUEY Pedro DA SILVA MENDES Nils BROCARD	<i>Chef du service de la Voirie</i> <i>Remplaçant du Chef de la Voirie</i> <i>Employé de voirie, Préposé aux sentiers pédestres</i> <i>Employé de voirie, Préposé à la STEP</i> <i>Employé de voirie</i> <i>Employé de voirie</i> <i>Employé de voirie, Préposé au centre de tri</i> <i>Employé de voirie, remplaçant du concierge</i> <i>Employé de voirie</i> <i>Employé de voirie, remplaçant préposé STEP</i>
<i>Service de la Voirie – Temporaire</i>	Frédéric BUSSET Michel PERRET	<i>Employé de voirie</i> <i>Employé de voirie</i>
<i>Service de Conciergerie</i>	Vincent BINDITH	<i>Concierge communal</i>
<i>Apprenti(s) AGEX – Voirie</i>	Baptiste BERTHOLET	<i>Apprenti agent exploitation -Voirie (dès le 01.08.2024)</i>
<i>Apprenti(s) AGEX – Conciergerie</i>	Matthis GALLAIRE	<i>Apprenti agent exploitation - Conciergerie</i>
<i>Archives communales</i>	Mary-Claude BUSSET	<i>Archiviste communale</i>
<i>Conciergerie diverse</i>	Evelyne GENILLARD	<i>Concierge</i>
<i>Organiste Paroisse protestante</i>	Anastasia DUKHAREVA	<i>Organiste (jusqu'au 30.11.2024)</i>
<i>Cérémonie Temple VE</i>	Anne-Marie COSSY	<i>Responsable organisation cérémonie Temple VE</i>
<i>Huissier(e) du Conseil Communal</i>	Anne-Marie COSSY	<i>Huissière</i>

❖ **Âge moyen du personnel = 44 ans (44.25)**❖ **Ancienneté moyenne du personnel = 6 ans (5.9)**❖ **L'administration compte 8 collaborateurs employés à plein temps et 2 collaborateurs à temps partiel**

MUTATIONS 2024 DU PERSONNEL COMMUNAL

Nomination :

- 01.08.2024 Michka **ROCH**, *Secrétaire municipale en remplacement depuis le 1^{er} novembre 2023 est nommé Secrétaire municipal.*

Départs :

- 01.08.2024 Jelena **MARKOTIC**, *Secrétaire municipale, démission*
- 15.12.2024 Nathanaël **LIARDET**, *Fin d'apprentissage avec obtention du CFC d'Agent d'exploitation. Par la suite, a été engagé en tant qu'employé de voirie temporaire du 01.08.2024 au 15.12.2024.*
- 15.12.2024 Dagane **CAGLI**, *Fin d'apprentissage avec obtention du CFC d'Agent d'exploitation. Par la suite, a été engagé en tant qu'employé de voirie temporaire du 01.08.2024 au 15.12.2024.*
- 04.07.2024 Jules **PERNET**, *Rupture du contrat d'apprentissage d'un commun accord.*

Arrivées :

- 01.03.2024 Léa **BOURNOUD**, *Secrétaire administrative*
- 01.08.2024 Baptiste **BERTHOLET** *Apprenti agent d'exploitation – section voirie*

GESTION ADMINISTRATIVE

Nous profitons de l'occasion du présent rapport pour **saluer le départ de Mme Jelena MARKOTIC** après 9 ans passés au sein de l'administration communale, d'abord en qualité de secrétaire d'administration, **puis en qualité de Secrétaire municipale**. L'Exécutif lui exprime ici sa gratitude et lui souhaite plein succès pour son avenir professionnel. M. Michka ROCH, jusqu'alors Secrétaire municipal en remplacement, lui succède à ce poste.

Mme Léa BOURNOUD, engagée au 1^{er} mars 2024, vient compléter le personnel de l'administration communale.

Après avoir fait la fierté de la Municipalité et de leurs collègues, suite à leur brillante réussite aux examens finaux, **MM. Nathanaël LIARDET et Dagane CAGLI**, jusqu'alors apprentis de 3^{ème} année au service de la voirie, **ont été engagés en tant qu'employés de voirie dans l'attente de leur départ sous les drapeaux** planifié à début 2025.

FORMATION CONTINUE ET INITIALE

L'évolution des compétences requises pour l'exercice des différentes professions rend indispensable le suivi de formations continues et le développement professionnel de l'ensemble des collaborateurs. A ce titre, tant le personnel administratif que celui de la voirie participent régulièrement à des cours de formation continue visant à l'acquisition de nouvelles compétences.

S'agissant de la formation initiale des apprentis, **la Commune d'Ormont-Dessus est une entreprise formatrice très impliquée** puisqu'elle a compté, en cours d'année 2024, jusqu'à **4 apprentis**, soit 1 apprenti employé de commerce, 2 apprentis agent d'exploitation section voirie et 1 apprenti agent d'exploitation section conciergerie.

INFORMATIQUE



L'ensemble de **l'infrastructure logicielle de la Commune est géré par la société de services informatiques T2i**. Les solutions proposées par cette entreprise répondent parfaitement aux besoins de l'administration et elles **donnent entière satisfaction**. La bonne collaboration pour la recherche et le développement de solutions métiers est particulièrement appréciée.

L'infrastructure matérielle, quant à elle, est gérée en interne de l'administration communale.

GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED)

La mise en production de la Gestion Electronique des Documents (GED) s’est terminée en 2024, bien que les processus de traitement soient appelés à évoluer encore en 2025. Ainsi, la GED remplit déjà son rôle et l’archivage électronique des documents à valeur probante, qu’ils soient entrants ou sortants de l’administration communale, a débuté dès le printemps 2024.



GESTIONNAIRE DES SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

La migration du gestionnaire des séances de la Municipalité a été effectuée au printemps 2024 et la nouvelle version, Meeting, donne entière satisfaction. Il convient de souligner que l’ensemble des données de l’ancienne version ont également pu être migrées, offrant ainsi un puissant outil de recherche dans l’historique des dossiers traités par la Municipalité.



ERP COMMUNAL

La plupart des activités de l’administration communale est gérée par l’ERP Citizen. Cette solution logicielle permet d’optimiser la gestion administrative notamment de la police de la construction, du contrôle des habitants et des finances communales. Elle permet la mise à jour des différents registres de la Commune.



NATURALISATIONS



En 2024, quatre nouvelles demandes de naturalisation suisse et vaudoise ont été déposées auprès du Service cantonal de la Population (SPOP), porte d’entrée de la procédure d’octroi de la nationalité helvétique.

5 procédures de naturalisation ordinaires, dans lesquelles sont réparties 10 personnes (2 familles composées d’un adulte et de trois enfants, un couple et une personne seule), ont été traitées par l’administration en 2024. La procédure de naturalisation comporte diverses étapes dont, notamment, la rédaction, par l’Assistant de sécurité publique, d’un rapport d’enquête établi suite à divers contrôles et suite à un entretien avec les requérants, le passage d’un test de connaissance élémentaire et la participation à une audition conduite par la Commission de naturalisation.

A ce titre, ladite commission se réunira en 2025 pour traiter les dossiers déposés en 2024.

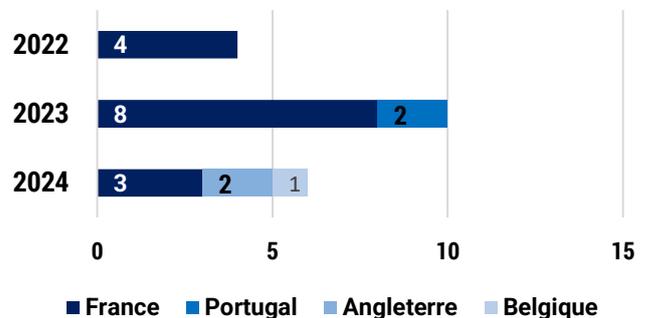
6 personnes, soit un couple et 4 personnes seules ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie d’Ormont-Dessus en 2024 au terme de leur procédure de naturalisation ordinaire (5) ou facilitée (1).

Ces personnes ont été assermentées par le Conseil d’Etat lors des sessions du 24 janvier, du 28 février, du 24 avril et du 29 mai 2024.

Procédures en cours 2024
(Origine des requérants)



Naturalisations 2024



CONTRÔLE DES HABITANTS

Avec le déploiement de la cyberadministration, de la protection des données et la mise en réseau des bases de données, le contrôle des habitants (CdH) pérennise son rôle d'acteur incontournable de l'administration afin d'accueillir le citoyen et de lui fournir les prestations dont il a légitimement besoin pour ses actes de la vie ordinaire.

Ainsi, le guichet du CdH accueille les usagers, du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Toutefois, l'accueil physique des usagers ne représente qu'une petite partie des prestations fournies à la population.

Le service veille également au traitement rapide des communications électroniques qui lui parviennent dans le cadre de l'automatisation des

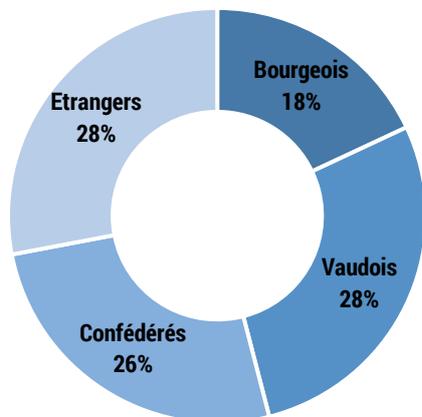
transferts d'informations, ceci dans le but de tenir à jour son registre informatique des habitants.

La complexification croissante des situations de vie se cristallise dans ce service qui est le puits de la société et le cœur de la vie administrative.

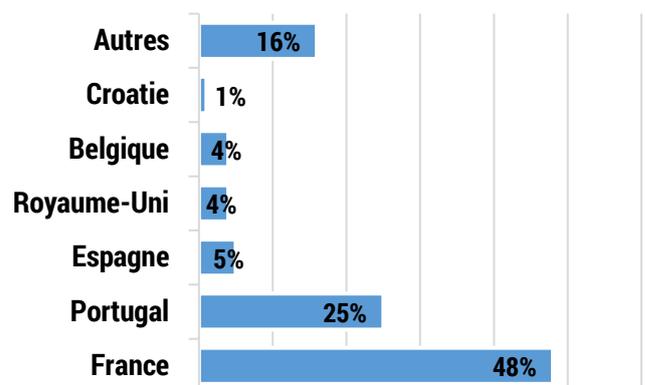
Le registre des habitants doit être la « photographie » la plus exacte possible de la population se trouvant effectivement sur le territoire communal. Ainsi, le recensement de la population, au 31 décembre 2024 a permis de dénombrer 1'435 habitants, soit une augmentation de 7 personnes par rapport à 2023.

La proportion des ressortissants étrangers a légèrement augmenté, avec 352 personnes en 2024 contre 345 en 2023, pour une population suisse de 1083 personnes en 2024 contre 1082 en 2023.

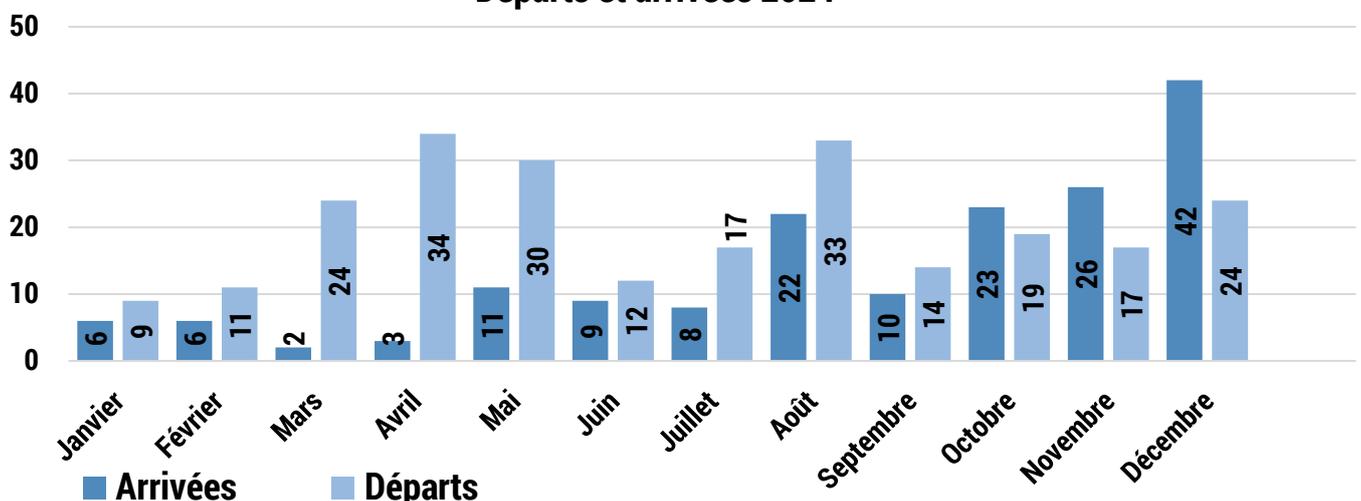
Répartition des habitants



Origine ressortissants étrangers



Départs et arrivées 2024

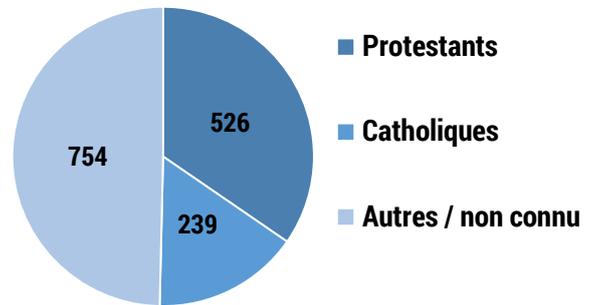


Total des départs 2024 : 244

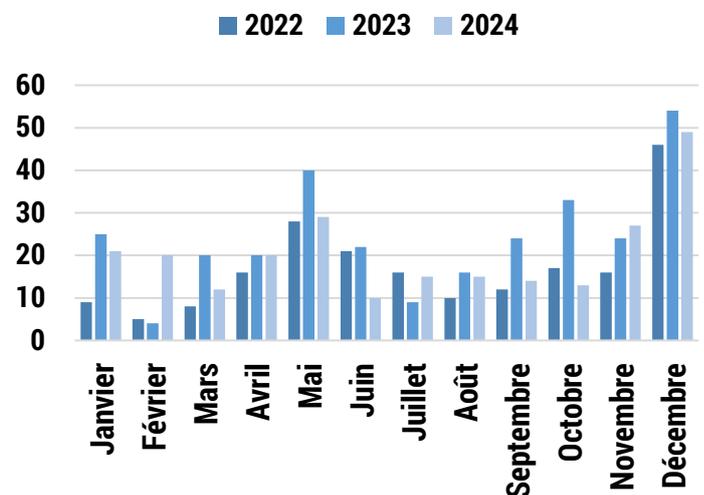
Total des arrivées 2024 : 168

Carnet Rose / Carnet Noir

	2023	2024
Naissances	12	8
Décès	14	16

Répartition des confessions**Permis de séjour 2024 (par type de permis de séjour)**

Permis G (frontaliers)	<i>gérés par le canton</i>
Permis L	52
Permis B	164
Permis S et F	1
Permis C	188
En attente d'autorisation	13
Total	418

Demandes de permis de séjour traités**OBJETS PERDUS / TROUVÉS**

Le service du contrôle des habitants est également en charge de la gestion des objets perdus et trouvés sur le territoire communal.

En 2024, on dénombre plus de 97 objets trouvés et 101 annonces d'objets perdus. 15 objets ont été restitués à leurs propriétaires respectifs.

**AUTRES PRESTATIONS**

Entre autres prestations, le guichet du CdH met en vente **les drapeaux avec les armoiries communales**. Disponible en deux tailles, pour mât ou pour balcon.

Il est également possible d'obtenir, auprès du CdH, **des cartes CFF dégriffées** pour voyager à moindre coût. Il convient de souligner que **cette prestation est également disponible pour les personnes non-domiciliées à Ormont-Dessus**. Ainsi, en 2024, la Commune a vendu 7 cartes CFF aux habitants de la Commune contre 15 à des personnes extérieures.



DOMAINES ET BÂTIMENTS

ENTRETIEN / RÉNOVATION

En 2024, le parc immobilier de la Commune a fait l'objet de plusieurs travaux d'entretien et de rénovation, dont notamment :

MAISON DES CONGRÈS

- remplacement des diverses poulies moteur des ventilations ;
- remplacement des pompes de circulation du groupe chauffage ;
- remplacement de la sonorisation ;
- remplacement des micros sans fil afin de se conformer à la gamme de fréquence autorisée OFCOM (470-558 MHz);
- entretien usuel du bâtiment.

MAISON DE COMMUNE

- réfection des sanitaires des bureaux de l'administration communale au 1^{er} étage ;
- remplacement de divers appareils électroménagers dans les appartements.

AUBERGE COMMUNALE DE L'OURS :

- réfection des peintures des murs des couloirs et des cages d'escaliers des deux derniers étages ;
- réfection des peintures des sols de la cuisine, conformément aux recommandations de l'office de la consommation ;
- réfection des crépis des façades extérieures ;
- remise en conformité du système électrique après le contrôle OIBT ;
- remplacement des anseilles du toit du porche d'entrée.

VIEUX LOGIS :

- réalisation d'un drainage sur le pourtour du bâtiment afin de solutionner un problème d'humidité.
- peinture des façades suite à la dégradation des crépis ;

BÂTIMENT DU MUSÉE DES ORMONTS :

- désinfestation de mouches par une entreprise spécialisée suite aux désagréments constatés par une présence importante de mouches.
- pose de radiateurs pour améliorer le chauffage et, par-là, le confort des visiteurs.

TEMPLE DE VERS-L'EGLISE :

- à l'identique du bâtiment du musée, désinfestation de mouches par une entreprise spécialisée suite aux désagréments constatés par une présence importante de mouches ;
- accordage de l'orgue par le facteur d'orgue, notamment pour le culte de Noël en eurovision ;

MAISON DU FEU :

- réfection des peintures des façades extérieures.

COLLÈGE DE VERS-L'ÉGLISE :

- remplacement de plusieurs appareils électriques et luminaires, suite à un court-circuit dans le tableau électrique ;
- remplacement du chauffage à mazout par une nouvelle chaudière à pellets ;
- remplacement d'une barrière de la cour du bâtiment.

GÉRANCE

Le parc immobilier de la Commune est composé, entres autres, de divers objets en location, soit :

- 22 logements loués à l'année
- 1 poste de Gendarmerie
- 1 auberge communale
- 1 hangar à plaquette loué au GFLO

En 2024, on dénombre 3 changements de locataire pour les logements.

AUBERGE DE L'OURS

Véritable aubaine pour notre auberge communale, l'arrivée de **Alain et Emilie FIGUET**, qui n'hésitent pas à conjuguer dans leur cuisine raffinée l'air marin avec l'air des montagnes, a permis de redonner de l'éclat à ce vénérable établissement de 1833.

Le travail assidu de nos deux tenanciers leur a permis d'entrer dans le prestigieux guide gastronomique **Gault & Millau** qui leur a attribué 13 points.

La Municipalité tient à les féliciter pour cette magnifique marque de reconnaissance et les remercie pour avoir su, en peu de temps, redonner à l'Auberge ses lettres de noblesse.



Auberge de l'ours

Gault & Millau



SERVICE DES RÉSERVATIONS

La Commune dispose d'infrastructures qu'elle met en location pour divers congrès, conférences, manifestations, événements publics ou privés, sportifs ou culturels.

Outre la **Maison des Congrès (MdC)**, le **Domaine des Sources (DDS)** et le **terrain de football**, le service des réservations gère, depuis 2023, la **salle de conférence de Vers-l'Église**, laquelle

connaît un succès grandissant, notamment pour l'organisation de séances de travail ou d'assemblées à l'usage des sociétés locales, des autorités communales, ainsi que de l'administration communale.

Ces locaux, totalement équipés (wifi / beamer / tableau de projection et d'écriture / mobilier modulable / etc.), **répondent à un réel besoin.**

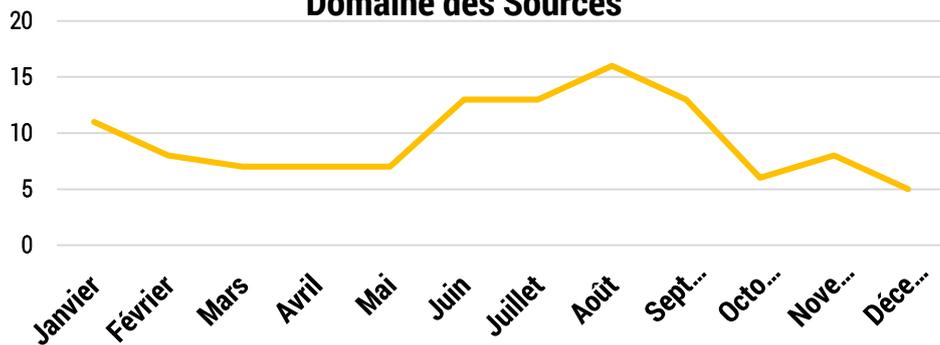


LE DOMAINE DES SOURCES

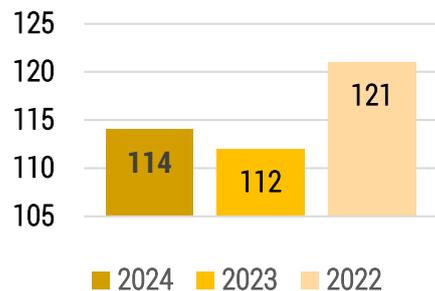
Le Domaine des Sources a été utilisé à **114 reprises**, surtout les week-ends d'avril à octobre, principalement pour l'organisation d'événements privés (mariage, anniversaire, fête de famille, ...).

Outre l'entretien usuel du domaine, les cheneaux du chalet du Téléthon ont été remplacés.

Evolution mensuelle des locations 2024
Domaine des Sources



Nb locations
Domaine des Sources

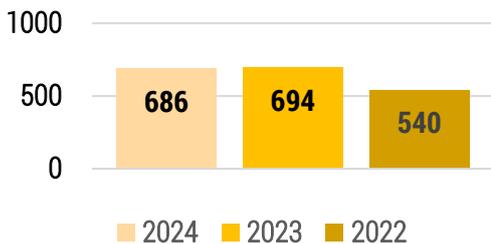


LA MAISON DES CONGRÈS

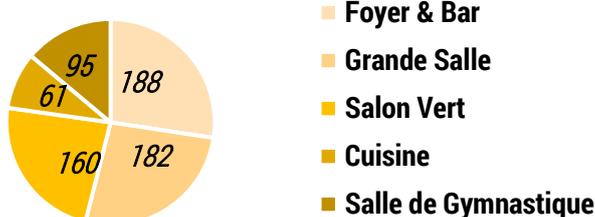
La Maison des Congrès a enregistré **686 réservations** de ses différentes salles (Bar & Foyer / Grande Salle / Salon Vert / Cuisine / salle de gymnastique). Elle est principalement utilisée pour des séminaires et pour les grands événements. On dénote une légère diminution du nombre de locations d'environ 1.2% pour l'année 2024 par rapport à 2023



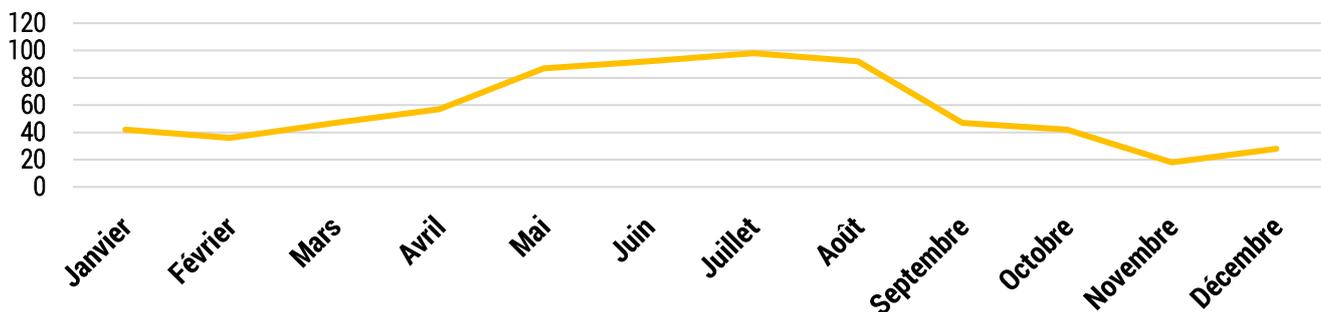
Nb locations
Maison des Congrès



Répartition des locations 2024 des salles
de la Maison des Congrès



Evolution mensuelle des locations 2024
Maison des Congrès



FORÊTS

GROUPEMENT FORESTIER LEYSIN – LES ORMONTS



Contrairement à l'ouest du canton qui a connu une année record avec plus de 170'000m³ de bois bostrychés, les infestations ont été rares dans notre vallée. Il s'agit peut-être d'un coup de chance au niveau des températures à la fin de l'hiver et au printemps.

Toute l'année fût très humide, ce qui a rendu les arbres plus résilients aux attaques. Les chablis de l'hiver, qui sont généralement une source de foyers de bostryches, ont été traités rapidement à la fonte des neiges.

PLANTATIONS

Aucune plantation cette année, le rajeunissement naturel à la priorité dans nos interventions. Pour autant, qu'il soit naturel ou artificiel, le rajeunissement est de plus en plus menacé par les dégâts du gibier, en particulier par le cerf. Malgré les augmentations des plans de tirs ces dernières années, les populations ne cessent d'augmenter. Il s'agit principalement de dégâts d'abrouissement sur les bourgeons.



Construction d'un caisson de soutènement dans le cadre d'un cours de formation pour les apprentis forestiers-bûcherons à La Bierle



SOINS AUX JEUNES PEUPEMENTS

La Bierle 270 ares

Une grande parcelle de soins culturels en partie en forêt protectrice a été réalisée. Tous les bois coupés sont restés sur place (petits diamètres).

En considérant les changements climatiques annoncés, **l'intention est de favoriser la diversité des essences, au même titre que la vitalité et la stabilité.**

Ci-contre, dégâts d'abrouissement par le gibier

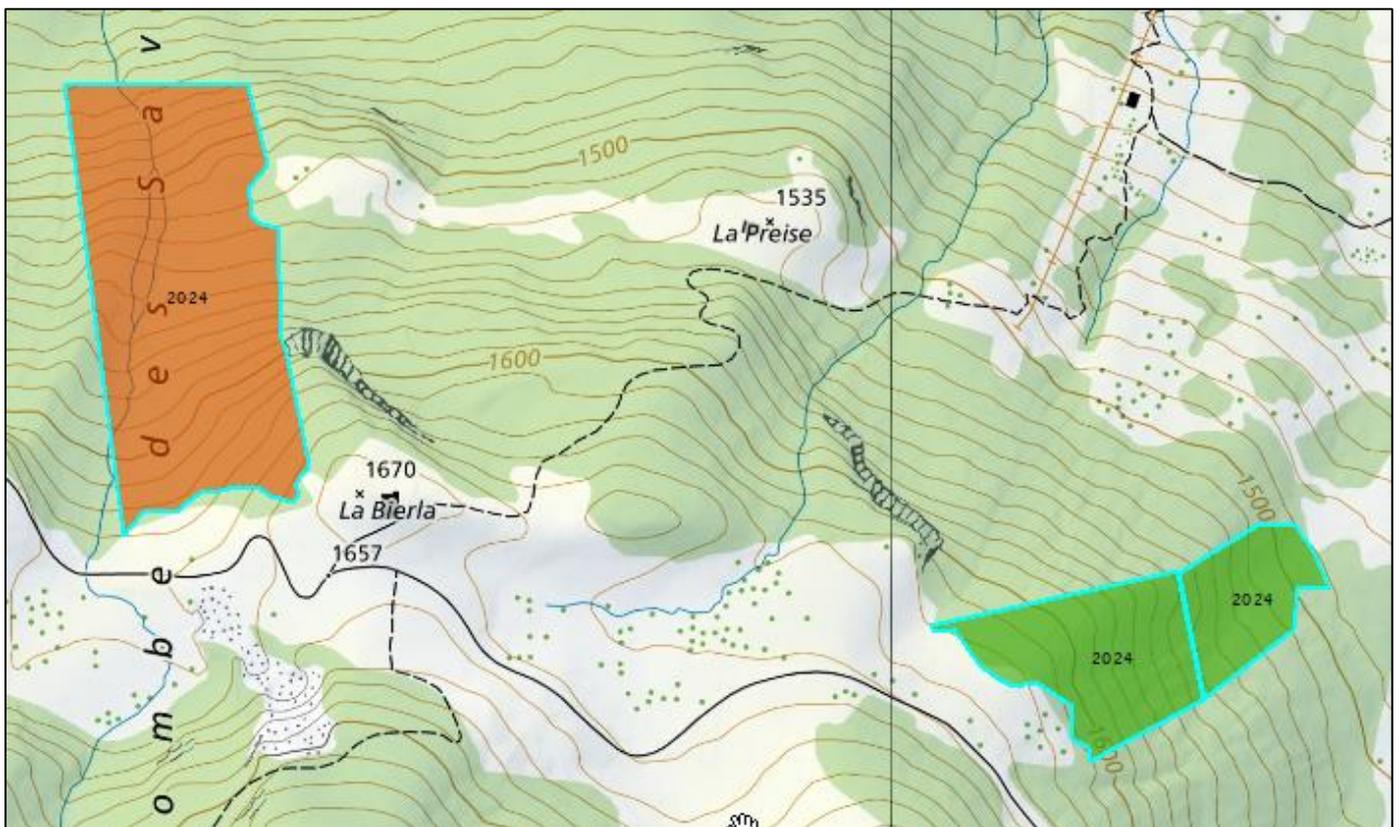
COUPES DE BOIS

Exploitation des chablis	
Ruisseau de Brison (bois laissé sur place)	40 m ³
Chablis Diablerets	59.19 m ³
Pont Bourquin (bois laissé sur place)	9 m ³
Bostrychés La Laya (bois laissés sur place)	57 m ³
Bostrychés La Bierle	32 m ³
Total	197.19 m³

Coupes normales	
Coupe La Bierle	518.08 m ³
Coupe de sécurité Le Jorat	10 m ³
Total	528.08 m³

BILAN DE GESTION

Description	Unité	Qté annuelle selon les baux	Qté effectuée en 2024	Résultats
Soins aux plantations	are	0	0	0
Soins aux jeunes peuplements	are	170	270	+100
Coupes (m ³ -st)	m ³	1'000	528.08	-471.92
Chablis débardés	m ³	0	91.19	+91.19
Chablis laissés sur place	m ³	0	106	+106
Vente des bois	m ³	900	617.08	-282.92



Coupe normale en orange et soins cultureux en vert

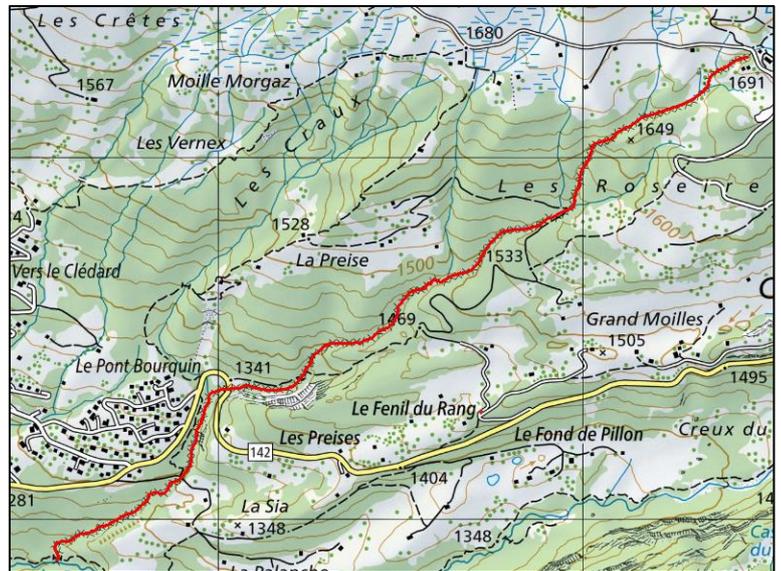
ENTRETIEN DE RUISSEAU

Le **ruisseau des Roseyres** a été entretenu dans toute sa longueur au mois d'août. Les petits bois ont été retirés à la main et entassés assez loin pour ne pas retomber dans le lit.

Les bois plus gros ont été sortis du gabarit hydraulique avec un petit treuil mais laissés sur place. Cela représente 40 m³ de bois qui constituaient un risque d'embâcles à moyen terme pour ce ruisseau.

La **Grande Eau** a également été dégagée des embâcles les plus urgents. Le solde de la sécurisation des berges à la suite des crues de novembre et décembre 2023 est prévu pour l'année prochaine.

Un contrôle du **ruisseau de Brison** en 2023 a également révélé que des travaux de nettoyage seront nécessaires dans un avenir proche.



Tracé du ruisseau des Roseyres



Avant / après les travaux sur le ruisseau des Roseyres

INFORMATIONS DIVERSES

Le **volume de plaquettes vendu en 2024** au DIACAD (Centrale de chauffage à distance des Diablerets) **s'élève à 4'823 m³**, lesquelles plaquettes proviennent des hangars des Diablerets et du Sépey. Cela représente environ 1'930 m³ de bois brut.

Le **prix des bois a très légèrement augmenté et la demande est stable**. Les différents projets de constructions cantonales ont demandé environ 9'000 m³ de bois brut pour la fin de l'année provenant des forêts publiques.

Les différents **projets de réserves forestières et d'îlots de sénescence** sur le territoire communal sont en cours et devraient pouvoir se finaliser l'année prochaine. Il s'agit notamment de :

- la réserve forestière du Pillon ;
- la réserve forestière du Mont du Dar.

L'objectif cantonal est d'avoir 10% de réserves forestières et 2-3% d'îlots de sénescence d'ici 2030, et ceci dans une démarche participative.

Comme de coutume tous les quatre ans, le **centre de formation forestière du Mont** est venu, durant une semaine, dans la région pour effectuer des soins sylvicoles, un caisson de soutènement et des réparations de trépieds de paravalanches en bois.

Ces chantiers, spécifiques aux régions de montagne, sont indispensables dans le cursus de formation des apprentis forestiers-bûcherons et ils sont très appréciés par ceux-ci.



Caisson de soutènement à La Bierle



Enclos réalisé dans le cadre du projet du WSL

Le projet du WSL « **Régénération en forêt de montagne** » a débuté en 2023 dans le Bois de l'Essert avec deux coupes de différentes intensités.

Il ne restait, en cette année 2024, que **la construction de douze enclos (10 m x 10 m x 2m) sur la parcelle communale** dédiée à cet effet et dont l'utilisation est régie par une convention.

Des inventaires annuels et des observations sur le développement des jeunes arbres seront réalisés par le WSL pendant 20 ans au moins.

ALPAGES

Les baux à ferme **des 19 alpages communaux** sont arrivés à leur échéance au 31 décembre 2024.

En début d'année 2024, **une soumission** a été proposée, par voie de presse et par l'affichage au pilier public, pour la reprise des baux à ferme **pour une période de 6 ans, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2030.**

Arrivé à l'échéance du délai de postulation, arrêté au 28 juin 2024, et après avoir étudié les différents dossiers déposés, **la Municipalité, a attribué l'exploitation des alpages communaux aux différents amodiataires.**



« En route pour les vacances estivales à l'alpage ... »



Flyer 12^{ème} édition
du salon des alpages

Ainsi, seules deux modifications sont intervenues par rapport à la périodes 2019-2024, puisque les alpages du Rard et de Roseyres-Est se sont trouvés un nouvel exploitant suite au départ à la retraite du précédent amodiataire et qu'un nouvel exploitant reprend l'alpage d'Arpille. En effet, à partir du 1^{er} janvier 2025, les alpages de Coufin et d'Arpille, par le passé réunis en un seul alpage, seront séparés et ils seront, dès lors, tenus par deux amodiataires différents.

La Commission d'inspection des alpages du district d'Aigle a procédé aux visites d'une partie des alpages du territoire communal **les 25 et 26 juillet 2024.**

Cette commission, composée de Monsieur le Préfet du district, de M. Claude GOY, contrôleur Prométerre, de M. Jean-Michel MARCHON, préposé agricole, était accompagnée du Municipal en charge des alpages.

Notons que, **cette année, aucun des alpages communaux n'était au programme des visites de la Commission.**

La douzième édition du salon des alpages s'est tenue à la Maison des Congrès du 11 au 13 octobre 2024 avec pour hôte d'honneur la Vallée d'Abondance. Un salon, une fois de plus, couronné de succès. La Municipalité remercie le comité d'organisation de cet événement incontournable, **vitrine de l'économie et de la culture alpestre.**

Comme chaque année, **divers travaux d'entretien ont été réalisés sur les bâtiments d'alpages**, que ce soit par des entrepreneurs et des artisans locaux ou par le service de la voirie, laquelle a, par exemple, révisé le bélier de l'alpage de la Grande

Arpille suite à la rupture d'une soupape. **Les travaux de réfection des chemins menant aux alpages du Rard, de la Marnèche et du Chalet Vieux se sont également poursuivis sur 2024.**

Suite à l'acceptation du préavis n°14-2023, relatif à l'octroi d'un crédit cadre de CHF 500'000.00 pour la mise en conformité des bâtiments d'alpages communaux, plusieurs dossiers ont été entrepris, notamment :

- pose d'un réservoir d'eau potable pour l'alpage de Coufin ;
- réfection du toit de l'écurie de l'alpage de Coufin ;
- construction d'une fumière et d'une fosse à purin à l'alpage du Pillon ;
- relevés extérieurs des alpages de la Marnèche et de Chalet Vieux.

SERVICE TECHNIQUE & POLICE DES CONSTRUCTIONS

Le bureau technique communal, à l'instar des années précédentes, a été beaucoup sollicité tout au long de l'année, comme le montre les chiffres ci-dessous.

En effet, ce ne sont pas moins de **51 demandes préalables, 75 demandes de permis de construire, 26 demandes d'abattage d'arbre et 6 demandes d'autorisation** qui ont été traitées par le bureau technique en 2024.

La Commission de la police des constructions siège chaque semaine pour étudier tous les dossiers déposés.



Sur les **75 permis de construire délivrés en 2024, 30** étaient de compétence municipale et **45** ont fait l'objet d'autorisations spéciales cantonales au sens de l'art.120 LATC via la CAMAC.

Nous relevons une certaine stabilité dans le nombre important des procédures traitées, toutes formes confondues.

Cependant, nous constatons que certains changements apportés par les services cantonaux dans le traitement des dossiers qui leur sont soumis, certes, parfois imposés par une modification du droit et/ou une application plus stricte des règlements et des lois en vigueur, alourdissent et rallongent encore les procédures d'enquête, ce qui n'est pas toujours bien perçu par les propriétaires ou leurs mandataires.

Par exemple, la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) s'est mise à refuser les diagnostics amiante qui n'étaient pas établis par des professionnels inscrits sur la liste du Forum Amiante Suisse (FACH), en application de l'art.

103a LATC (modification de la pratique cantonale).

Dès le mois de juin, le canton a décidé de retirer sa liste des mandataires qualifiés (architectes) autorisés dans le canton de Vaud, avec pour conséquence que tous les professionnels souhaitant exercer dans notre canton ont dû demander leur adhésion à la Fondation des Registres suisses des professionnels de l'ingénierie, de l'architecture et de l'environnement (REG), aux risques de ne plus pouvoir signer des plans. Notons que certaines de ces demandes d'adhésion ne sont toujours pas traitées par ladite fondation.

Le bureau technique a également procédé aux visites en vue de l'octroi des permis d'utiliser ou d'habiter. Ainsi, **28 permis d'utiliser et 19 permis d'habiter ont été délivrés durant l'année 2024.**



Les annonces d'installations de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques ont continué de progresser; **18 annonces d'installations ont été enregistrées** en 2024



La collaboration et le partage sur les différents dossiers traités par le service de la voirie contribuent également à la bonne tenue des affaires courantes du service technique.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉVISION DU PACOM

Le **PA "Diablerets centre"** a été mis à l'enquête publique du 7 février au 7 mars 2024.

Il a fait l'objet de **14 oppositions** qui ont toutes donné lieu à des séances de conciliation au sens de l'art. 40 LATC.

A l'issue de ces rencontres, une consultation supplémentaire de la DGTL, relative à de légères

modifications du plan et du règlement, a été nécessaire, avant sa mise à l'enquête complémentaire.

Le **PA "Hors-centre"**, a fait l'objet d'un examen préalable par les services cantonaux. Il a été consolidé par les urbanistes et la Municipalité, il sera mis à l'enquête publique en 2025.

PA D'ISENAU

L'établissement du **PA ISENAU** s'est poursuivi et le dossier a été **soumis à l'examen préalable des services cantonaux du 1^{er} février au 23 août 2024**.

A titre informatif, un rapport de 31 pages a été rendu par la DGTL, en comparaison le règlement du PA ne comporte lui que ... 19 pages.

Après en avoir pris connaissance, la Municipalité et le bureau mandataire ont procédé aux coordinations et aux modifications requises par le Canton pour sa mise à l'enquête.

PA DE LA REMONTÉE PAR CÂBLE D'ISENAU (TELECABINE)

L'examen préalable du PA de la remontée par câble d'Isenau s'est déroulé simultanément à celui du PA d'Isenau, comme annoncé dans notre rapport 2023.

Là encore, un rapport de 17 pages nous a été rendu pour un règlement qui n'en comporte que 2.

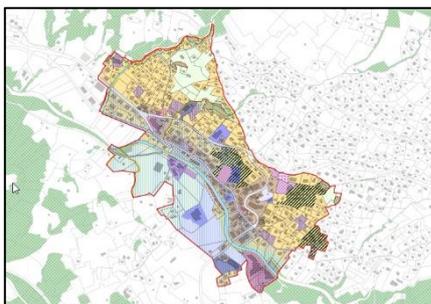
Les deux projets seront mis à l'enquête publique début 2025.

PPA DU DROUTZAY (ACCROBRANCHE)

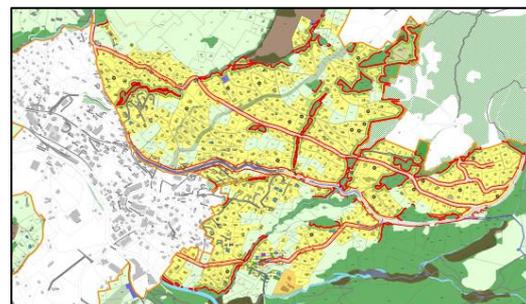
Le projet de **PA du Droutzay** a été **soumis à l'examen préalable du 22 février au 17 octobre 2024**.

Il ressort de cet examen qu'un rapport de risque, dans le cadre d'un projet de planification (ERPP) relatif aux laves-torrentielles (LTO), devait être effectué.

Celui-ci n'avait jamais été demandé, ni même évoqué, lors des différentes coordinations avec les services cantonaux. Cette étude est en cours de réalisation par un bureau spécialisé.



PACom Centre



PACom Hors-Centre

URBANISME

De nombreux travaux d'entretien ou d'amélioration ont été exécutés durant l'exercice.

Peu après l'hiver, le service de la voirie s'est affairé au nettoyage des parcs et jardins de la commune.

Sitôt le printemps, le personnel communal a procédé à l'installation florale et mobilière pour la saison d'été (bacs à fleurs, bancs, tables etc.).

La place de jeux des enfants nécessite d'être accueillante, bien entretenue et surtout sécurisée.



Le nouveau bassin de la place de jeux

Des grands travaux ont été réalisés, comme **le remplacement de la fontaine** par un magnifique bassin en bois façonné par un artisan local. Le pourtour du bassin a été aménagé pour éviter la formation de boue.

La rénovation du toit de la tyrolienne avec la pose d'anses a été effectuée par nos apprentis sous la conduite d'un employé confirmé pour ce type de travaux.

Un lampadaire solaire a été installé près du terrain de pétanque pour permettre de jouer en soirée.



La réfection du toit de la tyrolienne

Une barrière de protection en bois a été ajoutée devant les balançoires, pour délimiter la zone de jeux et protéger les plus petits des mouvements de va et vient des balançoires.

Le sable des différents bacs de jeux a été remplacé par du sable lavé et propre.

Le panneau qui répertorie les généreux donateurs du parc a été déplacé de façon à être plus visible.

Les grands panneaux de bienvenue en bois massif, situés aux différentes entrées dans la commune, n'ont pas supporté les puissantes rafales de vent. Ces ouvrages ont retrouvé leur place après un beau travail de façonnage et de reconstruction effectué par les services de la voirie.



Remise en état des panneaux de bienvenue en bois massif situés aux entrées de la commune



Bassin de la Marmotte

L'étanchéité du **bassin de la Marmotte** a été rénovée et il a été magnifiquement repeint en bleu.

Tous les travaux cités ont été réalisés par le personnel communal.

Durant toute la saison estivale et jusque tard dans l'automne, **le service de la voirie s'est occupé de l'arrosage, du nettoyage, ainsi que la tonte des différents parcs** (terrain de foot, bassin de la marmotte, Faverge, etc.).

La population et les hôtes peuvent ainsi profiter de ces espaces publics toujours bien entretenus.

La barrière de la cour du collège de Vers-l'Eglise a été remplacée par nos équipes suite à des dégâts causés par un conducteur qui ne s'est jamais annoncé...

ci-contre, réfection de la barrière du collège



Le cimetière de Vers-L'Eglise, lieu de recueillement et de mémoire est lui aussi entretenu avec un soin tout particulier.



Remplacement de la barrière du cimetière

A intervalles régulières, les équipes de la voirie se rendent sur place pour assurer **le désherbage des allées qui est effectué sans aucun produit, l'arrachage est pratiqué à la main, de façon respectueuse pour la nature.**

La tonte des espace herbeux est elle aussi régulièrement effectuée. **La barrière en bois qui entoure le cimetière a été remplacée** par étapes, les éléments en bois sont fabriqués dans nos ateliers par le personnel communal.

A l'approche des Fêtes de fin d'année, les collaborateurs de la voirie se sont occupés de **la pose des décorations de Noël toutes pourvues de LED de dernière génération.**

Les équipes ont aussi procédé à la remise en état de la décoration sur le clocher de l'Eglise catholique.

Un magnifique sapin a pris place devant l'Office du tourisme, arborant un bel ornement pour le plaisir des habitants et des hôtes.

ci-contre, le magnifique sapin de Noël



SERVICE DE LA VOIRIE

La synthèse des activités de la voirie met en lumière **les travaux marquants de l'année 2024** et met en exergue les différentes activités du service.

HIVER



Dépose de copeaux de bois

Comme tous les débuts d'année, la voirie a effectué **les divers travaux qui induits par la saison hivernale**, tels que le salage et le gravillonnage des routes, la dépose de copeaux sur les chemins et le déneigement.

Durant l'hiver, nos mécaniciens ont profité d'être à l'atelier pour réparer et réviser diverses machines. Ainsi, la rétro Hutter 1.5 tonnes a été complètement démontée et sa partie hydraulique, les axes et les vérins ont été révisés, des travaux conséquents mais néanmoins nécessaires pour garantir le bon fonctionnement de cette machine la belle saison revenue.

En février, une équipe de la voirie a pu se déplacer sur les hauts de notre Commune pour **nettoyer la route de Chersaule**, laquelle, **suite aux intempéries de l'automne 2023**, était obstruée. Ainsi, environ 50 m³ de terre, de boue et de cailloux ont été récupérés et disposés en tas à différents endroits dans l'attente que la fonte des neiges permette leur évacuation à la décharge du Lederrey.

Dans la même période, une autre équipe s'est occupée du **chemin des Rochers d'en Bas**, lequel a été **totalemment rongé par le ruisseau**, sis en amont, suite aux mêmes intempéries de l'automne 2023.

En mars, des vents violents ont fait tomber deux panneaux solaires de la piste de fond, ainsi que le panneau « Bienvenue » en bois rond, sis au lieu-dit les Preises, avant le col du Pillon. **Vu l'état de vétusté de ces panneaux, la décision a été prise de tous les démonter, par sécurité, et de les remplacer** dans le courant de l'été.

PRINTEMPS

A la mi-mai, une fois la neige fondue, **la voirie a pu accéder aux différents chemins d'alpage**, comme à la Première où une pelle araignée a été mandatée pour ouvrir la route et pour curer différents ruisseaux de ce versant.

Cette pelle araignée est ensuite restée dans la commune pour travailler dans divers cours d'eau.

Le Torrent d'Ayerne a été curé, la passerelle a été déposée et des enrochements ont été rénovés sur deux secteurs.

A la mi-janvier, les conditions météorologiques ont permis de travailler à l'extérieur.

Ainsi, **nos deux apprentis** de 3^{ème} année au service de la voirie, coachés par M. Lionel PERNET, menuisier-charpentier, **ont préparé et ont taillé les pièces pour la réfection du toit du petit garage du collège de Vers-L'Eglise.**



Ce travail de préparation a été suivi par la pose de la couverture.

ci-contre, réfection du garage du collège de Vers-L'Eglise



La pelle araignée à l'œuvre

Le Torrent du Culan a fait l'objet d'une remise en état de certains enrochements afin de protéger une conduite d'eau. De plus, une passerelle a été refaite à neuf.



La passerelle du Torrent du Culan a été refaite à neuf

Enfin, **un travail d'enrochement conséquent a été réalisé dans la Grande Eau**, au niveau du hangar à plaquettes du GFLO.

Tous ces travaux de remise en état, consécutifs aux intempéries, sont effectués en collaboration avec les services de l'Etat qui les subventionnent à hauteur de 60 %.

Début juin, le petit garage du collège de Vers-L'Eglise prend forme.

La maçonnerie est finie, ainsi que la couverture et la pose des chenaux.

Un grand coup de peinture pour conclure les travaux, ainsi que la pose de la porte sectionnelle.



Le garage du collège de Vers-l'Eglise à la fin des travaux de réfection.

ÉTÉ

Avec l'arrivée des beaux jours, entre les gazons, les fauchages et les divers goudronnages, le service de la voirie a de quoi faire.

Des tronçons de route ont été restaurés par des entreprises de génie civil, comme ce fut le cas notamment pour le **chemin de Marnex**, le **chemin du Rosex d'en Bas**, la **place autour de la Maison de Commune**, ainsi que pour la **première partie de la route des Voëttes**.

Il convient de relever **que le chantier de la route des Voëttes s'est révélé être complexe** en raison des conditions météorologiques, du trafic touristique, de la circulation du bus scolaire et de l'étendue des travaux qui bloquait l'accès aux propriétés de plusieurs riverains.

De plus, **les travaux ont rencontré des difficultés en raison d'une grande instabilité du terrain et de quelques poches d'eau qui ont dû être drainées en amont**, repoussant ainsi le goudronnage de la chaussée jusqu'à l'aube de la saison hivernale.



*Dagane CAGLI à gauche
Nathanaël LIARDET, à droite*

Début juillet, nous avons reçu les très bons résultats des examens de fin d'apprentissage de nos deux apprentis, **MM. Nathanaël LIARDET et Dagane CAGLI**, qui décrochent, avec brio et une très bonne moyenne, leur CFC d'agent d'exploitation – section voirie.

Nous les félicitons et les remercions vivement pour tout le travail fourni, pour leur bonne humeur et pour leur constance durant ces trois années. Bravo à eux !!!

Ils resteront jusqu'au mois de décembre avant d'entamer leur école de recrue. Un nouvel apprenti, M. Baptiste BERTHOLET, a débuté son apprentissage le 2 août et nous lui souhaitons plein succès.



Réfection des pavés devant
l'Office du Tourisme

Durant l'été, plusieurs chantiers ont été réalisés, dont notamment **la réfection des pavés, des escaliers et de la rampe d'accès pour handicapés de l'Office du tourisme.**

Une campagne a aussi été réalisée pour **détruire les plantes nuisibles**, comme la berce du Caucase.

Il s'agit là d'un travail pénible lors de grandes chaleurs puisqu'il implique le port de combinaisons afin d'éviter les brûlures causées par le contact avec les plantes.



Le personnel de la voirie paré à lutter
contre les plantes nuisibles ...

Suite aux violents orages qui se sont déversés sur les diverses herse des cours d'eau, en amont de nos routes, **de grands curages ont dû être effectués** avec nos véhicules mais, pour des raisons d'accès et de longueur de grue, il a également été requis l'intervention de tiers, comme l'entreprise Busset Transports et Gravière SA.



Passage canadien

Quatre passages canadiens ont été vidés, remaçonnés et totalement remis à neuf.

Une équipe de la voirie s'est rendue au collège d'Aigremont, au Sépey, pour la réalisation d'une fouille, du côté nord de l'établissement scolaire, aux fins de permettre à une entreprise de procéder à la réfection de l'étanchéité des soubassements du bâtiment.

Par la même occasion, le personnel communal a refait deux couvercles sur des regards des eaux claires, situés dans la cour d'école, afin de les sécuriser avec des fermetures adaptées et verrouillables.

Plusieurs fouilles pour les eaux claires ont également été réalisées :

- **en-dessous du collège des Diablerets**, afin d'éviter les infiltrations dans le chalet sis en contrebas, en bordure de la rue de la Gare ;
- **entre la route des Bovets et la route cantonale du Pillon**, pour récupérer l'eau de la route qui coule sur le chemin d'accès à une propriété privée ;
- **en bordure du chemin des Doux**, pour permettre une meilleure évacuation des eaux pluviales du fossé sis en amont.

AUTOMNE



Réfection des murs du Vieux Logis

Durant l'automne, **la voirie a rénové le chalet du Vieux Logis** à Vers-L'Église. Les fissures des murs ont été traitées, le drainage côté sud réhabilité, le goudron refait et les murs repeints dans leur totalité.

Plus tard dans la saison, le personnel s'est chargé de préparer la saison hivernale. Ainsi, elle a procédé à **la pose des perches à neige, au retrait du mobilier urbain, à la préparation des machines et à la pose de l'éclairage de la piste de ski de fond nocturne.**



Pose de claies en bois pour les parkings skieurs – Journée Osez les Métiers

Les claies en bois ont été installées pour permettre aux véhicules de se parquer en hiver. Toutes ces claies sont fabriquées par les collaborateurs de la voirie afin de garantir un matériel solide et un renouvellement du stock, hiver après hiver.

Le service de la voirie a accueilli trois enfants de l'ESOL dans le cadre de la JOM (Journée Osez les Métiers).

A cette occasion, les jeunes gens ont pu participer à la pose des claies en bois pour les parkings skieurs et prendre part au nettoyage des feuilles sur le chemin qui borde la Grande-Eau. Ces activités ont beaucoup plu aux enfants.

Pour terminer, **l'ensemble des collaborateurs de la voirie effectue chaque année diverses tâches et prestations pour différentes manifestations**, telles que le FIFAD, le Salon des Alpagnes, la Diablerets 3D et le Trail Blanc, Diables en Fête, etc.

Dépendant de la météo, laquelle est souvent capricieuse, le service **de la voirie met du cœur à l'ouvrage pour mener ses tâches à bien.**



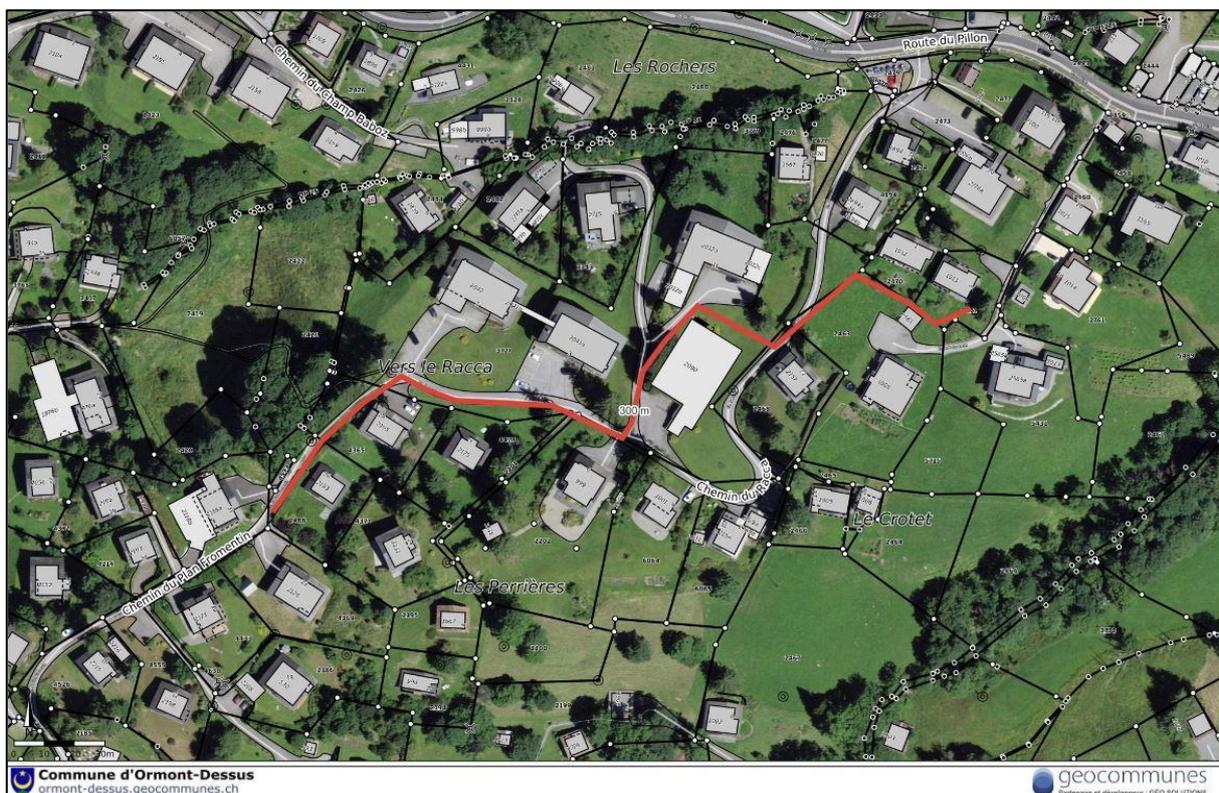
Le service de la Voirie

SERVICE DES EAUX

En 2024, le service des eaux a effectué beaucoup de tâches variées, dont notamment :

- l'autocontrôle ;
- le changement de compteurs ;
- les différentes analyses pour l'eau potable ;
- les réparations de fuites ;
- les remplacements de conduites ;
- le nettoyage des infrastructures ;
- la révision de diverses bornes hydrantes ;
- etc.

A l'aube du mois de mai débute **le chantier du Racca, synonyme du lancement d'un projet d'envergure et d'un grand défi en regard des délais à respecter**, tenant compte que les travaux qui suivent la pose du réseau d'eau sont déjà agendés, dont notamment le goudronnage de la route.



Plan de situation chantier du Racca – en rouge le tracé de la conduite remplacée

Dans le cadre de ce chantier, le bureau AWI ingénieurs conseils a été mandaté afin de nous assister dans les démarches administratives auprès du canton et de l'ECA, dans les demandes d'autorisations, ainsi que dans l'obtention des subventions.

Il a aussi permis de faire le lien entre les différents intervenants, comme **la Romande Energie qui a profité de ce chantier pour procéder à l'entretien de certains de ses ouvrages. Sa participation à ce projet a ainsi fait baisser le coût des travaux de génie civil à charge de la Commune** puisque ceux-ci ont été réparti entre plusieurs entités.

Les travaux de creuse ont été effectués par l'entreprise Atra SA et les travaux de pose de réseau par l'entreprise TSC SA à Villars. Ces deux prestataires nous ont donné entière satisfaction.

La mauvaise météo a beaucoup ralenti les opérations, de même que le terrain difficile jonché d'énormes cailloux, modifiant substantiellement le profil de fouille et la durée des travaux.

Les travaux se sont terminés à la fin juin et à la satisfaction de tous.

Quelques surprises « informatiques » sont survenues durant l'été. **Certains modems de la télégestion du réseau d'eau (alarme) sont devenus obsolètes et ont cessé de fonctionner**, obligeant ainsi le service des eaux à intervenir et à mettre en mode manuel le réseau.

Par conséquent, il a été nécessaire de changer ces appareils dans les plus brefs délais. La révision

des autres modems du réseau a permis de changer les modèles en passe d'être obsolète et, ainsi, de prévenir la survenance de tout problème de ce type pendant la saison hivernale.

Notons que dans un avenir proche, **certains appareils devront être mis à niveau suite à l'abandon, à la fin décembre 2025, de la technologie de la 3G au bénéfice de la 4G.**

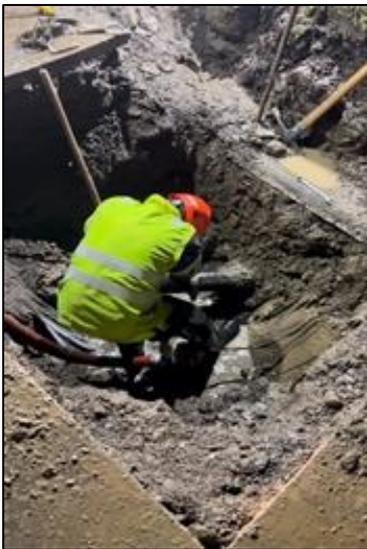
Tenant compte du rapport de l'OFCO et de ses recommandations, **certains ouvrages ont été assainis**. Ces travaux ont été réalisés par la maison Flotron au Sépey.

Dans la nuit du 4 septembre 2024, une énorme fuite, sise au chemin de la Corbaz 26, a contraint les collaborateurs du service des eaux à intervenir d'urgence, plusieurs ménages n'étant plus alimentés en eau. **Une réparation sommaire a été effectuée pour permettre aux usagers concernés d'avoir de l'eau** le lendemain matin.

Après avoir apprécié la situation, la Municipalité a décidé de **changer un tronçon de conduite**

d'environ 100 mètres afin de prévenir tout risque de nouvelle fuite à cet endroit.

Ces travaux ont été effectués durant le mois d'octobre. L'ensemble des opérations de génie civil, soit la creuse, le remblayage, l'aménagement et le goudronnage ont été effectués par le service de la voirie, tandis que la pose du réseau a été effectué par le service des eaux de la Commune.



Fuite du 4 septembre 2024



Pose du réseau au chemin de la Corbaz

En 2024, le service des eaux a été passablement sollicité pour la surveillance du réseau, notamment en raison des intenses précipitations des mois de mai, juin, juillet et septembre 2024. Tenant compte d'une turbidité élevée, soit les particules fines en suspension, le service a dû jongler entre plusieurs sources pour permettre à tout le monde d'avoir de l'eau de qualité en suffisance.

ÉPURATION DES EAUX



STEP d'Ormont-Dessus

En 2024, la station d'épuration a continué de traiter un volume important, soit **plus de 119,92 tonnes de boues déshydratées** qui ont été évacuées à la SATOM de Monthey.

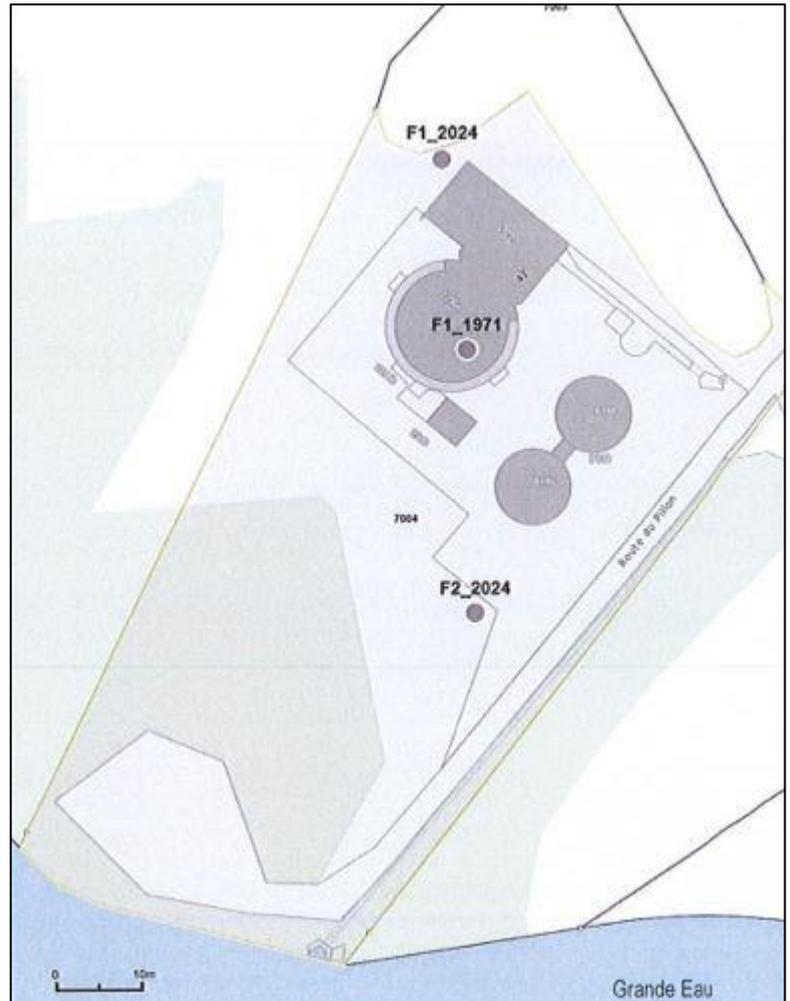
Dans la continuité de l'année 2023, 2024 a permis de réviser le solde des pompes de relevage, soit 3 pièces. Ainsi, **en deux ans, l'ensemble des stations de pompage ont fait l'objet d'une révision complète.**

La construction de la STEP d'Ormont-Dessus en 1973, implique que, après plus de 50 ans d'activité, une mise à niveau soit étudiée, notamment parce qu'un nombre important d'équipements arrive en fin de durée de vie. Ainsi, **deux forages ont été réalisés à la STEP pour la pose de deux piézomètres** permettant le contrôle du niveau de la nappe phréatique.

Parallèlement, les services cantonaux ont sollicité la Commune d'Ormont-Dessus pour fonctionner comme **l'une des dix communes pilotes pour l'élaboration de la nouvelle version du Plan Général d'Evacuation des Eaux, dit PGEE 2.0.**

Le PGEE est un outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux polluées et non polluées. Il tient compte de tous les aspects liés à l'évacuation des eaux, il planifie non seulement la construction, mais aussi l'exploitation, l'entretien et le financement du système de gestion des eaux de la commune.

Ainsi, le PGEE doit apporter la connaissance des réseaux, des problèmes particuliers et des possibilités et contraintes de gestion des eaux. Il permet de définir des mesures de construction, d'exploitation et d'entretien, avec leurs coûts et leur planification dans le temps.



Plan de situation des deux piézomètres (F1_2024 et F2_2024)

Notons que l'élaboration du PGEE est obligatoire pour les communes, en regard de l'article 5 de l'ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998, et que celle-ci devra être effective en 2026. Ainsi, être « commune pilote » offre l'avantage de, non seulement être accompagné dans la mise à jour complexe du PGEE communal, mais également de pouvoir bénéficier **d'un soutien financier de l'Etat pour la mise en place de cet outil.**

Tout au long de l'année, l'exploitant et son second ont entretenu la STEP à intervalle régulier :

- nettoyage ;
- sortie des boues ;
- diverses inspections avec la caméra ;
- déshydratation des boues ;
- analyses,...

GESTION DES DÉCHETS

Les infrastructures de gestion et de traitement des déchets se composent de la déchetterie communale de Vers-l'Église et des éco-points

répartis sur le territoire communal, sans compter le réseau de petites poubelles « corbeilles » disséminées sur l'ensemble de la Commune.

La collecte des déchets dans les éco-points est assurée par :

- **Genillard Transports & Fils Snc**, pour les ordures ménagères ;
- **Busset Transports et Gravière SA**, pour le papier et le verre ;
- **Valtex**, pour le textile ;
- **le service de la voirie**, pour le Pet et l'alu.

Le transport des déchets de la déchetterie aux centres de tri et de traitement est assuré par :

- **Busset Transports et Gravière SA**, pour le papier, le verre, les encombrants, le bois usagé et les compostables ;
- **Genillard Transports & Fils Snc**, pour les ordures ménagères
- **Meca-Transports Sàrl**, pour le Pet
- **Bader Fers Recycling SA**, pour la ferraille

Nos principaux partenaires pour le traitement des déchets sont :



VALTEX

2024	8.9 t.
2023	10.5 t.
2022	14 t.

Le textile est collecté et transporté dans les centres de traitement par l'entreprise Valtex, société spécialisée dans l'économie circulaire et la valorisation du textile.

85% des textiles récoltés sont revalorisés dans les filières de Valtex. La totalité des revenus générés par cette activité de revalorisation des textiles est réinvestie dans des prestations d'insertion socioprofessionnelle au bénéfice de la communauté.



En 2024, à l'échelle de la Commune, c'est quelques 275'009 bouteilles qui ont été recyclées par **PET-Recycling Schweiz** puis transformées en PET recyclé de qualité.

Outre la production de matières premières précieuses, **cette collecte a permis l'économie d'environ 20 tonnes de gaz à effet de serre et 5'417 litres de pétrole.**



2024	7.6 t.
2023	8.3 t.
2022	8.7 t.

Tonnage des déchets récoltés et traités

	2024	2023	2022	2021
Ordures	419.38 t.	428.90 t.	422.98 t.	435.82 t.
Encombrants	177.34 t.	151.20 t.	128.86 t.	130.70 t.
Déchets compostables	120.88 t.	111.10 t.	89.70 t.	98.64 t.
Bois usagés	135.60 t.	131.80 t.	126.06 t.	142.50 t.
Papiers – cartons	138.30 t.	136.10 t.	138.21 t.	148.88 t.
Ferraille	52.96 t.	35.50 t.	43.09 t.	77.07 t.
Verres	189.86 t.	193.50 t.	214.58 t.	208.34 t.
Autres	108.85 t.	144.35 t.	127.53 t.	153.81 t.
Total	1'343.17 t.	1'332.45 t.	1'291.01 t.	1'395.76 t.

En 2024, la Commune a fait l'acquisition d'un compacteur à encombrants de 30 m³ qui permet de réduire le volume des déchets et d'économiser des transports à l'usine de traitement tout en réduisant, ainsi, les émissions de gaz à effet de serre.

Notons que cet investissement a été autorisé par voie de préavis municipal n°07-2023, dit préavis accepté dans la séance ordinaire du Conseil communal du 22 juin 2023.



Déplacement container pour le stockage des pneus usagés

L'installation du nouveau compacteur à encombrants a nécessité quelques aménagements, tels que le déplacement du container maritime prévu pour le stockage des pneus usagés.



ci-contre, Installation du nouveau compacteur à encombrants

Notons encore que le **compacteur à papier mobile**, régulièrement en panne et devenu vétuste, a été remplacé.

SACS POUBELLES TAXÉS

En 2024, la Municipalité a poursuivi sa lutte contre le dépôt de sac à ordures noir non-taxés dans les moloks par des contrôles réguliers.

Ces contrôles ont permis d'identifier et de dénoncer un certain nombre de contrevenants qui ont pu être, in fine, mis à l'amende.

ÉCO-POINTS

Tout au long de l'année, et particulièrement durant les périodes d'affluence touristique, le personnel de la voirie a régulièrement **nettoyé et entretenu les différents éco-points**, ainsi que procédé à la **vidange des corbeilles à déchets** jalonnant les routes de la Commune.

TOURISME



L'année 2024 a été le témoin d'un remaniement important des cadres de l'office du tourisme des Diablerets avec, in fine, **la nomination de M. Patrick GROBETY à la fonction de directeur de cet office.**

Bien connu de toutes les instances touristiques et des habitants de la région, fraîchement retraité de l'hôtel Les Sources, M. GROBETY nous fait bénéficier de toute son expérience acquise au fil des ans dans la gestion hôtelière et dans les comités touristiques régionaux.

Nous lui en sommes reconnaissants.

Durant cette année, **le staff de l'Office du Tourisme** a changé, puisque deux nouveaux collaborateurs ont été engagés pour pallier aux départs des précédents. Ainsi, le personnel se compose de 6 équivalents plein temps. **Un grand merci à eux pour leur engagement tout au long de l'année.**

CITAV

La **CITAV**, Communauté d'Intérêt Touristique des Alpes Vaudoises, a mandaté, dès 2023, la HES-SO Valais, Institut tourisme, pour la réalisation d'une **étude sur la gouvernance touristique des Alpes vaudoises afin d'en analyser l'organisation structurelle du tourisme** et d'en dégager des recommandations pour une gouvernance touristique performante.



Suite aux premiers résultats de cette étude, un groupe de travail a été formé en 2024 afin de poursuivre ces travaux et proposer des solutions pour optimiser et alléger les structures touristiques actuelles devenues redondantes.

CARTES BIENVENUE ET FIDELITE



2024 marque la première année d'utilisation des cartes numériques « **Bienvenue** » et « **Fidélité** ».

Si tout ne s'est pas déroulé sans accrocs, l'immense majorité des utilisateurs et des prestataires a pu expérimenter cette nouvelle façon de faire avec satisfaction. Les problèmes soulevés par les uns et les autres sont soit résolus, soit en voie de l'être.



2024 a vu l'entrée de la patinoire intérieure des Diablerets dans les offres des deux cartes. Le retour des personnes qui ont bénéficié de cette activité est très positif et l'expérience va se poursuivre en 2025.

Notons que la Commission des taxes touristiques a tenu, à l'automne 2024, une séance de travail avec l'ensemble des prestataires des cartes « Bienvenue » et « Fidélité » afin de préparer la saison 2025.

TAXE DE SEJOUR

	Taxe Séjour encaissée	Diff. An / An-1		Nuitées
2024	424'097.11CHF	+ 26'395.16 CHF (+ %)	2024	116'851
2023	397'701.95 CHF	+ 158'323.45 CHF (+ 66%)	2023	111'733
2022	239'375.50 CHF	+ 56'063.05 CHF (+30%)	2022	97'037

Les comptes détaillés de la taxe de séjour figurent en fin de ce rapport, après les comptes communaux

ÉVÉNEMENTS ET CULTURE

MANIFESTATIONS

En 2024, ce ne sont pas moins de **42 demandes de manifestation**, déposées via le **POrtail CAntonal des MAifestations (POCAMA)**, qui ont été traitées par les services communaux. A noter que la plateforme cantonale est appelée à migrer vers une nouvelle version en 2025 et que les premiers tests ont été réalisés à la fin 2024.

La Commune soutient, dans la plupart des cas, les différents organisateurs par la mise à disposition de prestations tant matérielles que sécuritaires.



RAIFFEISEN ERIKA HESS OPEN – 14 FÉVRIER 2024

Moment de sport, d'amitiés et de convivialité, cette **course populaire de ski alpin**, qui rassemble petits et grands pour un slalom géant sur le haut de la piste olympique, a connu, une fois encore, un franc succès.



FLUO FLASH FUN (FFF) – 30 MARS 2024

Une des grandes manifestations de l'hiver, cet **événement**, qui célèbre d'année en année la période des années huitante, a connu sa 20^{ème} édition.

Une édition record de tous les superlatifs qui a permis de célébrer une époque qui fait encore danser jeunes et moins jeunes.

TOUR DU CHABLAIS - 8 MAI 2024

C'est sur un parcours de 9'480 mètres, agrémenté d'un dénivelé positif de 297 mètres, que la Commune a accueilli la 6^{ème} et dernière étape du Tour du Chablais. **Cette course à pied a réuni plus de mille personnes dans une ambiance survoltée.**



DIABLES EN FÊTES - 26 AU 28 JUILLET 2024

La traditionnelle fête villageoise des **Diabes en Fête**, a permis à tous de passer des moments festifs et conviviaux devant des concerts atypiques.

Notons que, contrairement aux éditions précédentes, **le corso fleuri n'a pas eu lieu puisque le comité d'organisation a pris la décision de l'organiser qu'une année sur deux.**

INAUGURATION DE LA SCULPTURE EN L'HONNEUR DE LISE-MARIE MOREROD ET WILLY FAVRE - 08 AOÛT 2024

Mme Nicole PICHARD a eu l'idée de faire figurer sur un monument, côte à côte, deux de nos champions emblématiques.

L'inauguration, avec la présence de certaines légendes du ski suisse des années 70-90 et de Marc ROCHAT, symbole du présent, s'est tenue le 8 août 2024. Merci à Mme PICHARD pour cette initiative et aux propriétaires de la parcelle qui ont mis une surface de celle-ci à disposition pour cette belle réalisation qui met notre patrimoine sportif à l'honneur.



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ALPIN DES DIABLERETS (FIFAD) – 03 AU 10 AOÛT 2024

Cette 55^{ème} édition du FIFAD a été une réussite à tous points de vue. Le palmarès consacre toujours des films d'une diversité sans égale et d'une qualité irréprochable. Le programme riche et varié a généré une forte affluence et nous nous réjouissons par avance de l'édition 2025.

MOVING MOUNTAINS – 21 ET 22 AOÛT 2024

En 2024, ce forum annuel, consacré à l'évolution des perspectives économico-sociales des régions de montagnes, a exploré le scénario de la nouvelle attractivité des montagnes.

Les thèmes de l'hébergement, la mobilité et l'énergie ont été abordés avec des exemples concrets et des pistes à suivre.

200 participants de tous horizons ont participé à l'événement et ont pu débattre dans une ambiance empreinte de sérieux mais également conviviale et festive.



DISCO PATINS LE 19 OCTOBRE 2024

Les jeunes n'ont pas été oubliés et une disco patins (à roulettes) a eu lieu à la Maison des Congrès des Diablerets. Ambiance garantie sur de faux airs de Fluo Flash Fun et parents et enfants sont ressortis enchantés par l'expérience.

La Municipalité tient à remercier sincèrement tous les bénévoles qui œuvrent, sans relâche, à la bonne marche de tous les événements.

En effet, sans cet engagement et cette motivation, rien ne serait possible, alors : MERCI !

CULTURE

AILYOS ART ET NATURE – EXPOSITION

De juillet à octobre, le territoire communal a, à nouveau, accueilli l'exposition « AILYOS Art et Nature ». Le royaume de l'étrange était à l'honneur et ces sculptures ont connu, une fois encore, un grand succès.



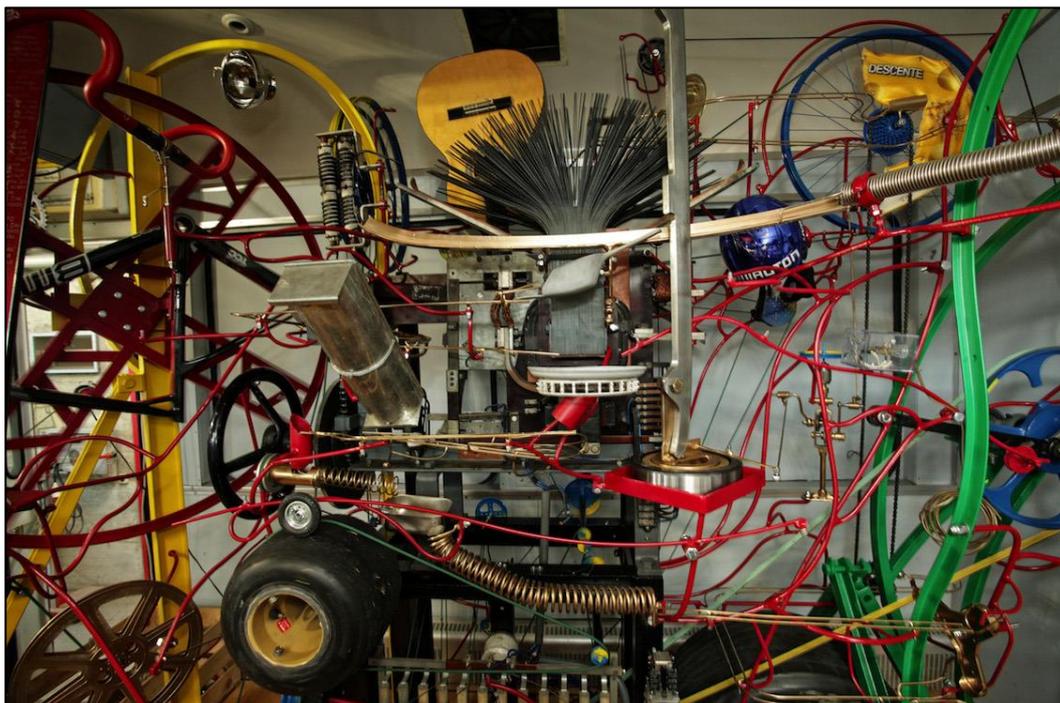
« Lune mystique »
du sculpteur Alexandre Berlioz



« C'est chouette »
du sculpteur Charles Chappex

CHABLAIS SCOPE

De mi-décembre 2023 à fin mars 2024, la Commune a accueilli le Chablais Scope le long du chemin des Grandes Isles. Cette œuvre cinétique de 35 mètres de long, réalisée par l'artiste Pascal BETTEX est un mobile géant construit dans une rame des TPC. Elle représente les différentes facettes du Chablais valaisan et vaudois et le fait rayonner au gré de ses apparitions.



Module « sports et célébrités » du Chablais Scope

SUBVENTIONS COMMISSION CULTURELLE ET SPORTIVE

Comme chaque année, la **Municipalité soutient financièrement** un grand nombre de manifestations, d'événements culturels et sportifs organisés dans notre Commune, ainsi que divers organismes ou sociétés locales.

Subventions 2024 (en CHF)

Musée des Ormonts	20'000.00
Festival du Film des Diablerets	9'500.00
Musique et Neige	5'000.00
Radio Chablais	4'200.00
Diablerets 3D & Trail Blanc	5'000.00
Société de gymnastique	2'000.00
Tennis Club	1'000.00
Passeport Vacances	1'000.00
Musique et Montagne	3'500.00
CAS Chaussy	500.00
Chœur Mixte	2'000.00
Erika Hess Open	1'000.00
Humani'Trail	5'000.00
Ski Club des Diablerets	3'000.00
Association START	3'000.00
Moving Mountains	15'000.00
Total	80'700.00

En complément de ces soutiens, la Commune offre également de nombreuses **prestations complémentaires en nature**, telles que des heures effectuées par la voirie, du matériel mis gracieusement à disposition ou encore des tarifs de location des infrastructures communales préférentiels.

SPORTS ET JEUNESSE

SENTIERS PÉDESTRES

Les intempéries de l'hiver ont mis à mal bien des sentiers. Il a fallu à la voirie déployer de gros efforts pour les remettre en état. L'engagement d'un aide au préposé aux sentiers pédestres a permis d'améliorer l'entretien et d'optimiser le balisage.

Ainsi, chaque automne, le préposé aux sentiers pédestres se charge de la fermeture de nos **35 itinéraires (300 km)** et du démontage des **4 passerelles** situées dans notre Commune.



Déviation le long de la grande Eau

Cette période marque également la mise à l'abri des nombreux panneaux de randonnées en altitude qui ne supporteraient pas la pression d'une grande quantité de neige.

Le balisage des 36 km de sentiers raquettes est également effectué à la même période.

Le sentier entre le lac Retaud et Isenau a été l'un des itinéraires les plus courus de l'année écoulée. Un entretien spécifique doit y être apporté.



Eboulement le long des traverses de la chaîne du Chaussy

Décompte d'heures du préposé à l'entretien des sentiers

	2022	2023	2024
Hiver (Janvier - Avril)	74 heures	78 heures	97 heures
Été (Mai - Décembre)	937 heures	567 heures	688 heures
TOTAL	1'011 heures	645 heures	785 heures

ZURICH VITAPARCOURS

Le parcours-vita est très fréquenté et nécessite un entretien constant. Ainsi, outre l'intervention du service de la voirie, **des journées de travail des collaborateurs de la Zurich, les « Community-Days », sont organisés chaque année par la Fondation du Parcours VITA.**

A ce titre, en 2024, des volontaires de la Zurich ont participé à une journée de travail dévolue à l'entretien du parcours des Diablerets.

Merci à eux.

REMONTÉES MÉCANIQUES



A gauche, M. Deburaux, nouveau directeur de TVGD SA, qui remplace, à droite, M. Dubois lequel a pris sa retraite en 2024 (photo 24 heures)

Suite au départ en retraite de M. Christian DUBOIS, que la Municipalité profite de remercier ici pour ces nombreuses années d'excellente collaboration, les remontées mécaniques Télé-Villars-Gryon-Diablerets (TVGD) se sont dotées d'un nouveau directeur en la personne de M. Martin Deburaux.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur une personne dynamique qui apporte une vision orientée client sur son domaine.

Nous lui souhaitons une bonne et fructueuse saison 2024-2025

PARC DES SPORTS

Dans sa séance extraordinaire du 16 mai 2024, le Conseil communal acceptait le préavis municipal n° 02-2024, relatif à la demande d'un crédit de CHF 195'000.00 pour la **seconde phase d'étude du projet de rénovation du Parc des Sports**.



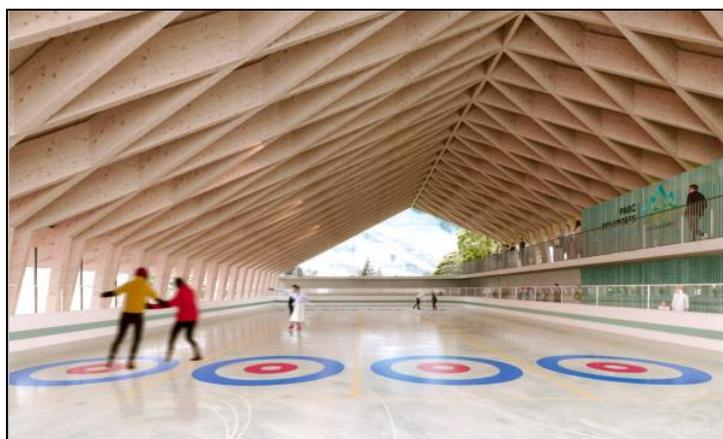
Projection PdS extérieur

Ainsi, la Municipalité a confié le mandat, au bureau RDR Architectes SA, de poursuivre l'étude du projet de revitalisation du Parc des Sports.

L'Exécutif se réjouit de voir ce projet avancer avec la collaboration de la Commission ad' hoc du Conseil communal.

Les grandes lignes du projet ont été dessinées et, parallèlement, les Autorités préparent le dossier qui permettra d'obtenir un éventuel financement étatique.

Ces travaux se poursuivront en 2025.



Projection PdS intérieur halle

**PARC
DES SPORTS
LES DIABLERETS**



MOBILITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

MOBILITÉ

TPC – LIGNE ASD



Nouvelle rame ASD dont le design publicitaire met en avant Glacier 3000

Les Transports Publics du Chablais (TPC) ont fait l'acquisition de trois rames, flambant neuves, améliorant ainsi le confort des voyageurs tout en donnant à ce train de montagne une allure de modernité. La ligne ASD, sur le déclin par le passé, semble avoir inversé la tendance avec les améliorations entreprises par les TPC et l'arrivée de nouveaux projets.

L'inauguration des nouvelles rames ASD s'est tenue le 21 juin 2024 au dépôt de l'entreprise ferroviaire.



ci-contre, le nouveau quai LHana de la gare des Diablerets



GARE DES DIABLERETS

Conformément à la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand), et suite à l'acceptation, par le Conseil communal, du préavis municipal n° 04-2024 relatif à une demande de crédit de CHF 125'000.00, **la Municipalité a pu entreprendre le réaménagement de l'arrêt de bus de la gare des Diablerets, point de connexion avec les lignes de bus des TPC et de Car Postal.**

Notons que durant l'année 2023, les TPC avait déjà procédé aux assainissements nécessaires des quais ferroviaires, selon une procédure fédérale propre aux chemins de fer.

DIABLOBUS

Le Diablobus a circulé 38 jours durant la saison hivernale 2023-2024, soit entre le 25 décembre 2023 et le 25 février 2024, principalement pendant les vacances scolaires et les week-ends, **et 58 jours en été**, soit du 29 juin au 25 août 2024.



Le Diablobus est un service gratuit pour tous.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



En 2024, la Commune a mis à jour et complété son parc de bornes de recharge pour véhicule électrique en collaboration avec la société evpass.

Désormais, **5 bornes sont réparties sur le territoire communal**, soit sur la place de la Maison des Congrès (2), sur le parking du Parc des Sports (2) et le long du bâtiment de la Maison du feu (1).

ÉCOLES

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES ORMONTS ET LEYSIN (AISOL)

L'Association Intercommunale Scolaire Les Ormonts-Leysin (AISOL) est une association de communes, dont les compétences relèvent du domaine scolaire et parascolaire des Communes d'Ormont-Dessus, d'Ormont-Dessous et de Leysin

Conformément à la Loi Scolaire, l'AISOL a mis en place un **Conseil d'Établissement qui œuvre à l'insertion de l'établissement scolaire dans la vie locale** en privilégiant l'échange d'informations entre tous les acteurs (école, autorités locales, population, parents et élèves).

Notons que Mme Micheline NAUER, laquelle a exercé pendant plus de 10 ans, en qualité de secrétaire du Comité de direction, du Conseil intercommunal et du Conseil d'établissement, a

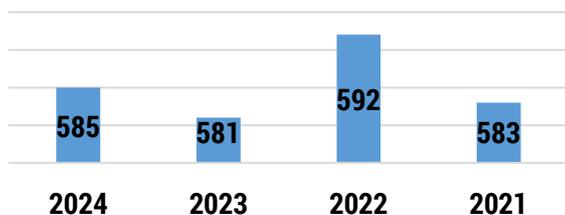
décidé de réorienter son activité professionnelle à fin octobre 2024. La Municipalité lui souhaite plein succès pour l'avenir et elle souhaite la bienvenue à Mme Séverine MERMOD qui la remplace dans ses fonctions au sein de l'AISOL.

Suite à la démission de M. Pascal Francfort, Président du Conseil intercommunal et Conseiller communal à Ormont-Dessous, le Conseil intercommunal a procédé à l'élection de la nouvelle présidence.

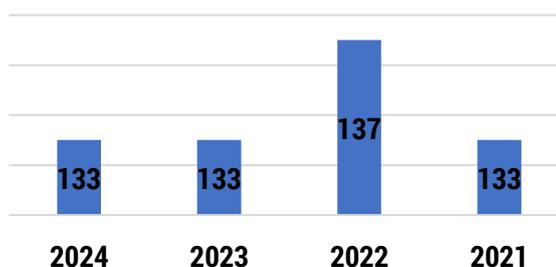
Ainsi, **Mme Isabelle LOUP, Conseillère communale à Ormont-Dessus, a été élue Présidente dudit conseil**. Elle sera secondée dans ses tâches par Mme Gretel GINIER, Syndique d'Ormont-Dessous, élue Vice-présidente.

Le nombre d'élèves fréquentant l'établissement est stable. Au 1^{er} octobre 2024, nous comptons **585 élèves** (581 en 2023), dont **133 habitants sur Ormont-Dessus**, soit 40 en secondaire (37 en 2023) et 93 en primaire (96 en 2023).

Nombre d'élèves dans l'établissement



Elèves d'Ormont-Dessus



L'établissement scolaire les Ormonts Leysin accueille des jeunes athlètes encadrés par le **Centre régional de performance Alpes Vaudoises de Ski Romand** pour les disciplines de ski alpin, de ski de fond et de ski freestyle.

Les classes supplémentaires, lesquelles avaient été ouvertes en 2023 en réhabilitant les locaux de l'ancien collège de Leysin, sont toujours utilisées.

En effet, malgré une population d'élèves relativement stable, l'organisation pédagogique des cours dispensés, ainsi que les cours spécifiques, requiert davantage de locaux.

Le Comité de direction siège tous les mois et il traite des affaires courantes, dont notamment la problématique des transports, l'organisation des cantines et des devoirs surveillés. Il supervise les leçons de ski effectuées dans le cadre scolaire, ainsi que le camp des élèves de 9^{ème} année à Estavayer-le-lac et, pour la première fois en 2024, le camp des élèves de 10^{ème} année organisé à Tenero, Fiesch ou sur le Tour des Dents du Midi.

ŒUVRES SOCIALES

ARASAPE (ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT D'AIGLE ET PAYS-D'ENHAUT)



L'ARASAPE est une association de 18 Communes, au sens de l'art. 12 de la Loi sur les Communes, regroupant les Communes du District d'Aigle et du Pays-d'Enhaut.

Cette entité veille à l'application de :

- **La Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) ;**
- **Le Règlement sur les agences d'assurances sociales.**

Les Autorités de l'ARASAPE :

Le Conseil Intercommunal

Président : Léonard STUDER, Villeneuve

V-Présidente : Séverine STETTLER, Chessel

Et les délégués des 16 autres communes

Commission de gestion

Laurence HABEGGER, Leysin

Muriel FERRARA, Rennaz

Gilbert FREYMOND, Ollon

Nicole TOUGNE-GENILLARD, O-Dessus

En 2024, les membres du Conseil Intercommunal ont traité les préavis suivants :

AG ordinaire du 30 mai 2024

Préavis n°1-2024, règlement du personnel de l'AJE

Le Conseil Intercommunal a décidé :

- d'approuver le règlement du personnel de l'accueil familial de jour ;
- d'adopter la mise en application au 1^{er} janvier 2025 du règlement du personnel de l'accueil familial de jour (AFJ) ;

Préavis n°2-2024, gestion et comptes 2023

Le Conseil Intercommunal a décidé :

- d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2023 tels que présentés ;
- d'accepter de prélever le montant de CHF 106'359.75 et de CHF 10'610.93 sur les fonds de réserves cantonaux, respectivement du DSAS et des AAS ;
- de donner décharge au Comité de direction pour sa gestion.

Pour ce faire, l'Association s'est dotée d'un Centre Social Régional (CSR) à Bex, depuis le 1^{er} juin 1990, qui dispose d'une **antenne dans le Pays-d'Enhaut** et d'un réseau d'Agences d'Assurances Sociales (AAS) depuis le 1^{er} juillet 2005.

Conformément à la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE), l'ARASAPE est chargée de la création et de la gestion du réseau d'Accueil de Jour des Enfants (AJE - Enfants Chablais) et de la structure de coordination de l'accueil familial de jour, soit les mamans de jour.

Comité de Direction

Président : Fabio LECCI, Rennaz

V-Présidente : Maude ALLORA, Aigle

Carmen DUBOIS, Bex

Pascal BERRUJEX, Château-d'Oex

Aurélien TULOT, Roche

Préavis n°3-2024, relatif au plan de développement 2025-2030 du réseau d'accueil de jour « Enfants Chablais »

Le Conseil Intercommunal a décidé :

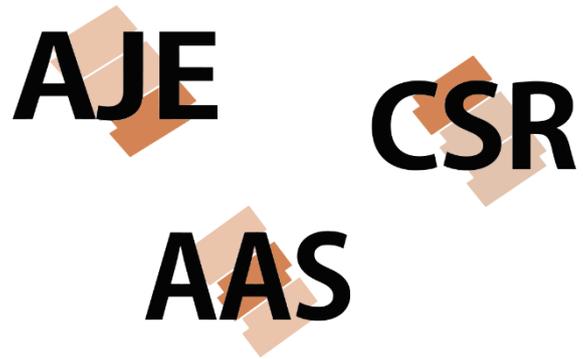
- de valider le plan de développement de l'offre en places d'accueil du Réseau « Enfants Chablais » pour la période 2025-2030 ;
- de confier son application au Comité de direction de l'ARASAPE.

AG ordinaire du 26 septembre 2024

Préavis n°4-2024, relatif au budget 2025 CSR-AAS-RAS

Le Conseil Intercommunal a décidé :

- d'adopter le budget de fonctionnement des secteurs « Centre Social Régional », « Agences d'Assurances Sociales » et « Conseil Intercommunal » de l'ARASAPE



Préavis n°5-2024, budget 2025 du secteur AJE

Le Conseil Intercommunal a décidé :

- de fixer la contribution sociale à 30% du définitif à charge des communes en fonction de la population de chaque commune (soit pour le budget 2025 : CHF 67.00/hab.)
- d'adopter le budget de fonctionnement 2025 de l'accueil de Jour des Enfants, Réseau « Enfants Chablais », présentant un excédent à charge des Communes membres de CHF 10'988'815.00.

En milieu d'année, une direction ad intérim a été mise en place suite au départ du directeur.

Comme relevé à plusieurs reprises par la Commission de gestion de l'ARASAPE, il a été constaté que **l'association rencontre des difficultés financières importantes depuis 2023**. Sachant que les frais de fonctionnement sont couverts par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), **un audit financier a été mandaté par le canton**.

Son rapport a été présenté en automne. **Ses conclusions montrent qu'il est nécessaire et urgent de prendre des mesures pour améliorer la gouvernance et la gestion de l'ARASAPE** afin de rétablir les finances, clarifier les différents

processus de travail et mettre en place une gouvernance intermédiaire. Celles-ci permettront de stabiliser l'association, d'assurer un bon cadre de travail pour les collaborateurs et garantir la délivrance des prestations aux bénéficiaires.

Compte tenu de ce qui précède, et en accord avec le DSAS, **la gouvernance de l'ARASAPE est à charge de M. Olivier FARGEON, Préfet du district de Nyon, et de Mme Dolores RONCERO-CHAVAN, Directrice de l'ARAS de la Riviera**. Ils sont chargés, avec le Comité de Direction et l'appui d'un mandataire externe, de prendre les mesures nécessaires pour que l'ARASAPE retrouve une stabilité et un équilibre financier au plus tard à la fin 2025.

AJE (ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DES ENFANTS)

La Loi vaudoise sur l'Accueil familial de Jour des Enfants (LAJE) est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2006. **Le réseau « Enfants Chablais » regroupe et coordonne les activités des différentes structures publiques du district d'Aigle offrant un accueil de jour pour les enfants** (accueil familial de jour, crèches et nurseries, unités d'accueil pour écoliers (UAPE)).

Ce comité se compose de :

Fabio LECCI, président du Comité de Direction
Séverine STETTLER, Municipale Chessel
Laurence HABEGGER, Municipale Leysin
Nicole TOUGNE-GENILLARD, Municipale O-Dessus
Diane WENNER, Coordinatrice de l'AFJ

La direction du réseau est assurée par Mme Malorie MURISIER. **L'AJE dispose d'un Comité consultatif**, lequel est régulièrement informé des différents taux d'occupation des structures pré et parascolaires du réseau, des décisions prises par le Comité de Direction et l'Assemblée intercommunale par rapport à l'AJE.

Perrine POPULAIRE, Directrice préscolaire
Marijo CORTHEZY, Directrice parascolaire
Malorie MURISIER, Directrice AJE
Sandrine JUSUFI, Assistante de direction AJE

Ainsi, voici **quelques indicateurs de notre Réseau par rapport à l'ensemble des réseaux du Canton de Vaud**. Ces statistiques ont été établies par la FAJE, Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants, **selon les données financières 2023 remises par les réseaux**.

PRESCOLAIRE – nombre de places

	Places totales	Places Enfants Chablais	% du nb total de places
2021	8'600	328	3.8%
2022	8'409	335	4.0%
2023	9'298	372	4.0%

Coût annuel de la place à plein temps pour 2023

Minimum	Moyenne	Maximum	Enfants Chablais
24'107 CHF	37'350 CHF	46'866 CHF	33'424 CHF

Coût moyen horaire du PRESCOLAIRE (en CHF)



PARASCOLAIRE – nombre de places

	Places totales	Places Enfants Chablais	% du nb total de places
2021	10'700	301	2.8%
2022	11'334	317	2.8%
2023	12'384	356	2.9%

Coût annuel de la place à plein temps pour 2023

Minimum	Moyenne	Maximum	Enfants Chablais
12'810 CHF	19'288 CHF	26'787 CHF	19'294 CHF

Coût moyen horaire du PARASCOLAIRE (en CHF)



ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR – nombre de places

	Places totales	Places Enfants Chablais	% du nb total de places
2021	3'448	267	7.7%
2022	3'417	284	8.3%
2023	3'516	314	8.9%

Coût annuel de la place à plein temps pour 2023

Minimum	Moyenne	Maximum	Enfants Chablais
15'705 CHF	22'488 CHF	45'231 CHF	18'575 CHF

Coût moyen horaire de l'Accueil familial de jour (en CHF)



CULTES ET CIMETIÈRE

CULTE

La constitution cantonale prévoit que l'État et les communes sont tenus d'offrir des prestations aux Églises reconnues comme institutions de droit public. Dans le canton de Vaud, et notamment à Ormont-Dessus, ces Églises sont l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), soit la **Paroisse Protestante Ormonts-Leysin**, et l'Église catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD), soit la **Paroisse Catholique Leysin-Les Ormonts**. Les articles 21 à 24 de la Loi sur les Relations entre l'État et les Églises reconnues de Droit Public (LREEDP) fixent les prestations minimales que les communes doivent offrir, dont notamment la prise en charge des frais nécessaires d'exploitation et d'entretien courants et de l'entretien lourd des lieux de culte, ainsi que la prise en charge des salaires des musicien·ne·s d'église.



Célébration du culte de Noël en direct du Temple de Vers-l'Eglise et en eurovision

En novembre 2024, l'organiste de la Paroisse Protestante Ormonts-Leysin, **Mme Anastasia DUKHAREVA**, a décidé de rejoindre la paroisse du Pays d'en Haut. Un nouveau titulaire sera nommé au printemps 2025. Dans cette attente, la paroisse fait appel à des remplaçants afin d'assurer les cultes du dimanche.

Le Temple de Vers-l'Eglise a eu l'honneur d'accueillir la célébration de Noël diffusée par la RTS en Eurovision. Un grand merci au Diacre, M. Pierre-Alain MISCHLER, à la Paroisse, ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvrés pour que la magie de Noël opère à cette occasion.

CIMETIÈRE

Chaque année, la **Municipalité traite une dizaine de demandes d'autorisation d'inhumation ou de dépôt de cendres** pour des personnes non-domiciliées à Ormont-Dessus. Les Autorités se prononcent également sur la pose des monuments funéraires.

Relevons que, en cette année 2024, le **Service Civile International Suisse (SCIS)**, lequel fêtait son 100^{ème} anniversaire, commémorant sa première action de 1924, qui se déroula précisément à Vers-l'Eglise, a **effectué une demi-journée de travail d'entretien du cimetière.**

Merci à eux !



*Les bénévoles du SCIS à l'œuvre
à l'occasion du 100^{ème} anniversaire du service*

SÉCURITÉ PUBLIQUE

GENDARMERIE

POSTE DE GENDARMERIE DES DIABLERETS

La collaboration avec les gendarmes du poste des Diablerets est très positive. Nous remercions la Gendarmerie et plus particulièrement l'Adjudant Didier GOUMAZ qui, après 40 ans de service, a fait valoir son droit à la retraite au 30 novembre 2024. Il est remplacé, à la fonction de Chef du poste de gendarmerie de Cergnat, par l'Adjudant Sebastian REUTER, lequel est secondé par la Sergente Brigitte PANCHAUD.

POSTE MOBILE DE PROXIMITÉ

Le détachement de proximité de la Police cantonale vaudoise a effectué 3 passages sur le territoire communal durant les mois de février, avril et décembre 2024. Les Postes mobiles de la

gendarmerie permettent de lutter contre le sentiment d'insécurité et ils offrent aux citoyens les services d'un poste de gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

BUREAU DU RADAR

En 2024, le Bureau du radar de la Police cantonale vaudoise a procédé à 20 contrôles radar sur la route cantonale qui sillonne le territoire communal. A ce titre, **6'651 véhicules ont été contrôlés pour 203 conducteurs dénoncés, relevant un taux d'infractions de 3.92%** pour une moyenne cantonale de 2.60%.

POLICE ADMINISTRATIVE

Les heures effectuées par l'Assistant de Sécurité Public (ASP) sont détaillées ci-dessous :

Administration & bureau	636.55
Cimetière	4.25
Collaboration Gendarmerie	1.25
Contrôle licences LADB	3.50
Contrôle parcs	22.00
Dangers avalanches	3.50
Divers	110.50
Entretien matériel & véhicule	61.33
Formation	24.75
Garde-parcs	76.25
Manifestations	128.50
Marchés	3.00
Police de proximité	218.42
Police sanitaire	2.50
Régulation du trafic	11.50
Santé publique	7.00
Séances & réunions	32.75
Signalisation	115.08

AUTRES ACTIVITES

- Relevé pour l'entretien du marquage au sol ;
- Entretien de la signalisation verticale ;
- Contrôle des haies et des prés non-fauchés ;
- Contrôle des licences de vente d'alcool et de tabac ;
- Contrôle de l'affichage publicitaire ;
- Contrôle du respect des règlements communaux ;
- Notifications et dénonciations diverses ;
- Préposé aux inhumations ;
- Contrôle des chiens non-inscrits, gestion des chiens errants ;
- Evacuation des cadavres d'animaux ;
- Suivi des contrôles électriques OIBT des bâtiments communaux ;
- Gestion des accès aux bâtiments communaux ;
- Suivi des contrôles des extincteurs et des défibrillateurs des bâtiments communaux ;
- Contrôle et patrouille préventive sur le territoire communal ;
- Contrôle de l'acquittement de la taxe de séjour par les camping-cars.

GESTION DES GARDES-PARCS

En 2024, 12 garde-parcs ont œuvré pour les diverses manifestations et les parcages hivernaux et estivaux, soit un total de 883 heures effectuées.

Tenant compte de la convalescence de l'ASP de la Commune, MM. Mark NICOLIER et René SCHLATTER ont assuré la gestion des gardes-parcs, qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

NOUVEAU DEFIBRILLATEUR

Afin d'accroître la sécurité à la population, un nouveau défibrillateur, accessible au public, a été installé au mois d'août à l'entrée de l'Auberge de l'Ours à Vers-l'Eglise.



Emplacement du défibrillateur:
Façade EST
Auberge de l'Ours
Route de Vers-l'Eglise 4
1864 Vers-l'Eglise

*Emplacement du nouveau défibrillateur
à l'Auberge de l'Ours*

COMMISSION AVALANCHES

Sur les recommandations du Chargé de sécurité, M. Olivier ROCH, et des différents conseillers techniques, plusieurs minages préventifs d'avalanches ont été effectués durant l'hiver 2024.

Après deux hivers très pauvres en neige, l'hiver 2023-2024 bat encore des records en dessous de 1'800 mètres d'altitude.



Chaîne du Chaussy – 31 janvier 2024

Par contre, en dessus de 2'000 m., l'enneigement était dans la moyenne voire légèrement en dessus des normales.

L'activité avalanche était principalement typique du printemps, les avalanches de type poudreuse n'ont concerné que la moyenne à haute montagne.

Cependant pour la vallée des Ormonts, aucune mesure du concept avalanche n'a dû être mise en place. La majorité des minages concernant le Pillon n'ont pas nécessité de fermeture de la route cantonale.

Nous profitons de ce rapport pour remercier les membres de la Commission avalanches, Monsieur le Voyer de l'arrondissement Est, les collaborateurs de la DGMR, la Gendarmerie, la colonne de secours, les pompiers, l'ASP, ainsi que les différents guides de montagne, lesquels, ensemble, œuvrent, avec succès, à la maîtrise de la problématique des avalanches et à l'évaluation des dangers.



Belle cassure sous Pierres Pointes – 18 avril 2024

ACTIVITÉS DU CHARGÉ DE SÉCURITÉ

- Prise de mesure entre 06h00 et 07h00, suivi d'une analyse de la météo et de la neige ;
- En fin de journée, analyse du bulletin avalanches et de la météo pour le lendemain ;
- Selon le risque, avis à la Commission avalanches selon le cahier des charges et les divers protocoles en vigueur ;
- Régulièrement, sorties en peaux de phoques pour réaliser des analyses du manteau neigeux, souvent à l'aide d'un ECT (Extended Column Test) ;
- Observations régulières des pentes depuis la vallée.

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) ALPIN



Prévenir Secourir Assurer

L'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) et la Direction générale de l'environnement (DGE) ont établi en commun un projet cantonal visant à **renforcer la prévention et la lutte contre les feux de forêts**. Ce projet nécessite de se doter des moyens organisationnels et opérationnels appropriés.

Ainsi, le Conseil d'Etat a décidé, en mars 2024, de soumettre au Grand Conseil un projet de modifications des bases légales, respectivement de la loi forestière cantonale (LVLFO) et de la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS), accompagné d'une demande de crédit de 4.2 millions de francs pour la formation, l'acquisition du matériel d'intervention et de l'équipement de base nécessaire aux pompiers vaudois pour lutter contre les incendies de forêt.

En 2024, le SDIS Alpin est intervenu à 89 reprises pour un total de 1'055 heures d'intervention.

Nombre d'intervention 2024

Interventions feux	17
Interventions alarmes automatiques	28
Interventions inondations	9
Interventions assistance à personnes	13
Interventions pollutions	8
Interventions techniques	14



L'effectif du SDIS Alpin se compose de 110 sapeurs. Le site d'Ormont-Dessus compte 31 membres, dont 29 hommes et 2 femmes.

Les Municipalités de Leysin, d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus ont approuvé, sur proposition du commandant, **la nomination du Sergent-chef Clément FAVRE**, responsable matériel du site des Diablerets, **au grade de Lieutenant** et **la Sergente Murielle GISIGER**, responsable de la protection respiratoire, **au grade de Lieutenante**.

Félicitations à ces deux nouveaux officiers.

La formation continue et les exercices permettent de renforcer continuellement les automatismes d'intervention. Ainsi, **le personnel du SDIS totalise 885 heures de cours cantonaux et 3'520 heures d'exercices effectués au sein du corps de sapeurs-pompiers.**



Exercice anti-chute permettant d'installer une ligne de vie en terrain difficile pour par exemple faciliter l'accès des secours à d'éventuels blessés.



Exercice réanimation dans des conditions difficiles



Soirée d'instruction sur les dangers naturels pour les chefs d'interventions

Nous remercions tout le personnel du DPS (Détachement de Premier Secours) et du DAP (Détachement d'Appui) d'Ormont-Dessus pour le travail effectué cette année, ainsi que pour leur dévouement et leur engagement sans faille au service de la population.

PROTECTION CIVILE

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE (SSCM)



Dans le cadre du Plan climat vaudois (PCV), le SSCM a reçu la mission de déployer les mesures nécessaires sur le plan de la préparation et de l'alerte à la population face aux risques climatiques.

Les vagues de chaleur, la sécheresse ou encore les inondations s'étant abattues sur le pays ces dernières années, ainsi que les risques de pénurie d'énergie pour l'hiver, démontrent le besoin

toujours plus pressant d'agir dans le domaine de la protection de la population face aux conséquences, directes comme indirectes, du dérèglement climatique.

Afin de mener à bien l'objectif global du programme climat, **trois objectifs ont été identifiés :**

- **Soutenir les communes ;**
- **Renforcer les dispositifs d'alerte et d'alarme ;**
- **Renforcer la prévention et l'information à la population.**

Pour atteindre ces objectifs, le déploiement de mesures spécifiques au domaine de la protection de la population est prévu :

- **Elaboration de dossiers communaux de sauvegarde.**
- **Installation de points de rencontre en cas d'urgence (PRU).** Le PRU d'Ormont-Dessus, sis au rez-de-chaussée de la Maison de Commune, est pleinement opérationnel depuis fin 2023.
- **La formation des communes en gestion de crise ;**
- **L'étude de la mise en place d'un système d'alerte à la population par téléphonie mobile ;**
- **La prévention et l'information à la population sur le thème des risques climatiques ;**

Nous relevons que la Commune d'Ormont-Dessus n'est pas à la traîne s'agissant de la mise en place de procédures de protection de la population puisque, de par les nombreux événements qui l'ont touchée, parfois tragiques, elle souffre d'une relative longue expérience en la matière.

A tel point que les concepts mis en place dans le cadre de la Commission avalanches ont été présentés aux services cantonaux aux fins de s'en inspirer.

OFFICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC) DU DISTRICT D'AIGLE

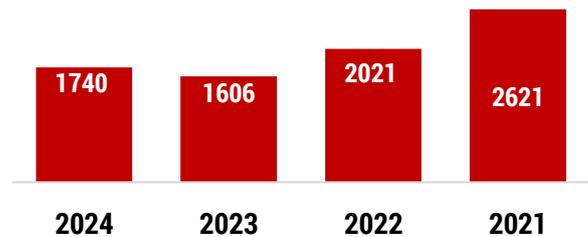


L'Organisation régionale de protection civile du district Aigle (ORPC District Aigle) est une association de communes

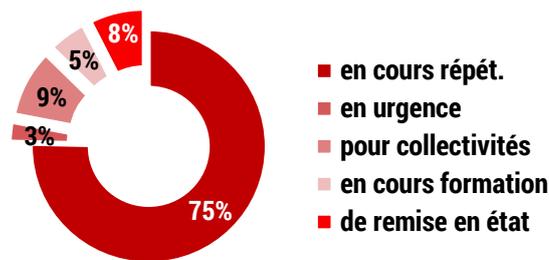
conformément à la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPCi) du 11 septembre 1995 et aux articles 112 à 128 de la loi sur les communes (LC) du 28 février 1956.

Au 31 décembre 2024, l'ORPC est constituée de **15 communes avec 49'205 habitants, pour une superficie de 435 km2.**

Jours de services



Répartition jours de service



CONCLUSION

L'année 2024 boucle avec des résultats positifs, la Municipalité a atteint son objectif d'avoir une parfaite maîtrise de la gestion financière.

L'endettement continue de diminuer. L'amélioration du cash-flow est constante, ainsi que l'alimentation des différents fonds affectés. Comme déjà relevé l'année dernière : c'est un bon signe pour poursuivre les projets envisagés.

La Municipalité confirme que la gestion de la facturation et le suivi de celle-ci sont toujours totalement maîtrisés.

Le renouvellement de différents emprunts a été fait à des taux hypothécaires très intéressants, ce qui conforte la maîtrise des dépenses.

La règle mise en place en début de législature demeure : L'Exécutif continue sans relâche d'avoir une gestion financière prudente et stricte, pour poursuivre la diminution de la dette avant de consentir à de nouveaux emprunts pour les projets d'envergure, comme le **Parc des Sports, la rénovation de la Maison des Congrès ou la STEP.**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal d'Ormont-Dessus

Vu le préavis municipal no 05-2025, Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2024 ;
 Ouï les rapports des commissions chargées de l'étudier ;
 Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour de cette séance.

DECIDE

1. D'approuver les comptes communaux 2024 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2024.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 20 mai 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Ch. Reber



Le Secrétaire municipal :

M. Roch



Commune d'Ormont-Dessus

Comptes 2024

SOMMAIRE des COMPTES 2024

Page	1	Sommaire
Page	2	Marge d'auto-financement
Page	3	Récapitulation par service
Page	4	Détail de l' ADMINISTRATION GENERALE
Page	12	Détail des FINANCES
Page	18	Détail des DOMAINES & BATIMENTS
Page	34	Détail des TRAVAUX
Page	50	Détail de l' INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES
Page	52	Détail de la POLICE
Page	56	Détail de la SECURITE SOCIALE
Page	58	Détail des SERVICES INDUSTRIELS
Page	63	Détail de l' ACTIF
Page	68	Détail du PASSIF
Page	71	Comptes de la TAXE de SEJOUR 2024
Page	77	Rapport de l'organe de révision pour l'année 2024

DETERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT

	<u>Comptes 2024</u>	<u>Budget 2024</u>	<u>Comptes 2023</u>
	CHF	CHF	CHF
<u>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	14'465'472.73	13'363'237.00	14'566'135.34
A déduire :			
- prélèvement sur fonds de réserve	-79'205.49	-68'300.00	-271'506.90
- gains comptables	0.00	0.00	0.00
- imputations internes	-138'555.00	-138'555.00	-144'555.00
<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT NETTES</u>	<u>14'247'712.24</u>	<u>13'156'382.00</u>	<u>14'150'073.44</u>
<u>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	14'228'427.93	13'657'704.00	14'220'143.32
A déduire :			
- amortissements comptables	-868'942.74	-846'200.00	-1'231'000.93
- attributions aux fonds de réserve	-622'086.93	-599'432.00	-790'814.44
- imputations internes	-138'555.00	-138'555.00	-144'555.00
<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT NETTES</u>	<u>12'598'843.26</u>	<u>12'073'517.00</u>	<u>12'053'772.95</u>
<u>EXCEDENT DE RECETTES /DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	1'648'868.98	1'082'865.00	2'096'300.49
(marge d'autofinancement brute)			
<u>MARGE D'AUTOFINANCEMENT NETTE</u>	1'648'868.98	1'082'865.00	2'096'300.49
Capacité d'autofinancement :			
<u>marge d'autofinancement X 100</u>	<u>11.57%</u>	<u>8.23%</u>	<u>14.81%</u>
recettes de fonctionnement nettes			

RÉCAPITULATION PAR SERVICE DES COMPTES 2024

	COMPTES 2024		BUDGET 2024		COMPTES 2023	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
1 ADMINISTRATION	3'599'982.71	2'153'430.95	3'385'495.00	1'939'300.00	3'550'092.62	2'113'568.52
2 FINANCES	2'171'368.69	9'007'160.60	2'003'031.00	8'333'812.00	2'020'941.22	8'849'229.01
3 BÂTIMENTS	1'365'841.74	1'333'038.80	1'478'993.00	1'241'825.00	1'868'782.74	1'286'613.00
4 TRAVAUX	3'322'827.78	1'314'309.25	3'101'642.00	1'138'300.00	3'134'371.68	1'512'364.11
5 ÉCOLES	800'299.38	14'244.20	828'808.00	0.00	739'049.00	8'382.60
6 POLICE	609'372.41	69'434.50	606'242.00	32'200.00	582'682.54	159'295.45
7 SOCIAL	1'797'228.32	0.00	1'586'693.00	0.00	1'696'962.52	0.00
8 SERV. INDUSTRIELS	561'506.90	573'854.43	666'800.00	677'800.00	627'261.00	636'682.65
Total	14'228'427.93	14'465'472.73	13'657'704.00	13'363'237.00	14'220'143.32	14'566'135.34
Résultat (bén./ perte)	237'044.80			294'467.00	345'992.02	
TOTAL	14'465'472.73	14'465'472.73	13'657'704.00	13'657'704.00	14'566'135.34	14'566'135.34

N° de compte

xxx.304 CIP baisse des cotisations employeur selon décision AG au 01.01.2024 : - 0.50%

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	3'599'982.71	2'153'430.95	3'385'495.00	1'939'300.00	3'550'092.62	2'113'568.52
10	AUTORITES	352'615.13	9'563.50	358'605.00	6'000.00	325'766.75	6'297.00
101	CONSEIL COMMUNAL	22'144.35		29'000.00		21'986.35	
101.300	Fixes, séances et vacations	22'144.35		25'000.00		21'986.35	
101.310	Frais d'administration			4'000.00			
102	MUNICIPALITE	330'470.78	9'563.50	329'605.00	6'000.00	303'780.40	6'297.00
102.300	Vacations	252'987.15		248'940.00		231'707.80	
102.303	Cotisations AVS/AC/AF	19'553.90		23'625.00		17'759.35	
102.304	Caisses de pensions	40'498.59		41'000.00		37'740.00	
102.305	Assurances accidents	1'702.25		1'550.00		1'582.40	
102.3055	Assurances perte de gain maladie	2'574.14		2'490.00		4'122.25	
102.306	Indemnités et débours	13'154.75		12'000.00		10'868.60	
102.436	Indemnités, jetons de présence		9'563.50		6'000.00		6'297.00
11	ADMINISTRATION	713'958.73	50'423.75	646'579.00	8'100.00	742'262.62	41'039.10
110	ADMINISTRATION	713'958.73	50'423.75	646'579.00	8'100.00	742'262.62	41'039.10
110.3010	Traitement du personnel	389'632.77		340'811.00		342'286.00	
110.3015	Apprentis			9'750.00		8'841.65	
110.303	Cotisations AVS/AC/AF	31'653.20		32'980.00		32'305.60	
110.304	Caisses de pensions	57'761.15		54'905.00		55'536.45	
110.305	Assurances accidents	2'596.25		1'740.00		2'650.80	
110.3055	Assurances perte de gain maladie	4'149.14		4'008.00		7'282.65	
110.306	Indemnités et débours	1'649.60		1'360.00		1'055.25	
110.309	Frais de formation	5'270.00		8'500.00		9'312.60	
110.3101	Frais d'administration	1'460.90		2'500.00		1'547.10	
110.3102.1	Publications, communication	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
110.3103	Insertions	3'631.25		6'000.00		11'501.35	
110.3110	Matériel de bureau	17'769.81		18'000.00		21'428.22	
110.317	Réceptions et manifestations	63'930.11		65'000.00		45'633.20	
110.3180	Téléphones et affranchissements	24'890.55		27'500.00		28'907.25	

N° de compte

110.3185	Honoraires pour étude d'un règlement du personnel non prévu au budget pour 12 k/CHF
110.3186	Participation excédent assurance RC pour les années 2021 à 2023 pour 8 k/CHF
110.4362	Participation excédent assurance comptabilisée en diminution de charge du compte 110.3186
150.3653	Subvention supplémentaire de 10 k/CHF pour l'association Horizon't'halle, agrandissement de la halle de grimpe

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3185	Honoraires et frais d'études	26'457.40		20'000.00		29'066.95	
110.3186	Assurance de choses	17'357.00		26'825.00		25'312.75	
110.319	Cotisations (comme membre)	5'749.60		7'500.00		6'890.75	
110.331.17.13	Amortissement logiciels communaux			9'200.00		52'704.05	
110.380	Attributions aux fonds de réserve du 750ème	50'000.00				50'000.00	
110.4311	Emoluments administratifs		400.00				
110.4351	Ventes de lois et photocopies				100.00		3.40
110.4360	Remboursements des tiers		5'345.60		7'000.00		5'458.90
110.4362	Participation aux excédents d'assurances						35'576.80
110.4365	Remboursements APG		42'978.15				
110.439	Finances de naturalisation		1'700.00		1'000.00		
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	131'774.00	600.00	107'690.00	1'200.00	137'665.50	1'200.00
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	131'774.00	600.00	107'690.00	1'200.00	137'665.50	1'200.00
150.3652	Dons, subventions, participations	84'101.00		70'000.00		72'267.50	
150.3653	Animations culturelles et sportives	25'000.00		15'000.00		30'000.00	
150.3654	Chablais Région	22'673.00		22'690.00		35'398.00	
150.451	Remboursement de tiers		600.00		1'200.00		1'200.00

N° de compte

160.3185	1er versement, 50%, pour étude vision stratégique Horizon 2035
160.3656.2	Location d'une patinoire mobile selon communication au Conseil communal lors de la séance du 26.09.2024 La totalité de la location pour l'hiver 2024-2025 a été comptabilisée sur l'exercice 2024
160.3810	Part des taxes sur les résidences secondaires et séjour au fonds d'équipement touristique selon préavis 08/2013 : 152 k/CHF Part de l'excédent de revenus du compte 160 Tourisme et développement touristique sur l'exercice annuel : 15 k/CHF
160.4061	Hausse suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur la taxe de séjour dès le 01.06.2023
160.4062	Hausse suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur la taxe de séjour dès le 01.06.2023

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	TOURISME	2'092'843.70	2'092'843.70	1'928'522.00	1'924'000.00	2'053'565.80	2'065'032.42
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	1'690'203.16	1'690'203.16	1'539'522.00	1'535'000.00	1'646'477.40	1'678'512.85
160.3010	Traitement du personnel	63'014.70		62'335.00		73'690.35	
160.303	Cotisations AVS/AC/AF	5'931.05		5'871.00		6'849.15	
160.304	Caisses de pensions	7'241.50		9'750.00		10'780.70	
160.305	Assurances accidents	712.10		310.00		873.35	
160.3055	Assurances perte de gain maladie	809.92		785.00		1'416.50	
160.306	Indemnités et débours	18.00		300.00		101.10	
160.308	Gardes-Parcs	38'200.20		46'500.00		46'790.40	
160.3101	Frais d'administration	1'045.00		1'000.00		1'361.00	
160.3181	Frais CCP T.S.	258.92		500.00		306.00	
160.3185	Etude vision stratégique Horizon 2035	10'728.93					
160.331.16.02	Amort. Etude PPA du Meilleret (JOJ2020)	5'600.00		5'600.00		5'600.00	
160.3651	Participation CITAV	35'971.00		35'971.00		50'000.00	
160.3652	Particip. Société de Développement VE	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
160.3654	Participation promotion Diablerets Tourisme & PDA	44'930.55		45'000.00		44'930.55	
160.3655	Subventions Diablerets Tourisme	529'000.00		529'000.00		539'000.00	
160.3656	Subventions "Parc des Sports"	250'000.20		250'000.00		250'000.20	
160.3656.1	Participation aux frais d'étude "Parc des Sports"					72'079.45	
160.3656.2	Participation location patinoire Parc des Sports	116'082.35					
160.3657.2	Participation habitants pour achat carte Fidélité			2'600.00		2'010.00	
160.3658	Part. Taxe de séjour à carte Fidélité-Bienvenue	88'405.60		88'000.00		82'206.40	
160.3659	Part. Taxe résid. second. à carte Fidélité-Bienvenue	303'454.94		289'000.00		290'988.17	
160.366	Développement et entretien infrastructures touristiques	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
160.3810	Mise en fonds d'infrastructures touristiques	166'798.20		145'000.00		145'494.08	
160.4060	Taxe de séjour - Hôteliers		208'473.30		190'000.00		233'651.80
160.4061	Taxe de séjour - Chalets		208'473.81		120'000.00		164'050.15
160.4062	Taxe de séjour - Camping		7'150.00		13'000.00		27'609.20
160.4063	Taxe sur les résidences secondaires		1'239'106.05		1'180'000.00		1'188'201.70
160.436	Remboursements de tiers		12'000.00		12'000.00		12'000.00
160.465	Participation aux Gardes-Parcs		15'000.00		20'000.00		3'000.00
160.480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement						50'000.00

N° de compte

163.380 Excédent de revenus attribué au fonds de réserve

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
163	CARTE FIDÉLITÉ - BIENVENUE	402'640.54	402'640.54	389'000.00	389'000.00	407'088.40	386'519.57
163.310	Fidélité et Bienvenue - Administration et publicité	52'115.65				80'530.60	
163.3650	Fidélité et Bienvenue - Participations prestataires	318'274.28		389'000.00		295'220.35	
163.380	Fidélité et Bienvenue - Attribution au Fonds de réserve	32'250.61				31'337.45	
163.4064	Fidélité et Bienvenue - Encaissement taxes		391'860.54		377'000.00		383'754.57
163.4065	Fidélité et Bienvenue - Encaissement ventes cartes		10'780.00		12'000.00		2'765.00
17	SPORTS	4'100.00		12'600.00		1'850.00	
170	SPORTS	4'100.00		12'600.00		1'850.00	
170.3650	Subv. abonnements ski écoliers	4'100.00		12'600.00		1'850.00	
18	TRANSPORTS PUBLICS	252'241.90		280'499.00		240'897.70	
180	TRANSPORTS PUBLICS	252'241.90		280'499.00		240'897.70	
180.3651	Transp. Chablais - Part. au déficit annuel	168'524.85		195'723.00		160'745.40	
180.3653	T.P.C. - part. déficit ligne touristique Col de la Croix	18'647.90		19'700.00		15'593.75	
180.3654	Bus navette - Diablobus	65'069.15		65'076.00		64'558.55	
19	SERVICE INFORMATIQUE	52'449.25		51'000.00		48'084.25	
190	SERVICE INFORMATIQUE	52'449.25		51'000.00		48'084.25	
190.311	Achats de machines et mobilier	2'515.30		2'000.00		683.20	
190.3151	Maintenance, développement et licences informatiques	49'933.95		49'000.00		47'401.05	

N° de compte

210.330	Défalcations de l'administration cantonale des impôts
210.331	Récupération de créances provisionnées en perte sur débiteurs
210.ss	Prévision budgétaire prudente pour droits de mutation, impôt sur les successions et donations, ainsi que les gains immobiliers

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	2'171'368.69	9'007'160.60	2'003'031.00	8'333'812.00	2'020'941.22	8'849'229.01
20	COMPTABILITE GENERALE, CAISSE, CONTENTIEUX	62'616.58	3'690.98	62'500.00	5'000.00	62'842.68	3'096.48
200	COMPTABILITE GENERALE, CAISSE, CONTENTIEUX	62'616.58	3'690.98	62'500.00	5'000.00	62'842.68	3'096.48
200.3181	Taxes bancaires et CCP	3'616.21		5'000.00		3'124.90	
200.3184	Frais de contentieux et poursuites	6'330.56		5'000.00		9'394.41	
200.3187	Emolument à la Recette de l'Etat	52'669.81		52'500.00		50'323.37	
200.436	Frais de rappels débiteurs		3'690.98		5'000.00		3'096.48
21	IMPOTS	271'927.74	7'937'611.43	286'620.00	7'222'450.00	292'882.38	7'738'595.33
210	IMPOTS	271'927.74	7'937'611.43	286'620.00	7'222'450.00	292'882.38	7'738'595.33
210.3191	Impôts	120.00		120.00		120.00	
210.330	Défalcations d'impôts	46'963.92		30'000.00		51'967.25	
210.331	Perte sur débiteurs de prestation financière	-8'337.18				10'529.63	
210.381	Mise en fonds de réserve énergie renouvel.	26'181.00		28'500.00		26'265.50	
210.3810	Mise en fonds d'infrastructures touristiques	207'000.00		228'000.00		204'000.00	
210.4001	Impôts sur le revenu		3'514'374.64		3'210'000.00		3'286'338.86
210.4002	Impôts sur la fortune		1'403'606.10		1'395'000.00		1'367'228.74
210.4003	Impôts à la source		198'326.04		188'000.00		175'167.99
210.4004	Impôts spéciaux des étrangers		214'890.85		176'000.00		229'025.00
210.4011	Impôts sur le bénéfice		96'501.14		119'000.00		125'405.83
210.4012	Impôts sur le capital		12'474.45		22'500.00		20'233.30
210.4013	Impôts compl. sur les immeubles		2'009.40		14'000.00		-5'518.75
210.4020	Impôt foncier		1'344'570.05		1'315'000.00		1'314'243.00
210.4040	Droit de mutation		412'198.40		350'000.00		506'618.35
210.4050	Impôt sur les successions et donations		157'714.20		50'000.00		130'697.50
210.4061	Impôt sur les chiens		11'750.00		13'500.00		13'250.00
210.4101	Patentes boissons et tabac		12'867.20		18'450.00		17'390.50
210.411	Redevance Romande Energie		117'815.00		131'000.00		118'194.30
210.436	Rappels et remb. frais OP		4'047.01				4'035.31
210.441	Gains immobiliers		424'402.30		200'000.00		416'077.05

N° de compte**220.ss**

Les emprunts suivants ont été renouvelés :

CIP	k/CHF	900 à 1.25%
CPEV	k/CHF	1'900 à 1.25%
Swissquote	k/CHF	3'000 à 1.35%
BCGe	k/CHF	2'100 à 1.18%

220.3520-
220.4520-
220.4521-
220.4522

Le détail de la participation à la péréquation directe se présente comme suit :

		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
220.3520	Alimentation péréquation directe	1'661'229	1'493'006	1'522'315
220.4520	Retour, compensation population	-294'822	-287'245	-287'979
220.4521	Retour, compensation routes, transports	-520'178	-672'014	-534'832
220.4522	Retour, compensation forêts	-32'901	-14'258	-40'608
		813'328	519'489	658'896

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4411	Impôts sur les frontaliers		10'064.65		20'000.00		20'208.35
22	SERVICE FINANCIER	1'799'808.37	1'065'858.19	1'653'911.00	1'106'362.00	1'614'216.16	1'077'537.20
220	SERVICE FINANCIER	1'799'808.37	1'065'858.19	1'653'911.00	1'106'362.00	1'614'216.16	1'077'537.20
220.3210	Intérêts des dettes à court terme		93.99				813.33
220.322.1	Int. BCV ATF 5014.04.83, 1000 k/CHF, éch. 28.02.2025, 0.72%		7'200.00		7'200.00		7'200.00
220.322.10	Int. Postfinance, 1000 k/CHF, éch. 28.02.2028, 0.15%		1'500.00		1'500.00		1'500.00
220.322.11	Int. Postfinance, 900 k/CHF, éch. 04.08.2025, 0.21%		1'890.00		1'890.00		1'890.00
220.322.12	Int. CIP, ATF, 900 k/CHF, éch. 30.06.2027, 1.25%		8'445.00		12'880.00		5'640.00
220.322.13	Int. BCGe 08.2029 2100 k/CHF, 1.21%		10'421.85				
220.322.2	Int. BCV, 1000 k/CHF, éch. 29.07.2024, 2.29%		13'612.50		22'900.00		10'565.00
220.322.25	Int. BCV, ATF C5381.03.37, éch. 03.03.2028, 0.28%		5'959.83		5'745.00		6'426.39
220.322.3	Int. BCV, ATF S5279.23.63, 1500 k/CHF, éch. 23.08.2024, 2.19%		21'618.00		32'850.00		14'602.00
220.322.5	Int. BCV, ATF H5417.38.77, 2000 k/CHF, éch. 29.07.2024, 2.40%		28'133.33		48'000.00		27'766.66
220.322.6	Int. CPEV, 1000 k/CHF, éch. 30.06.2027, 1.25%		17'754.45		27'440.00		11'758.90
220.322.7	Int. Swissquote 07.24-07.27. 3000 k/CHF, 1.37%		18'900.00				
220.322.8	Postfinance, 1000 k/CHF, éch. 20.04.2023, 1.32%						2'163.33
220.322.9	Int. Postfinance		900.00				900.00
220.3290	Autres intérêts		2'150.42		500.00		675.55
220.3520	Etacom, fonds de péréquation (alim.)		1'661'229.00		1'493'006.00		1'522'315.00
220.4221	Intérêts de retard						26'078.35
220.4222	Revenus capitaux patrimoines financiers		92'521.59		13'190.00		79'585.20
220.4410	Redistribution produit Taxe CO2		1'402.40		1'200.00		1'199.65
220.4520	Etacom, fonds de péréquation (retour)		294'822.00		287'245.00		287'979.00
220.4521	Etacom, prise en charge dépassement transports		520'178.00		672'014.00		534'832.00
220.4522	Etacom, prise en charge dépassement forêts		32'901.00		14'258.00		40'608.00
220.4909	Charges financières Egouts/Step		45'320.00		45'320.00		45'320.00
220.4910	Charges financières Déchets		10'620.00		10'620.00		16'620.00
220.4911	Charges financières Serv. des Eaux		30'210.00		30'210.00		30'210.00
220.4912	Charges financières Routes et chemins		15'105.00		15'105.00		15'105.00

N° de compte**230.330** Dépréciation titres Romande Energie**230.380** Ajustement de la provision pour pertes sur débiteurs en regard de la diminution des débiteurs douteux

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES		37'016.00			51'000.00	30'000.00
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES		37'016.00			51'000.00	30'000.00
230.330	Amortissements du patrimoine financier		60'016.00			30'000.00	
230.380	Attrib. réserve pour pertes s/débiteurs		-23'000.00			21'000.00	
230.480	Prélèvements fonds de réserve pour titre						30'000.00

N° de compte

Salaires / Traitements La clé de répartition des salaires du conciergerie, ainsi que celles des employés de la voirie, a été faite sur la base des heures réelles de chaque employé. Ce qui représente la répartition globale suivante dans les différents départements :

xxx.301

Conciergerie	Budget 2024	Comptes 2024
Maison des Congrès	67.00%	70.00%
Bâtiments communaux	19.00%	14.00%
Collège des Diablerets	10.00%	13.00%
Domaine des Sources	4.00%	3.00%
Voirie	Budget 2024	Comptes 2024
Cours d'eau	2.00%	2.00%
Service des eaux	18.00%	20.00%
STEP/égouts	11.00%	12.00%
Forêts	2.00%	1.00%
Déchets/ordures	9.00%	7.00%
Alpages	2.00%	3.00%
Bâtiments	7.00%	6.00%
Travaux	36.00%	32.00%
Urbanisme	13.00%	17.00%

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'365'841.74	1'333'038.80	1'478'993.00	1'241'825.00	1'868'782.74	1'286'613.00
31	TERRAINS		58'294.20		37'000.00		36'805.10
310	TERRAINS		58'294.20		37'000.00		36'805.10
310.423	Location et droits de superficie		39'456.85		21'000.00		19'840.20
310.427	Redevances remontées mécaniques		18'837.35		16'000.00		16'964.90
32	FORETS ET PATURAGES	216'648.93	58'139.40	219'045.00	58'224.00	207'539.02	59'547.50
320	PATURAGES ET ALPAGES	79'845.40	49'085.40	78'637.00	49'070.00	62'222.21	49'031.00
320.3011	Traitement de la Voirie	26'832.15		18'700.00		16'477.05	
320.303	Cotisations AVS/AC/AF	2'733.35		1'762.00		1'591.85	
320.304	Caisses de pensions et de prévoyance	4'277.15		2'956.00		2'761.85	
320.305	Assurances accidents	327.27		187.00		195.35	
320.3055	Assurances perte de gain maladie	283.78		180.00		285.90	
320.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules			3'000.00		1'265.45	
320.314	Entretien pâturage et chalets	34'402.05		40'000.00		27'167.96	
320.3186	Assurances de choses	10'989.65		11'852.00		12'476.80	
320.423	Locations des alpages		48'100.00		48'100.00		48'100.00
320.427	Droits d'eau		985.40		970.00		931.00
321	FORETS	136'803.53	9'054.00	140'408.00	9'154.00	145'316.81	10'516.50
321.3011	Traitement de la Voirie	12'422.30		15'224.00		1'363.30	
321.303	Cotisations AVS/AC/AF	1'110.71		1'434.00			
321.304	Caisses de pensions et de prévoyance	1'737.69		2'335.00			
321.305	Assurances accidents	151.48		160.00		13.70	
321.3055	Assurances perte de gain maladie			155.00			
321.308	Chargé de sécurité avalanche	13'019.00		13'000.00		13'677.00	
321.3141	Entretien des chemins forestiers	1'799.10				13'000.00	
321.3142	Protection avalanches, contrôle annuel et entretien	2'388.25		5'000.00		2'192.75	
321.3143	Cartographie des dangers, Groupe de travail			3'000.00		2'688.76	
321.318	Forêt, façonnage et débardage					8'206.30	

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
321.331.18.10	Amort. paravalanches du Chaussy	8'600.00		8'600.00		8'600.00	
321.352	Participation Rte Forclaz-Perche	11'575.00		7'500.00		11'575.00	
321.3652	Part du fonctionnement GFLO	84'000.00		84'000.00		84'000.00	
321.423	Location et fermage		1'954.00		1'954.00		1'954.00
321.431	Emoluments permis d'abattage		3'600.00		3'200.00		3'600.00
321.451	Subventions avalanches		3'500.00		4'000.00		4'962.50
35	BATIMENTS	1'149'192.81	1'216'605.20	1'259'948.00	1'146'601.00	1'661'243.72	1'190'260.40
3500	BATIMENTS, SALAIRES ET MATERIEL	169'696.69	30'515.75	237'480.00		249'819.05	
3500.3011	Traitement de la Voirie	56'689.60		64'950.00		55'399.70	
3500.3012	Traitement du concierge	13'233.55		17'130.00		12'974.40	
3500.3013	Traitement Technicien	9'653.35		20'085.00		8'917.80	
3500.303	Cotisations AVS/AC/AF	6'827.14		9'620.00		7'178.30	
3500.304	Caisses de pensions et de prévoyance	9'821.93		16'260.00		12'921.60	
3500.305	Assurances accidents	782.65		845.00		764.40	
3500.3055	Assurances perte de gain maladie	711.79		1'040.00		1'086.10	
3500.306	Indemnisation et remboursement de frais	5'500.20		4'800.00		6'228.40	
3500.311	Achats de mobilier, matériel, machines	9'425.28		10'750.00		4'926.50	
3500.313	Produits de nettoyage	1'558.90		5'000.00			
3500.314	Rénovation bâtiments / locaux divers	5'492.30		30'000.00		17'421.85	
3500.331.03.01	Amort. déplac. Grange des Isles et Places parc			7'000.00		72'000.00	
3500.331.09.08	Amort. centrale de chauffe	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
3500.4365	Remboursement APG/SUVA		30'515.75				
3501	BATIMENT ADMINISTRATIF ET SERVICE COMMUNAUX	74'650.02	68'940.00	73'681.00	68'940.00	67'547.01	64'040.00
3501.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	3'890.60		10'000.00		1'715.20	
3501.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	31'270.70		32'941.00		29'483.20	
3501.314	Entretien des immeubles	16'875.65		10'000.00		15'641.35	
3501.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	2'653.40		550.00		522.15	
3501.3186	Assurances de choses	2'959.67		3'190.00		3'185.11	
3501.331.08.05	Amort. réfection toits Voirie et anc. Poste	8'000.00		8'000.00		8'000.00	

N° de compte

351.314	Rénovation sol cuisine, système électrique, crépis façade, peinture couloirs et combles
353.314	Remplacement des radiateurs au Musée, traitement par gazage contre les mouches

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3501.331.10.07	Amort. réfection bureaux Maison Commune	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
3501.4271	Maison de Commune, locations		31'140.00		31'140.00		31'140.00
3501.4272	Bâtiment de Voirie, locations		28'800.00		28'800.00		23'900.00
3501.4904	Location au Service des Eaux		9'000.00		9'000.00		9'000.00
351	AUBERGE COMMUNALE	60'615.46	47'819.80	35'230.00	42'000.00	54'099.07	32'555.85
351.314	Entretien et exploitation Auberge	55'860.85		30'000.00		48'873.75	
351.3186	Assurances de choses	4'754.61		5'230.00		5'225.32	
351.423	Auberge, locations		36'000.00		36'000.00		20'833.50
351.436	Auberge, refacturation de tiers		11'819.80		6'000.00		11'722.35
352	BEAU-SEJOUR	4'434.44	46'787.00	9'444.00	46'560.00	30'920.21	46'560.00
352.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	-1'539.00		2'792.00		2'557.30	
352.314	Entretien des immeubles	2'093.25		3'000.00		24'711.30	
352.3186	Assurances de choses	1'880.19		1'652.00		1'651.61	
352.331.15.03	Beau-Séjour, réfection toiture	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
352.423	Beau-Séjour, locations		46'787.00		46'560.00		46'560.00
353	ANCIENNE POSTE VERS-L'EGLISE	19'295.45	16'372.85	11'015.00	17'150.00	27'373.17	15'208.80
353.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	5'636.90		6'650.00		6'433.55	
353.314	Entretien des immeubles	12'390.70		3'000.00		19'576.80	
353.3186	Assurances de choses	1'267.85		1'365.00		1'362.82	
353.423	Ancienne Poste, locations		12'000.00		12'000.00		10'600.00
353.436	Remboursements de tiers		4'372.85		5'150.00		4'608.80
355	VIEUX LOGIS	2'191.65	13'200.00	4'542.00	13'200.00	1'187.59	11'200.00
355.314	Entretien des immeubles	1'695.00		4'000.00		646.05	
355.3186	Assurances de choses	496.65		542.00		541.54	
355.423	Vieux Logis, locations		13'200.00		13'200.00		11'200.00
356	GOTTRAUSAZ	1'720.54	8'400.00	2'479.00	8'400.00	16'321.65	8'400.00
356.314	Entretien des immeubles	1'283.70		2'000.00		15'843.35	
356.3186	Assurances de choses	436.84		479.00		478.30	

N° de compte

357.423 Augmentation du tarif pour la location du hangar à plaquettes

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
356.423	Gottrausaz, locations		8'400.00		8'400.00		8'400.00
357	HANGARS	24'077.50	32'134.00	19'723.00	24'000.00	23'623.17	22'558.00
357.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	5'960.70		5'108.00		5'130.95	
357.314	Entretien des immeubles	8'816.45		5'000.00		8'877.32	
357.3186	Assurances de choses	2'300.35		2'615.00		2'614.90	
357.331.09.07	Amort.Hangar des Aviolsats	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
357.423	Hangars, locations		32'134.00		24'000.00		22'558.00
3581	CHALET COMBREMONT	2'653.15	7'692.00	3'515.00	7'692.00	3'095.91	7'692.00
3581.314	Entretien des immeubles	2'182.25		3'000.00		2'582.25	
3581.3186	Assurances de choses	470.90		515.00		513.66	
3581.423	Combremont, locations		7'692.00		7'692.00		7'692.00
3583	SALLE DES CONGRES "CLAUDE NICOLLIER"	230'884.51	206'840.20	264'471.00	210'465.00	523'308.85	213'427.50
3583.3012	Traitement du concierge	63'855.05		52'160.00		53'750.20	
3583.303	Cotisations AVS/AC	3'159.80		4'915.00		4'803.90	
3583.304	Caisses de pensions et de prévoyance	6'933.09		8'040.00		7'844.95	
3583.305	Assurances accidents	763.90		550.00		729.60	
3583.3055	Assurances perte de gain maladie	443.69		525.00		882.70	
3583.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	465.05					
3583.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	72'818.85		79'051.00		72'026.65	
3583.314	Entretien et exploitation	64'563.96		85'000.00		72'026.61	
3583.315	Entretien de machines	437.80		4'000.00		1'448.90	
3583.3180	Téléphones et affranchissements	3'826.80		3'850.00		3'815.30	
3583.3186	Assurances de choses	13'616.52		15'380.00		15'380.04	
3583.331.11.04	Amort. Grande Salle - réaménagement			11'000.00		240'600.00	
3583.380	Attributions aux fonds de rénovation MDC					50'000.00	
3583.423	Locations		196'375.00		200'000.00		203'167.50
3583.4270	Salle de gym, locations AISOL		10'465.20		10'465.00		10'260.00
3584	DOMAINE DES SOURCES	5'740.31	24'550.00	12'811.00	25'000.00	10'691.70	20'645.00
3584.3012	Traitement du concierge	1'556.95		3'115.00		1'526.35	

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3584.303	Cotisations AVS/AC	93.90		295.00		143.00	
3584.304	Caisses de pensions et de prévoyance	206.89		480.00		234.00	
3584.305	Assurances accidents	12.05		35.00		18.85	
3584.3055	Assurances perte de gain maladie	9.87		30.00		26.00	
3584.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	2'032.50		2'189.00		2'320.55	
3584.314	Entretien des immeubles	1'242.45		6'000.00		5'756.05	
3584.3186	Assurances de choses	585.70		667.00		666.90	
3584.423	Domaine Sources, locations		24'550.00		25'000.00		20'645.00
3585	MAISON DU TOURISME	18'533.86	72'180.00	28'553.00	72'180.00	53'954.25	72'180.00
3585.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	13'958.75		16'648.00		14'778.20	
3585.314	Entretien des immeubles	2'047.00		10'000.00		37'272.35	
3585.3186	Assurances de choses	2'528.11		1'905.00		1'903.70	
3585.423	Maison du Tourisme, locations		72'180.00		72'180.00		72'180.00
3586	BATIMENT DU FEU ET DE LA VOIRIE	56'610.19	85'308.00	71'402.00	85'308.00	119'472.16	85'308.00
3586.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	26'153.55		24'836.00		24'800.60	
3586.314	Entretien des immeubles	9'183.70		25'000.00		22'105.91	
3586.3186	Assurances de choses	3'272.94		3'566.00		3'565.65	
3586.331.12.01	Amort. réfec. Maison du Feu et de Commune	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
3586.331.90.07	Amort. bâtiment de la Voirie et du Feu					51'000.00	
3586.423	Maison du feu, locations		57'408.00		57'408.00		57'408.00
3586.452	Local des pompiers, location		27'900.00		27'900.00		27'900.00
3587	ABRI PC	28'307.74		20'987.00	1'000.00	31'900.82	68'809.85
3587.3012	Traitement du concierge	7'214.55		6'230.00		7'222.25	
3587.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	10'036.10		7'002.00		12'990.80	
3587.314	Entretien des immeubles	8'465.70		5'000.00		8'938.20	
3587.3180	Téléphones et affranchissements	303.00		305.00		303.00	
3587.3186	Assurances de choses	2'288.39		2'450.00		2'446.57	
3587.423	Abri PC, locations				1'000.00		
3587.480	Attribution de contribution de remplacement						68'809.85

N° de compte

3592.314 Rénovation garage extérieur

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
359	COLLEGES	360'536.77	524'156.00	380'788.00	523'056.00	396'237.30	519'600.00
3591	COLLEGE DIABLERETS	67'945.75	176'256.00	81'620.00	176'256.00	71'766.47	172'800.00
3591.3012	Traitement du concierge	4'671.00		7'785.00		4'579.20	
3591.303	Cotisations AVS/AC/AF	659.75		735.00		1'002.30	
3591.304	Caisses de pensions et de prévoyance	620.92		1'200.00		702.55	
3591.305	Assurances accidents	37.10		85.00		56.55	
3591.3055	Assurances perte de gain maladie	29.45		80.00		78.00	
3591.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	886.95		1'000.00			
3591.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	13'441.60		15'409.00		14'003.90	
3591.314	Entretien des immeubles	2'538.30		10'000.00		6'018.15	
3591.3186	Assurances de choses	3'060.68		3'326.00		3'325.82	
3591.331.02.14	Amort. Création salle de classe suppl.	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
3591.331.17.11	Amort. Collège Diablerets, WIFI et câblage	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
3591.331.94.05	Amort. Collèges Dbts / VE	33'000.00		33'000.00		33'000.00	
3591.4270	Locations AISOL salles de classe		176'256.00		176'256.00		172'800.00
3592	COLLEGE VERS L'EGLISE	47'390.81	50'960.00	36'838.00	49'860.00	70'737.70	49'860.00
3592.3012	Traitement du concierge	2'106.90		5'795.00		1'974.40	
3592.303	Cotisations AVS/AC/AF			550.00			
3592.304	Caisses de pensions et de prévoyance			1'101.00			
3592.305	Assurances accidents	16.95		65.00		15.95	
3592.3055	Assurances perte de gain maladie			60.00			
3592.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	13'360.95		8'157.00		10'343.60	
3592.314	Entretien des immeubles	16'049.30		5'000.00		42'295.05	
3592.3186	Assurances de choses	2'856.71		3'110.00		3'108.70	
3592.331.96.06	Amort. Collège VE - appartements	13'000.00		13'000.00		13'000.00	
3592.423	Collège VE - locations		50'960.00		49'860.00		49'860.00
3593	COLLEGE D'AIGREMONT	245'200.21	296'940.00	262'330.00	296'940.00	253'733.13	296'940.00
3593.314	Collège d'Aigremont - entretien	40'896.88		10'600.00		16'083.51	
3593.316	Collège d'Aigremont - droit de superficie	4'828.95		4'829.00		4'828.95	
3593.318	Collège d'Aigremont - assurances et taxes	2'326.64		2'901.00		3'197.49	

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3593.322	Collège d'Aigremont - intérêts de la dette	32'777.18		50'000.00		41'636.44	
3593.331	Collège d'Aigremont - amortissement	145'000.00		145'000.00		145'000.00	
3593.380	Collège d'Aigremont - mise en fonds de réserve	19'370.56		49'000.00		42'986.74	
3593.4270	Collège d'Aigremont - locations		296'940.00		296'940.00		296'940.00

N° de compte

3595.380 Attribution aux fonds de réserve pour rénovation de la Chapelle

3595.469 Don Fondation Avenir pour rénovation de la Chapelle

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3595	TEMPLE, CURE, CHAPELLE	59'237.73	30'000.00	49'847.00		36'339.01	
3595.3012	Traitement du concierge	6'510.00		12'915.00		11'025.75	
3595.303	Cotisations AVS/AC/AF	539.00		1'430.00		996.75	
3595.304	Caisses de pensions et de prévoyance			2'885.00			
3595.305	Assurances accidents	33.05		160.00		134.05	
3595.3055	Assurances perte de gain maladie	31.59		155.00		227.05	
3595.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	10'328.50		10'685.00		9'501.85	
3595.314	Entretien des immeubles	5'387.90		15'000.00		7'837.05	
3595.3186	Assurances de choses	2'407.69		2'617.00		2'616.51	
3595.331.13.13	Amort. Réfection toiture Temple VE	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
3595.380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	30'000.00					
3595.469	Dons et legs		30'000.00				
3596	EGLISE CATHOLIQUE	26'639.60		30'050.00		11'285.00	
3596.314	Entretien des immeubles	15'549.00		17'900.00			
3596.3522	Participation selon convention	11'090.60		12'150.00		11'285.00	
3597	GARE ASD, VERS-L'EGLISE	3'367.20	1'709.60	3'930.00	1'650.00	4'067.80	2'075.40
3597.3012	Traitement du concierge	1'720.00		1'720.00		1'720.00	
3597.303	Cotisations AVS/AC/AF	160.00		160.00		160.00	
3597.305	Assurances accidents	65.00		65.00		30.00	
3597.3055	Assurances perte de gain maladie	60.00		60.00		60.00	
3597.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	860.40		625.00		1'454.45	
3597.313	Produits de nettoyage			300.00		300.00	
3597.314	Entretien des immeubles	501.80		1'000.00		343.35	
3597.452	Gare ASD VE - Rmbt particip. ASD		1'709.60		1'650.00		2'075.40

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	3'322'827.78	1'314'309.25	3'101'642.00	1'138'300.00	3'134'371.68	1'512'364.11
41	SERVICE TECHNIQUE	224'540.71	63'809.70	238'562.00	60'000.00	237'470.65	57'776.00
410	SERVICE TECHNIQUE	224'540.71	63'809.70	238'562.00	60'000.00	237'470.65	57'776.00
410.3013	Traitement bureau technique	84'550.70		84'965.00		92'709.45	
410.303	Cotisations AVS/AC/AF	7'962.42		8'002.00		8'705.95	
410.304	Caisses de pensions et de prévoyance	12'799.04		14'055.00		14'822.40	
410.305	Assurances accidents	511.15		310.00		557.80	
410.3055	Assurances perte de gain maladie	829.61		930.00		1'575.65	
410.306	Indemnisation et remboursement de frais	1'540.30		2'000.00		2'100.20	
410.310	Frais d'administration	513.15		1'500.00		825.90	
410.3102	Avis d'enquêtes	11'895.90		11'000.00		10'480.65	
410.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	232.85		2'000.00		668.85	
410.314	Entretien SIT	4'756.40		4'800.00		4'738.80	
410.3180	Téléphones et affranchissements	275.64		500.00		275.70	
410.3185	Honoraires et frais d'études	45'173.55		55'000.00		46'509.30	
410.331.15.02	Amort. PPA aux Isles. p. 02/2015	6'500.00		6'500.00		6'500.00	
410.331.15.04	Amort. Extension du Léderrey	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
410.331.15.08	Amort. Plan Général d'affectation	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
410.4363	Recettes émoluments		63'809.70		60'000.00		57'776.00
42	SERVICE DE L'URBANISME		5'000.00				
420.465	Participations et subventions de tiers		5'000.00				

N° de compte

430.3141	Travaux de stabilisation d'un glissement sur le chemin de la Bierlaz : 43 k/CHF
430.3144	Travaux urgents pour entretien et pontages de fissures

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	ROUTES	1'600'135.37	173'258.19	1'550'969.00	70'800.00	1'252'419.56	125'207.85
430	RESEAU ROUTIER	1'304'447.34	143'127.79	1'262'735.00	42'500.00	1'007'146.76	96'107.85
430.3011	Traitement des ouvriers	331'862.10		332'100.00		321'078.90	
430.3013	Traitement Technicien	26'759.40		30'895.00		25'845.60	
430.303	Cotisations AVS/AC/AF	33'448.90		34'190.00		31'617.25	
430.304	Caisses de pensions et de prévoyance	52'327.30		59'860.00		51'249.75	
430.305	Assurances accidents	4'489.85		3'587.00		4'462.55	
430.3055	Assurances perte de gain maladie	3'482.95		3'660.00		5'717.20	
430.306	Frais et débours, Service de voirie	30'899.19		20'000.00		26'362.33	
430.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	18'506.50		30'000.00		23'407.00	
430.313	Achat produit déneigement	5'180.73		10'000.00		6'775.59	
430.3141	Entretien de la Route du Col de la Croix	49'011.00		20'000.00			
430.3142	Entretien des routes et chemins	181'990.60		130'000.00		91'244.20	
430.3143	Construction / correction des routes	1'368.15		40'000.00			
430.3144	Goudronnage chemins	132'082.14		55'000.00		33'122.27	
430.3145	Entretien parking	1'050.75		6'500.00		408.30	
430.315	Entretien outillage	523.60		1'100.00		41.50	
430.3186	Assurances de choses	884.40		38.00		38.02	
430.3188	Déblaiement de la neige	147'767.40		200'000.00		120'344.30	
430.3189	Balayage des routes	6'518.45		9'000.00		5'589.65	
430.331.03.04	Amort. Réfection chemin Retaud- Ayerne	26'500.00		26'500.00		26'500.00	
430.331.06.08	Amort. Réfection chemin de Nilletaz	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
430.331.06.23	Amort. Sécurité passages à niveaux	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
430.331.07.08	Amort. Mur soutènement Rue des Ormonts	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.331.07.14	Amort. Réfection route Législature 2007-2011	45'000.00		45'000.00		45'000.00	
430.331.08.11	Amort. SAF Chersaulaz	35'000.00		35'000.00		35'000.00	
430.331.12.03	Amort. Réfect. chemins comm. Législ. 12-16	55'000.00		55'000.00		55'000.00	
430.331.17.04	Amort. Réf. routes comm. et/ou canalisations	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.331.20.02	Amort. Réfection routes communales. p. 02/2020	13'300.00		13'300.00		13'300.00	
430.331.22.02	Amort. Revêtement routes. p. 02/2022	6'700.00		6'700.00			
430.331.23.05	Amort. Réfections routes. p. 05/2023	9'000.00		9'000.00			
430.3520	Participation travaux glissement de la Frasse	3'953.93		3'700.00		5'777.95	

N° de compte

430.451	Subvention pour travaux sur le chemin de la Bierlaz
432.313	Fournitures pour réparations urgentes, travaux effectués par le personnel communal

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430.3521	Attribution à la Commission Nature	5'735.00		6'500.00		3'159.40	
430.390	Charges financières, routes et chemins	15'105.00		15'105.00		15'105.00	
430.4270	Décharge matériel terreux / pierreux		65'950.10		30'000.00		36'333.10
430.431	Emoluments, autorisations		645.00		500.00		315.00
430.4351	Finances de déneigement		20'000.00		12'000.00		12'000.00
430.4352	Refacturation travaux divers		10'900.30				8'926.90
430.4365	Remboursement APG		6'561.95				38'532.85
430.451	Subvention cantonale		39'070.44				
431	ECLAIRAGE PUBLIC	79'802.57		92'465.00		72'188.63	
431.312	Achats d'énergie	39'134.70		38'165.00		33'465.65	
431.314	Extension et entretien	36'367.87		50'000.00		34'422.98	
431.331.11.01	Amort. Eclairage du Pillon, mise à terre	4'300.00		4'300.00		4'300.00	
432	VEHICULES	215'885.46	30'130.40	195'769.00	28'300.00	173'084.17	29'100.00
432.311	Achats de machines et véhicules	14'358.98		25'500.00		27'504.24	
432.312	Achats de carburant	54'050.35		46'049.00		40'951.92	
432.313	Autres fournitures pour véhicules	39'318.82		20'000.00		24'221.68	
432.315	Entretien de véhicules et machines	26'075.86		20'000.00		23'768.13	
432.316	Location de véhicules			5'600.00			
432.3186	Assurances de véhicules	24'673.45		22'410.00		22'408.20	
432.319	Taxes véhicules à moteur	5'308.00		4'110.00		4'230.00	
432.331.12.09	Amort. Renouvellement Parc Véhicules	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
432.331.23.06	Acquisition véhicule Multilift	22'100.00		22'100.00			
432.436	Remboursements de tiers		1'830.40				800.00
432.4902	Imputation frais véhicules Serv. des Eaux		28'300.00		28'300.00		28'300.00

N° de compte

440.3141 Rénovation de la passerelle sur la Grande-Eau, licences claies ecopark

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES	306'749.19	2'269.40	240'521.00	2'500.00	218'378.46	1'819.00
440	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES	306'749.19	2'269.40	240'521.00	2'500.00	218'378.46	1'819.00
440.3011	Traitement de la Voirie	155'909.55		115'395.00		111'257.45	
440.303	Cotisations AVS/AC/AF	14'389.05		10'860.00		9'501.95	
440.304	Caisses de pensions et de prévoyance	18'672.38		17'930.00		15'669.30	
440.305	Assurances accidents	1'838.08		1'181.00		1'288.20	
440.3055	Assurances perte de gain maladie	1'509.79		1'155.00		1'818.55	
440.311	Achats de matériel	2'642.35		2'000.00			
440.3140	Aménagement et entretien cimetièr	2'638.15		10'000.00		1'533.10	
440.3141	Urbanisme, aménagement	42'611.74		15'000.00		14'203.17	
440.3142	Urbanisme, promenade	22'327.30		25'000.00		25'410.30	
440.3143	Piste de fond - exploitation	2'026.15		2'000.00		938.30	
440.3144	Aménagement et entretien massifs, places et mobilier urbain	25'678.70		20'000.00		20'479.40	
440.3145	Exploitation du terrain de football	6'505.95		10'000.00		6'278.74	
440.331.13.10	Amort. Travaux sécurisation Rocher Jaune	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
440.331.14.15	Amort. Pont suspendu Léderrey	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
440.435	Ventes et prestations de service		625.00				775.00
440.4350	Terrain de football, locations		70.00		1'000.00		420.00
440.4360	Participation Suisse-Rando		1'574.40		1'500.00		624.00

N° de compte**450.380** Attribution aux fonds de réserve de l'excédent de revenu

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHARGES	540'544.63	540'544.63	545'000.00	545'000.00	537'963.77	537'963.77
450	ORDURES MENAGERES ET DECHARGES	540'544.63	540'544.63	545'000.00	545'000.00	537'963.77	537'963.77
450.3011	Traitement de la Voirie	82'453.10		82'580.00		86'700.15	
450.303	Cotisations AVS/AC/AF	7'634.13		7'780.00		7'968.50	
450.304	Caisses de pensions et de prévoyance	11'916.52		12'900.00		12'610.60	
450.305	Assurances accidents	1'018.33		830.00		1'112.45	
450.3055	Assurances perte de gain maladie	801.57		635.00		1'542.10	
450.306	Frais et débours	166.74		160.00		227.40	
450.311	Achats de conteneurs, sacs, etc...	7'916.60		11'000.00		3'276.70	
450.312	Achats d'énergie	3'060.05		2'355.00		4'287.01	
450.314	Entretien et aménagement déchetterie	1'439.00		20'000.00		-9'119.30	
450.315	Entretien du matériel	6'189.20		10'000.00		200.00	
450.3180	Enlèvement des ordures ménagères	152'959.73		170'000.00		173'435.09	
450.3181	Enlèvement déchets organiques (vert)	20'175.50		15'000.00		17'186.18	
450.3182	Enlèvement des verres	41'408.86		39'000.00		48'441.74	
450.3183	Enlèvement du papier	54'969.40		50'000.00		68'717.94	
450.3184	Enlèvement des encombrants	41'421.01		37'000.00		42'592.52	
450.3185	Enlèvement de la ferraille	36.60		1'000.00		115.20	
450.3186	Assurances	2'961.40		640.00		638.05	
450.3187	Enlèvement divers	16'997.10		20'000.00		17'258.00	
450.3188	Enlèvement bois	29'226.31		30'000.00		32'868.18	
450.331.18.03	Amort. Achat parcelle déchetterie	3'500.00		3'500.00		3'500.00	
450.331.23.07	Déchetterie et éco-points			20'000.00			
450.380	Mise en fonds de réserve	43'673.48				7'785.26	
450.390	Charges financières déchetterie	10'620.00		10'620.00		16'620.00	
450.423	Location déchetterie		3'000.00		3'000.00		3'000.00
450.4354	Taxes aux sacs et aux plombs		126'925.92		134'000.00		113'026.57
450.4355	Taxes entreprises / commerces		29'683.25		25'000.00		30'918.60
450.4356	Finances forfaitaires, enlèvement déchets		346'154.30		345'000.00		341'144.65
450.4357	Taxes déchetterie		9'821.16		15'000.00		13'626.15
450.4362	Remboursement - enlèvement verres		18'576.00		21'000.00		21'028.85
450.4363	Remboursement - enlèvement papier		3'366.70				

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450.4365	Remboursement - enlèvement ferraille		1'660.60		2'000.00		829.80
450.4367	Remboursement - enlèvement divers		1'356.70				3'373.50
450.4368	Déchets - refacturation diverses						11'015.65

N° de compte

460.3180	Erreur d'imputation pour incinération des ordures ménagères par SATOM : 4 k/CHF Cette écriture a été comptabilisée sous compte 460.3180 en lieu et place du compte 450.3180 : correction faite sur exercice 2025
460.3181	Maintenance station de pompage des Aviolats : 14 k/CHF
460.3185	Honoraires et pose de piézomètres sur site de la STEP : 20 k/CHF
460.433	Taxes de raccordement facturées en 2024 : 23 k/CHF Taxes de raccordement facturées en 2023 et annulées en raison d'une renonciation ou report de construction : 25 k/CHF
460.480	Prélèvement au fonds de réserve de l'excédent de charges

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	EPURATION	404'630.76	404'630.76	443'000.00	443'000.00	440'687.65	440'687.65
460	EPURATION	391'331.94	404'630.76	411'900.00	443'000.00	433'380.85	440'687.65
460.3011	Traitement de la Voirie	114'501.40		98'225.00		109'426.90	
460.3013	Traitement Technicien	25'655.40		25'725.00		24'684.55	
460.303	Cotisations AVS/AC/AF	13'188.15		11'675.00		12'267.30	
460.304	Caisses de pensions et de prévoyance	23'707.03		19'135.00		18'839.90	
460.305	Assurances accidents	1'518.30		1'265.00		1'476.85	
460.3055	Assurances perte de gain maladie	1'358.18		1'125.00		2'246.75	
460.311	Achats de matériel, équipement	1'468.97		3'000.00		31'721.76	
460.312	Achats d'énergie	31'870.70		31'268.00		30'134.44	
460.313	Traitement des boues et déphosphatation	31'419.40		35'000.00		26'026.20	
460.314	Entretien et déplacement des collecteurs égouts			40'000.00		4'312.05	
460.3141	Entretien STEP	8'332.46		25'000.00		48'363.78	
460.3180	Téléphones et affranchissements	4'380.05		700.00		302.25	
460.3181	Stations de pompage	20'728.75		5'000.00		18'639.50	
460.3185	Honoraires et frais d'études	32'598.10		25'000.00		6'760.00	
460.3186	Assurances de choses	7'007.05		11'690.00		11'686.44	
460.3188	Vidanges des boues	4'320.00		7'000.00		3'555.00	
460.319	Taxe fédérale Micropolluants	8'658.00		8'660.00		8'658.00	
460.380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement			1'812.00			
460.390	Charges financières STEP	45'320.00		45'320.00		45'320.00	
460.3902	Imputations frais de véhicules	15'300.00		15'300.00		15'300.00	
460.433	Taxes de raccordement aux égouts		-2'451.85		43'000.00		49'368.00
460.434	Finances d'épuration		395'940.90		400'000.00		390'425.55
460.436	Remboursements de tiers						894.10
460.480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement		11'141.71				
462	EAU CLAIRE	13'298.82		31'100.00		7'306.80	
462.314	Entretien	7'198.82		20'000.00		1'206.80	
462.3141	Extension			5'000.00			
462.331.18.04	Amort. remplacement collecteur Eaux Claires	6'100.00		6'100.00		6'100.00	

N° de compte**470.314**

Remplacement du pont rive gauche sur le Dar : 69 k/CHF, subventionné à 95% par le canton et la confédération

Volet foncier 2^{ème} étape suite sécurisation du torrent du Dar 14 k/CHF, subventionné à 95% par le canton et la confédération

Réfection ponctuelle de la berge de la Grande Eau 42 k/CHF, subventionné à 60% par le canton

Renforcements, évacuation d'arbres ruisseau des Roseyres, torrent d'Ayerne et torrent du Culan 27 k/CHF, subventionné à 60% par le canton

Evacuation d'embâcles et arbres sur la Grande Eau 25 k/CHF, subventionné à 60% par le canton

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
47	COURS D'EAU ET DIGUES	246'227.12	124'796.57	83'590.00	17'000.00	447'451.59	348'909.84
470	COURS D'EAU ET DIGUES	246'227.12	124'796.57	83'590.00	17'000.00	447'451.59	348'909.84
470.3011	Traitement des ouvriers	9'695.25		9'860.00		2'720.90	
470.303	Cotisations AVS/AC/AF	911.88		930.00		257.50	
470.304	Caisses de pensions et de prévoyance	402.74		1'595.00		428.10	
470.305	Assurances accidents	119.25		105.00		33.80	
470.3055	Assurances perte de gain maladie	128.27		100.00		45.95	
470.314	Entretien ponts et cours d'eau	196'669.73		35'000.00		407'494.14	
470.3141	Extraction, dragage matériaux					471.20	
470.331.07.04	Amort. Correction fluviale Grande Eau	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
470.331.08.07	Amort. Stabilisation berges Grande Eau ASD	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
470.331.10.08	Amort. Stabilisation berges Grande Eau VE	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
470.331.12.06	Amort. Travaux Bay Dzoni	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
470.331.22.03	Amort. ECF Cacaïron	2'300.00					
470.436	Remboursements de tiers		1'258.40				
470.451	Subside pour l'entretien cours d'eau		123'538.17		17'000.00		348'909.84

N° de compte

5.ss	En 2024 : 94 élèves en primaire, 39 élèves en secondaire. En 2023 : 96 élèves en primaire, 37 élèves en secondaire
580.313	Adaptation salariale organiste
580.436	Refacturation traitement organiste selon convention : Leysin 2/5, Ormont-Dessus 2/5 et Ormont-Dessous 1/5

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	800'299.38	14'244.20	828'808.00		739'049.00	8'382.60
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	549'909.29		592'113.00		521'228.90	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	549'909.29		592'113.00		521'228.90	
510.315	Matériel, mobilier et entretien			500.00			
510.3651	Participation à la FEM	13'556.50		14'000.00		13'537.50	
510.3652	Subvention communale aux études musicales	640.00		1'000.00		760.00	
510.3653	Participation AISOL, enseignement primaire	535'712.79		576'613.00		506'931.40	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	222'440.19		222'345.00		195'805.90	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	222'440.19		222'345.00		195'805.90	
520.3653	Participation AISOL, enseignement secondaire	222'440.19		222'345.00		195'805.90	
54	OFFICE D'ORIENTATION	1'597.95		1'550.00		1'227.55	
540	OFFICE D'ORIENTATION	1'597.95		1'550.00		1'227.55	
540.3510	Participation Office d'orientation professionnel	1'597.95		1'550.00		1'227.55	
58	TEMPLES ET CULTES	26'351.95	14'244.20	12'800.00		20'786.65	8'382.60
580	TEMPLES ET CULTES	26'351.95	14'244.20	12'800.00		20'786.65	8'382.60
580.3010	Traitement des organistes	24'572.00		11'000.00		19'884.90	
580.313	Fourniture pour cultes			300.00			
580.315	Entretien orgues et accessoires	1'779.95		1'500.00		901.75	
580.436	Remboursements de tiers		14'244.20				8'382.60

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	609'372.41	69'434.50	606'242.00	32'200.00	582'682.54	159'295.45
60	ADMINISTRATION	151'435.11	28'515.75	155'731.00		147'417.20	
600	ADMINISTRATION	151'435.11	28'515.75	155'731.00		147'417.20	
600.3010	Traitements	104'538.10		105'895.00		102'793.00	
600.303	Cotisations AVS/AC/AF	7'233.90		9'975.00		9'492.15	
600.304	Caisses de pensions et de prévoyance	13'382.77		16'630.00		15'172.80	
600.305	Assurances accidents	524.80		1'101.00		674.55	
600.3055	Assurances perte de gain maladie	791.54		530.00		1'682.30	
600.3101	Frais d'administration	2'874.70		2'000.00		2'598.75	
600.311	Matériel de sécurité communal	6'930.05		5'000.00		347.60	
600.3110	Equipement et uniformes	981.90		500.00		1'109.50	
600.312	Frais de véhicule/leasing	14'177.35		14'100.00		13'546.55	
600.4360	Refacturation à des tiers		681.05				
600.4365	Remboursement APG		27'834.70				
61	SERVICE DE POLICE	259'596.60	11'954.75	245'174.00	7'500.00	243'659.50	9'596.00
610	SERVICE DE POLICE	259'596.60	11'954.75	245'174.00	7'500.00	243'659.50	9'596.00
610.3140	Signalisation routière	34'416.60		25'000.00		24'168.50	
610.351	Participation à la Gendarmerie régionale	225'180.00		220'174.00		219'491.00	
610.406	Taxes police diverses (marché, ouvertures, etc....)		6'570.00		7'500.00		6'876.00
610.4360	Frais facturés à des tiers		3'734.75				1'700.00
610.437	Amendes municipales		1'650.00				1'020.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	111'306.10	27'764.00	114'295.00	24'200.00	115'107.80	33'328.70
620	CONTROLE DES HABITANTS	111'306.10	27'764.00	114'295.00	24'200.00	115'107.80	33'328.70
620.3010	Traitement administration	75'870.90		78'580.00		73'690.50	
620.303	Cotisations AVS/AC/AF	7'163.75		7'400.00		6'930.15	
620.304	Caisses de pensions et de prévoyance	11'132.91		12'135.00		12'642.55	
620.305	Assurances accidents	519.15		390.00		447.80	
620.3055	Assurances perte de gain maladie	938.99		990.00		1'315.05	
620.3101	Frais d'administration	205.20		1'000.00		210.95	

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
620.3191	Cartes d'identité / attestation de domicile	2'044.70		1'800.00		1'929.90	
620.3192	Permis de séjour et d'établissement	13'430.50		12'000.00		17'940.90	
620.4311	Carte d'identité / attestation de domicile		4'535.00		3'700.00		3'705.70
620.4312	Attestations		5'197.00		5'500.00		8'569.00
620.4313	Permis de séjour et d'établissement		18'032.00		15'000.00		21'054.00
63	POLICE SANITAIRE			500.00			
630	POLICE SANITAIRE			500.00			
630.3520	Denrées alimentaires / équarrissage			500.00			
64	INHUMATIONS	2'221.70	1'200.00	2'000.00	500.00	1'291.80	400.00
640	INHUMATIONS	2'221.70	1'200.00	2'000.00	500.00	1'291.80	400.00
640.318	Pompes funèbres - Constat de décès	2'221.70		2'000.00		1'291.80	
640.435	Refacturation non-domiciliés		1'200.00		500.00		400.00
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	62'264.00		62'264.00		56'817.24	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	62'264.00		62'264.00		56'817.24	
650.3650	Participation à la Colonne de secours	7'500.00		7'500.00		7'500.00	
650.3651	Participation au SDIS Alpin	54'764.00		54'764.00		49'317.24	
66	PROTECTION CIVILE	22'548.90		26'278.00		18'389.00	115'970.75
660	PROTECTION CIVILE	22'548.90		26'278.00		18'389.00	115'970.75
660.352	Régionalisation PCi	22'548.90		26'278.00		18'389.00	
660.480	Prélèvements sur fonds de réserve remplacement abri						115'970.75

N° de compte**7.ss**

Le détail de la participation à la cohésion sociale se présente comme suit :

		Comptes 2024	Budget 2024
710.3510	PC à domicile et hébergement	469'168	406'834
710.3511	RI + particip. ass. chômage	491'615	426'343
710.3512	Aides aux personnes handicapées	220'806	191'490
710.3513	Prestations pour la famille	118'211	102'517
720.3510	Participation LAMAL	222'945	193'345
720.3511	Bourse d'étude et d'apprentissage	59'585	51'901
		1'582'330	1'372'430
		Comptes 2023	Budget 2023
710.3510	PC à domicile et hébergement	496'180	510'569
710.3511	RI + particip. ass. chômage	417'955	430'075
710.3512	Aides aux personnes handicapées	237'940	244'325
710.3513	Prestations pour la famille	121'629	125'156
720.3510	Participation LAMAL	237'153	244'030
720.3511	Bourse d'étude et d'apprentissage	61'714	63'469
		1'572'571	1'617'624
	Ecart comptes 2024-2023	9'759	

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'797'228.32		1'586'693.00		1'696'962.52	
71	SERVICE SOCIAL	1'306'935.70		1'134'309.00		1'280'829.47	
710	SERVICE SOCIAL	1'306'935.70		1'134'309.00		1'280'829.47	
710.3510	PC à domicile et hébergement	469'168.66		406'834.00		496'180.38	
710.3511	RI + particip. cantonale ass. chômage	491'614.76		426'343.00		417'955.22	
710.3512	Subv. aides personnes handicapées	220'805.81		191'490.00		237'940.11	
710.3513	Prestation pour la famille et autres prestations	118'211.47		102'517.00		121'628.76	
710.3522	Loi accueil de jour enfants ARASAPE	7'135.00		7'125.00		7'125.00	
72	PREVOYANCE SOCIALE	490'292.62		452'384.00		416'133.05	
720	PREVOYANCE SOCIALE	490'292.62		452'384.00		416'133.05	
720.3510	Participation LAMAL	222'945.35		193'345.00		237'152.74	
720.3511	Bourse d'étude et d'apprentissage	59'584.95		51'901.00		61'714.38	
720.3513	Particip. ARASAPE - LAJE	205'096.76		205'097.00		116'188.97	
720.3514	Particip. RAS	2'665.56		2'041.00		1'076.96	

N° de compte

810.380	Excédent de revenus affecté au fonds de réserve
810.434	Taxes de raccordement facturées en 2024 : 45 k/CHF Taxes de raccordement facturées en 2023 et annulées en raison d'une renonciation ou report de construction : -50 k/CHF

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	561'506.90	573'854.43	666'800.00	677'800.00	627'261.00	636'682.65
81	SERVICE DES EAUX	556'243.12	556'243.12	638'300.00	638'300.00	620'534.70	620'534.70
810	SERVICE DES EAUX	556'243.12	556'243.12	638'300.00	638'300.00	620'534.70	620'534.70
810.3011	Traitement de la Voirie	181'124.40		145'655.00		176'969.00	
810.3013	Traitement Technicien	56'481.18		42'915.00		33'261.60	
810.303	Cotisations AVS/AC/AF	22'350.20		17'030.00		19'427.35	
810.304	Caisses de pensions et de prévoyance	29'532.44		28'400.00		30'066.30	
810.305	Assurances accidents	2'564.35		1'525.00		2'363.85	
810.3055	Assurances perte de gain maladie	2'311.85		1'825.00		3'538.00	
810.306	Débours, indemnités	3'275.20		1'500.00		3'021.40	
810.3101	Frais d'administration	4'490.88		5'500.00		4'764.80	
810.311	Achats de matériel	50'044.70		65'000.00		30'966.40	
810.3110	Achats outillage et machines	787.25		10'000.00			
810.312	Achats d'énergie	5'484.05		4'000.00		4'806.12	
810.3140	Entretien du réseau	42'033.04		55'000.00		21'480.80	
810.3141	Extension et déplacement conduites	97.65		10'000.00			
810.3185	Honoraire et frais études et analyses	15'814.55		9'000.00		6'276.90	
810.3186	Assurances de choses	2'028.30		1'820.00		2'295.95	
810.331.08.08	Amort. distrib. eau "Au Sasset"	8'200.00		8'200.00		8'200.00	
810.331.10.01	Amort. aliment. eau Vers-l'Eglise- Aviolats	16'100.00		16'100.00		16'100.00	
810.331.21.13	Amort. conduites EP Bourquin	6'500.00		6'500.00		6'500.00	
810.331.22.01	Amort. conduites EP Vuarnaz	5'500.00		5'500.00			
810.331.22.07	Amort. conduites EP Fromentin	2'500.00		3'500.00			
810.380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	46'813.08		147'120.00		198'286.23	
810.390	Imputations des loyers	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
810.3902	Imputations frais de véhicules	13'000.00		13'000.00		13'000.00	
810.3903	Charges financières Serv. des eaux	30'210.00		30'210.00		30'210.00	
810.411	Taxes d'abonnements		359'558.60		368'000.00		362'452.85
810.427	Taxes de location pour les appareils		45'402.80		46'000.00		44'842.90
810.434	Taxes de raccordement et d'utilisation		-4'903.70		49'500.00		74'016.00
810.4351	Adduction / entretien conduites privées		1'730.90				9'444.20

N° de compte

820.411	Fourniture de l'électricité de la microcentrale des Abériaux, aux Diablerets, reversée par la Romande Energie.
860.311	Subventions vélos électriques et licence pour borne de recharge financés par un prélèvement sur le fonds de réserve

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
810.4352	Taxes de consommation		114'654.52		135'000.00		129'778.75
810.480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement		39'800.00		39'800.00		
82	SERVICE ELECTRIQUE		8'666.70		11'000.00		9'416.65
820	SERVICE ELECTRIQUE		8'666.70		11'000.00		9'416.65
820.411	Redevances Centrale du Vernex		8'666.70		11'000.00		9'416.65
86	ENERGIE RENOUVELABLE, DURABILITE, MOBILITE	5'263.78	8'944.61	28'500.00	28'500.00	6'726.30	6'731.30
860	ENERGIE RENOUVELABLE, DURABILITE, MOBILITE	5'263.78	8'944.61	28'500.00	28'500.00	6'726.30	6'731.30
860.311	Durabilité, Mobilité	5'263.78		28'500.00		6'726.30	
860.435	Recettes durabilité, mobilité		3'680.83				5.00
860.480	Durabilité, prélèvement sur fonds de réserve et renouvellement		5'263.78		28'500.00		6'726.30

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	3'599'982.71	2'153'430.95	3'385'495.00	1'939'300.00	3'550'092.62	2'113'568.52
2	FINANCES	2'171'368.69	9'007'160.60	2'003'031.00	8'333'812.00	2'020'941.22	8'849'229.01
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'365'841.74	1'333'038.80	1'478'993.00	1'241'825.00	1'868'782.74	1'286'613.00
4	TRAVAUX	3'322'827.78	1'314'309.25	3'101'642.00	1'138'300.00	3'134'371.68	1'512'364.11
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	800'299.38	14'244.20	828'808.00		739'049.00	8'382.60
6	POLICE	609'372.41	69'434.50	606'242.00	32'200.00	582'682.54	159'295.45
7	SECURITE SOCIALE	1'797'228.32		1'586'693.00		1'696'962.52	
8	SERVICES INDUSTRIELS	561'506.90	573'854.43	666'800.00	677'800.00	627'261.00	636'682.65
	TOTALISATION	14'228'427.93	14'465'472.73	13'657'704.00	13'363'237.00	14'220'143.32	14'566'135.34
	Résultat	237'044.80			294'467.00	345'992.02	

BILAN COMPARATIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
91	ACTIF	25'286'854.41	24'951'702.10
910	DISPONIBILITES	1'989'956.05	2'530'705.67
91000	Caisse	3'020.00	1'775.10
91001	Caisse Contrôle des habitants	2'429.50	5'235.55
91003	Caisse Free Access		1'070.00
91010	CCP 18-871-6	50'289.44	124'515.82
91013	CCP 18-5660-3 Développement touristique	1'563'637.85	11'813.88
91014	CCP 7-15854 Dépôt développement touristique		1'500'000.00
91020	UBS, Dons intempéries		22'333.50
91022	Raiffeisen	3'774.80	3'775.25
91024	BCV - A5341.15.07 - c/c Collège d'Aigremont	9'973.33	6'939.38
91025	BCV - T524.83.59 - Développement touristique	4'934.65	179'950.05
91026	BCV - c/c 892.91.10	2'890.33	366'658.46
91027	RAIF - Fonds de rénovation Aigremont	331'574.96	274'642.96
91028	BCV - 568.38.41 - Carte de débit	5'798.59	6'964.97
91029	BCV - Carte de séjour FreeAccess	11'632.60	25'030.75
911	DEBITEURS	2'374'816.03	2'092'694.78
91121	Débiteurs impôts	1'503'832.88	1'213'150.32
91122	Impôt anticipé supputé à récupérer	446'897.70	409'605.68
91125	Débiteur impôt anticipé	7'323.89	5'354.18
91150	Débiteurs	251'711.02	268'503.84
91153	Débiteur avance d'affranchissement	599.84	401.30
91156	Débiteurs taxe de séjour	29'125.19	51'476.89
91159	Débiteurs Impôts foncier	135'325.51	144'202.57
91190	Diablerets Tourisme - prêt		
91190.181	TVA à récupérer s/Matériel et prest. services - Eaux		

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
91190.246	TVA à récupérer s/Invest et FG - Egout/Epuration		
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANCIER	5'331'163.05	5'329'683.05
91231	Patrimoine financier - Terrain et bâtiments	2'758'663.05	2'757'183.05
91234	Auberge de l'Ours - Transformation	1'822'500.00	1'822'500.00
91235	Maison du Tourisme	750'000.00	750'000.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	493'572.30	417'832.83
91397	Actifs Transitoires	493'572.30	417'832.83
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	13'772'492.98	13'347'622.82
9141	Ouvrage génie civil	6'733'125.57	6'399'075.12
9141.2003.04	Réfection chemin Retaud-Ayerne	481'176.45	507'676.45
9141.2006.08	Réfection chemin de Nillettaz	62'790.20	71'790.20
9141.2006.23	Sécurité passage à niveaux	190'160.90	202'160.90
9141.2007.04	Correction fluviales Grande Eau	450'000.00	475'000.00
9141.2007.08	Mur de soutènement aux Ormonts	350'269.95	370'269.95
9141.2007.14	Travaux de réfection des chemin communaux	901'000.00	946'000.00
9141.2008.07	Stabilisation Berges Grande Eau à Vers-l'Eglise	38'805.65	41'305.65
9141.2010.08	Stabilisation berges Grande Eau VE - ligne ASD	36'547.65	39'047.65
9141.2012.03	Travaux réfection chemin communaux, légis. 2012-2016	832'259.46	887'259.46
9141.2012.06	Travaux Bay Dzoni - Préavis 06/2012 et 10/2017	125'105.94	131'105.94
9141.2013.10	Travaux sécurisation Rocher Jaune	66'645.60	69'645.60
9141.2014.15	Pont suspendu Le Derrey	7'000.00	14'000.00
9141.2015.01	PPA aux Isles - Préavis 02/2015	27'044.75	33'544.75
9141.2015.04	Extension de Léderrey	36'491.80	43'491.80
9141.2015.08	Etude révision PGA - étape 1 - préavis 08/2015	101'480.45	141'480.45
9141.2016.02	Etude de révision PPA du Meilleret	43'196.50	48'796.50
9141.2017.04	Réfection des routes et/ou canalisations communales 2016-202	280'994.49	300'994.49

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
9141.2018.04	Remplacement collecteur eaux claires, Loyettaz-bay Dzoni	158'014.60	164'114.60
9141.2018.10	Réfection des paravalanches du Chaussy	232'408.86	241'008.86
9141.2020.02	Réfection routes communales et réseaux des SI	330'369.10	343'669.10
9141.2021.13	Remplacement conduite EP Pont Bourquin	182'074.40	188'574.40
9141.2022.01	Remplacement conduite EP Vuargnaz-Plan	152'179.90	178'982.40
9141.2022.02	Réfection et remise en état routes communales	192'213.70	198'913.70
9141.2022.03	ECF Cacaïron-Aménagement du torrent	64'173.67	66'473.67
9141.2022.07	Remplacement conduite EP Plan Fromentin Etoile Cerisier	70'048.50	72'548.50
9141.2022.12	Crédit complémentaire PACom-PAIsenau	381'513.65	273'415.25
9141.2023.05	Réfection revêtement routes communales	270'166.20	279'166.20
9141.2023.10	Réfection route des Voëttes	431'425.70	
9141.2023.11	Régularisation travaux indispensables	162'095.40	68'638.65
9141.2024.04	Réaménagement arrêt bus Lhand	75'472.10	
9143	Bâtiment et Constructions	5'537'568.98	5'691'417.12
9143.1991.06	Construction Abri PC Les Emmenoux	1.00	1.00
9143.1994.05	Réfection Collèges Diablerets et Vers-l'Eglise	68'000.00	101'000.00
9143.1996.06	Collège Vers-l'Eglise - rénovation appartements - p.06/1996	141'000.00	154'000.00
9143.2002.14	Création d'une salle de classe	64'228.15	69'228.15
9143.2004.06	Chauffage collectif Vers-l'Eglise	1.00	1.00
9143.2008.05	Réfection toiture bâtiment de la Voirie et Ancienne Poste VE	132'164.25	140'164.25
9143.2009.07	Electrification et création vestiaire Hangar les Aviolats	136'007.85	143'007.85
9143.2009.08	Centrale de Chauffe	988'848.00	1'038'848.00
9143.2010.07	Réfection bureaux rez-de chaussée Maison de Commune	153'982.20	162'982.20
9143.2012.01	Réfection Maison du Feu / Commune / Combremont	383'352.95	401'352.95
9143.2013.13	Réfection toiture temple Vers-l'Eglise - préavis 13/2013	76'000.00	80'000.00
9143.2014.06	Construction bâtiment scolaire au Sépey - Aigremont	3'032'056.97	3'177'056.97
9143.2015.03	Réfection toiture Beau-Séjour	51'785.00	53'785.00
9143.2017.11	Collège des Diablerets, WIFI et câblage informatique	16'398.40	20'398.40

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
9143.2018.03	Achat de la déchetterie	69'558.85	73'058.85
9143.2023.07	Aménagement déchetterie et écopoints	152'788.15	76'532.50
9143.2023.12	Assainissement chaufferie collège VE	52'931.36	
9143.2023.14	Mise en conformité alpages communaux	18'464.85	
9144	Installation des Services Industriels	1'144'840.58	951'773.03
9144.2004.05	Extension eau Les Sources	1.00	1.00
9144.2008.08	Conduite distribution eau "Au Sasset"	146'275.20	154'475.20
9144.2010.01	Aliment. eau Vers-l'Eglise, Aviolats	259'022.03	275'122.03
9144.2011.01	Eclairage du Pillon, mise en terre	35'282.70	39'582.70
9144.2012.11	Eclairage public - renouvellement luminaires	349'018.90	349'018.90
9144.2023.02	Remplac.conduites eau potable 2023 à 2026	355'240.75	133'573.20
9145	Forêts		
9145.0	Forêts		
9146	Mobilier, Machines	356'957.85	305'357.85
9146.0	Mobilier et matériel	1.00	1.00
9146.2012.09	Parc Véhicules, renouvellement législature 2011-2016	54'571.55	84'571.55
9146.2023.06	Achat véhicule multilift Aebi Vario	198'685.00	220'785.00
9146.2024.08	Chargeuse Liebherr et équipements	103'700.30	
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	509'250.80	569'266.80
9152	Prêt et Capitaux de dotation	265'353.80	265'353.80
9152.1	Participation Parc des Sports, étude rénovation - p. 05/2015	85'352.80	85'352.80
9152.2	Participation Parc des Sports, prêt subordonné, p. 08/2002	180'000.00	180'000.00
9152.5	Fondation Défense des intérêts d'Isenau - p. 12/2014	1.00	1.00
9152.6	Chalet les Vioz SA		

BILAN COMPARATIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
9153	Titres et Papiers-valeurs	243'897.00	303'913.00
91530	Titres et Papiers-valeurs	243'897.00	303'913.00
916	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	815'603.20	663'896.15
9162	Associations de communes	628'896.15	663'896.15
91620	SAF Chersaulaz	628'896.15	663'896.15
9165	Autres subventions et participations	186'707.05	
9165.2023.09	Participation ciblée Abbaye Cordon Vert	72'999.40	
9165.2024.2	Crédit d'étude projet rénovation PDS	113'707.65	

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
92	PASSIF	-25'286'854.41	-24'951'702.10
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-1'263'081.37	-894'346.46
92000	Créanciers	-1'148'376.64	-800'094.05
92061	c/c Commission nature	-22'186.73	-17'864.03
92062	c/c Commission scolaire	-9'476.70	-9'476.70
92063	c/c Taxe cantonale sur les lotos et tombola	-17.40	-17.40
92065.2	TVA - décompte	-47'979.10	-41'919.73
92071	Salaires à payer	-35'044.80	-26'908.55
92074	Créancier LPP		1'934.00
92076	Créancier Impôt Source		
92077	Créancier allocation familiales		
921	DETTES A COURT TERME		
92102	BCV, limite de crédit à court terme		
922	EMPRUNT MOYEN & LONG TERME	-15'431'500.00	-16'253'210.00
9221	Emprunt par obligation simple	-11'631'500.00	-11'353'400.00
9221.01	BCV - ATF 5014.04.83 - 02.2025	-1'000'000.00	-1'000'000.00
9221.02	BCV - ATF 5279.23.63 - 08.2024		-1'500'000.00
9221.04	BCV - ATF 5381.03.37- 03.2028	-1'966'200.00	-2'136'400.00
9221.05	BCV - ATF 5417.38.77 - 07.2024		-2'000'000.00
9221.06	Swissquote - 24/1060113 - 07.2027	-3'000'000.00	
9221.07	BCGe - 24/1062721 - 08.2028	-2'100'000.00	
9221.31	Postfinance - prêt 08.2020-08.2025	-900'000.00	-900'000.00
9221.32	Postfinance - prêt 02.2020-02.2028	-1'000'000.00	-1'000'000.00
9221.50	BCV - ATF 5346.40.88 - 08.14-08.24 - Collège d'Aigremont		-642'000.00
9221.51	BCV - ATF 5351.29.19 - 10.14-10.24 - Collège d'Aigremont		-428'000.00

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
9221.52	BCV - ATF 5356.30.75 - 01.15-01.25 - Collège d'Aigremont	-612'000.00	-642'000.00
9221.53	BCV - ATF 5365.59.60 - 06.15-05.25 - Collège d'Aigremont	-1'053'300.00	-1'105'000.00
9221.54	BCV - ATF 5374.50.69 - 12.15-12.23 - Collège d'Aigremont		
9223	Emprunts publics	-3'800'000.00	-4'899'810.00
9223.10	Prêt CPEV - 06.2027	-1'900'000.00	-1'959'810.00
9223.11	CIP - ATF - 06.2027	-900'000.00	-940'000.00
9223.12	Caisse de Prévoyance Fonct. Police - 07.2023		-1'000'000.00
9223.13	BCN - ATF - 02.2023		
9223.14	SUVA - ATF 12.2025	-1'000'000.00	-1'000'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-661'003.39	-652'802.23
92590	Passifs transitoires	-558'938.39	-551'017.23
92591	PT - Finances de garantie pour permis de construire	-61'968.00	-60'968.00
92592	PT - Garantie de loyer	-12'400.00	-13'600.00
92593	PT - SAF - remb indivision et joux à croître	-20'077.00	-20'077.00
92594	PT - Caution pour Télécommande, Badges et Clés	-7'120.00	-7'140.00
92595	PT - Caution locations domaines et bâtiments	-500.00	
928	FONDS DE RESERVE	-6'317'042.92	-5'774'161.48
9280	Fonds alimentés par des recettes affectées	-2'698'226.08	-2'637'764.01
928001	Réserve - Service des Eaux	-461'736.26	-454'723.18
928005	Réserve - Collecteur égouts et Step	-1'162'016.47	-1'173'158.18
928010	Réserve - Ordures et décharge	-51'458.74	-7'785.26
928015	Fonds énergétique durable	-304'463.16	-283'545.94
928020	Réserve - Abri collectif	-718'551.45	-718'551.45

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
9281	Fonds de renouvellement	-793'555.68	-774'185.12
928101	Réserve - Equipement	-187'962.10	-187'962.10
328110	Réserve - Cimetière réserve plac.	-500.00	-500.00
928115	Réserve - BDC belletriens	-5'000.00	-5'000.00
928125	Réserve - Fonds de rénovation Aigremont	-350'093.58	-330'723.02
928130	Réserve - Fonds de rénovation Maison des Congrès	-250'000.00	-250'000.00
9282	Fonds de réserve	-2'825'261.16	-2'362'212.35
928201	Réserve - débiteurs douteux	-240'000.00	-263'000.00
928205	Réserve - Don de M. P. Verrey en faveur du Jardin Alpin	-10'000.00	-10'000.00
928206	Réserve - Fondation Avenir Chapelle	-30'000.00	
928209	Réserve - Anniversaire 750ème	-100'000.00	-50'000.00
928210	Réserve - Tourisme (Bienvenue)	-199'168.11	-166'917.50
928215	Réserve - Fonds de secours	-4'781.90	-4'781.90
928220	Réserve - Achat chien aveugle	-5'247.70	-5'247.70
928225	Réserve - dépréciation titres, participations et prêts	-16'800.00	-16'800.00
928230	Réserve - dons intempéries	-21'870.00	-21'870.00
928235	Réserve - dépréciation prêt et capitaux de dotation	-265'353.80	-265'353.80
928240	Réserve - Fonds d'équipement touristique	-1'932'039.65	-1'558'241.45
929	CAPTIAL	-1'614'226.73	-1'377'181.93
92900	Capital	-1'377'181.93	-1'031'189.91
92901	Bénéfice de l'exercice	-237'044.80	-345'992.02



Commune d'Ormont-Dessus

TAXE DE SÉJOUR
TAXE SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES
Comptes 2024

Comptes de la Taxe de Séjour au 31 décembre 2024

2024	Hôtels et parahôtellerie	Résidences secondaires	Camping*	Total
Produits de la Taxe	424'097.11	1'239'106'.05		1'663'203.16
Bienvenue-Fidélité	-88'405.60	-303'454.94		-391'860.54
Attribution au FET				-151'727'27
Frais bancaire et CCP				
Total 2024				1'119'615.35

2023	Hôtels et Chalets	Résidences secondaires	Camping	Total
Produits de la Taxe	397'701.95	1'188'201.70	27'609.20	1'613'512.85
Bienvenue-Fidélité	-82'206.40	-290'988.17		-373'194.57
Attribution au FET				-145'494.08
Frais bancaire et CCP				
Total 2023				1'094'824.20

2022	Hôtels	Chalets	Résidences secondaires	Camping	Total
Produits de la Taxe	160'580.10	78'795.40	1'164'196.20	13'352.80	1'416'924.50
Free Access Card	-88'235.00	-8'805.00	-285'109.27		-382'149.27
Attribution au FET					-142'554.63
Frais bancaire et CCP					368.00
Total 2022					892'588.60

* Les nuitées du camping sont intégrées aux nuitées de la parahôtellerie.

Récapitulatif par établissement pour 2024

	Nuitées				2023	Diff.23/24
	Adultes	Enfants	Exonérées	Soumises		
Hôtels	54'122	2'877	1'382	56'999	59'220	-2'221
Logements de groupes	18'071	12'819	4'834	30'890	31'963	-1'073
B&B	1'905	249	126	2'154	2'242	-88
Locations	16'742	3'722	416	20'464	14'247	6'217
Totaux	90'840	19'667	6'758	110'507	107'672	2'835

Récapitulatif mensuel

	Nuitées			
	Adultes	Enfants	Exonérées	Soumises
Janvier	8'686	1'407	1'241	10'093
Février	12'136	3'454	1'723	15'590
Mars	7'289	819	1'268	8'108
Avril	2'623	399	798	3'022
Mai	6'545	854	380	7'399
Juin	9'316	1'872	71	11'188
Juillet	13'008	4'080	229	17'088
Août	14'072	1'999	429	16'071
Septembre	5'569	1'861	67	7'430
Octobre	2'780	1'302	242	4'082
Novembre	1'737	194	23	1'931
Décembre	7'079	1'426	287	8'505
Totaux	90'840	19'667	6'758	110'507

Nuitées soumises en 2023 : 107'672
Différence 2023 – 2024 : + 2'835

Cartes de séjour « Bienvenue » et « Fidélité »

	Budget 2024		Comptes 2024		Commentaires	Budget 2025		Commentaires
	Charges	Produits	Charges	Produits		Charges	Produits	
Encaissements								
Taxe sur les résidences secondaires		289'000.00	303'454.94		0.6 % de l'estimation fiscale		299'000.00	0.6 % de l'estimation fiscale
Taxe de séjour (hôtellerie et parahôtellerie)		88'000.00	88'405.60		0.80 CHF par nuitée		88'000.00	0.80 CHF par nuitée
Vente de cartes								
Cartes de séjour « Fidélité »		12'000.00	10'780.00				10'000.00	
Total des Produits		389'000.00	402'640.54				397'000.00	
Prestations								
TPC - Diablobus - Gare/Pillon/Retaud - Village	55'360.00		63'894.15			60'000.00		CHF 1'270.- jour
TPC - ASD (Diablerets - Sur Le Buis)	26'400.00		15'400.00			26'400.00		
TPC - Bus Villars	15'000.00		13'971.15			15'000.00		
PostAuto - Pillon	13'390.00		13'390.00			13'390.00		
Parc des Sports S.A.	87'550.00		87'550.00			87'550.00		
Parc des Sports S.A. - Patinoire	40'000.00		40'000.00			40'000.00		
Hôtel Les Sources - Mini-Golf	8'755.00		8'755.00			8'755.00		
Musée des Ormonts	8'000.00		8'000.00			8'000.00		
Acrobranche	25'750.00		25'750.00			25'750.00		
Balade nature	3'100.30		3'010.00			3'100.00		
Horizon't'halle	25'000.00		25'000.00			25'000.00		
Spéléo découverte	7'000.00		5'640.00			7'000.00		
Diablerets Express	3'000.00		1'679.98			3'000.00		
DPM - trottinettes	6'000.00		6'000.00			6'000.00		
DPM - Trott & wine			0.00			3'000.00		
Parapente			234.00			3'000.00		
Coûts d'exploitation	324'305.30		318'274.28			324'305.30		
Gestion								
Frais de licence	10'885.90		10'885.90			10'885.90		
Formation, matériel informatique	592.30		0.00			592.30		
Frais administratifs	12'000.00		12'000.00			12'000.00		
Frais de digitalisation			4'229.75			6'521.80		
Publicité et création de brochure	25'000.00		25'000.00			25'000.00		
Frais de gestion	48'478.20		52'115.65			55'000.00		
Total des Charges	372'783.50		370'389.93			334'945.00		
Résultat	16'216.50		32'250.61			7'055.00		
Total	389'000.00		402'640.54			389'945.00	397'000.00	

Etat du Fond de réserve au 31.12.2023 : 166'917.50

Résultat 2024 : 32'250.61

Etat du Fond de réserve au 31.12.2024 : 199'168.11

	Cartes « Fidélité » - 2024				
	Plateforme	Commune	Total	Prix unitaire	Montant
Cartes "Fidélité" – tarif adulte dès 16 ans	54	30	84	95.00 CHF	7'980.00 CHF
Cartes "Fidélité" – tarif enfant dès 6 ans	27	29	56	50.00 CHF	2'800.00 CHF
Total vente cartes "Fidélité"	81	59	140		10'780.00 CHF

Cartes "Fidélité"	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Montant encaissé	10'780.00 CHF	12'000.00 CHF	10'560.00 CHF
Total	10'780.00 CHF	12'000.00 CHF	10'560.00 CHF

RUE CENTRALE
CP 122
1884 VILLARS
TEL. +41 (024) 496 31 77
www.orfa.ch

COMMUNE D'ORMONT-DESSUS

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

sur l'examen succinct
des comptes communaux

Exercice 2024

Villars, le 22 avril 2025

Rapport sur l'examen succinct des comptes communaux

Au Conseil communal de la

Commune d'Ormont-Dessus

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la **Commune d'Ormont-Dessus**, comprenant le compte de fonctionnement, le bilan, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessus alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct d'états financiers)*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

ORFA Audit SA, Villars/Ollon

Expert-réviseur agréé ASR N°501580


Anne-Laure RUCHET
Réviseur agréé ASR
Réviseur responsable


Alexandre FLÜCKIGER
Associé

Villars, le 22 avril 2025

COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2024
SELON LA CLASSIFICATION PAR DIRECTION

	<u>2023</u> CHF	<u>2024</u> CHF
<u>REVENUS</u>	14'566'135.34	14'465'472.73
Administration	2'113'568.52	2'153'430.95
Finances	8'849'229.01	9'007'160.60
Domaines, forêts, alpages, bâtiments	1'286'613.00	1'333'038.80
Travaux	1'512'364.11	1'314'309.25
Instruction publique et cultes	8'382.60	14'244.20
Police	159'295.45	69'434.50
Sécurité sociale	-	-
Services industriels	636'682.65	573'854.43
<u>CHARGES</u>	14'220'143.32	14'228'427.93
Administration	3'550'092.62	3'599'982.71
Finances	2'020'941.22	2'171'368.69
Domaines, forêts, alpages, bâtiments	1'868'782.74	1'365'841.74
Travaux	3'134'371.68	3'322'827.78
Instruction publique et cultes	739'049.00	800'299.38
Police	582'682.54	609'372.41
Sécurité sociale	1'696'962.52	1'797'228.32
Services industriels	627'261.00	561'506.90
<u>EXCEDENT DE REVENUS</u>	345'992.02	237'044.80

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024**ACTIF**

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2024</u>
	CHF	CHF
Disponibilités	2'530'705.67	1'989'956.05
Débiteurs et comptes courants	2'092'694.78	2'374'816.03
Placements du patrimoine financier	5'329'683.05	5'331'163.05
Actifs de régularisation	417'832.83	493'572.30
Investissements du patrimoine administratif	13'347'622.82	13'772'492.98
Prêts et capitaux de dotation	265'353.80	265'353.80
Titres et participations permanentes	303'913.00	243'897.00
Subventions et participations à amortir	663'896.15	815'603.20
	<hr/>	<hr/>
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	24'951'702.10	25'286'854.41
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

PASSIF

Engagements courants	894'346.46	1'263'081.37
Emprunts à court terme	-	-
Emprunts à moyen et long termes	16'253'210.00	15'431'500.00
Passifs de régularisation	652'802.23	661'003.39
Financements spéciaux et fonds de réserves	5'774'161.48	6'317'042.92
Capital	1'377'181.93	1'614'226.73
	<hr/>	<hr/>
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	24'951'702.10	25'286'854.41
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

RECAPITULATION des INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2024

N° compte	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Coût de la construction au 01.01.2024	Amortissement cumulé au 01.01.2024	Subvention cumulée au 01.01.2024	Solde Comptable au 01.01.2024	Variation	Subvention	Autre	Investissements / Dépenses	Amortissement Obligatoire / supplémentaire	Solde au 31.12.2024
9141.2003.04	Réfection chemin Retaud-Ayerne	04/2003	800'000.00	1'999'826.45	291'500.00	1'200'650.00	507'676.45	-26'500.00			0.00	26'500.00	481'176.45
9141.2006.08	Réfection Ch. Niletaz	08/2006	472'000.00	323'188.30	189'064.75	82'333.35	71'790.20	-9'000.00			0.00	9'000.00	62'790.20
9141.2006.23	Sécurité Passages à niveaux	23/2006	318'200.00	334'160.90	132'000.00	0.00	202'160.90	-12'000.00			0.00	12'000.00	190'160.90
9141.2007.04	Corrections fluviales Grande Eau	05/2005	856'000.00	672'713.15	197'713.15	0.00	475'000.00	-25'000.00			0.00	25'000.00	450'000.00
9141.2007.08	Mur de soutènement	08/2007	402'424.00	610'269.95	240'000.00	0.00	370'269.95	-20'000.00			0.00	20'000.00	350'269.95
9141.2007.14	Travaux réfection chemins com.	14/2007	2'000'000.00	1'772'865.50	451'747.20	379'118.30	946'000.00	-45'000.00			0.00	45'000.00	901'000.00
9141.2008.07	Stabilisation berges Grde-Eau	07/2008	150'000.00	159'290.55	30'000.00	0.00	67'984.90	-4'300.65			0.00	2'500.00	38'805.65
9141.2010.08	Stabilisation berges-ligne ASD	08/2010	160'000.00	307'738.25	22'500.00	246'190.60	39'047.65	-2'500.00			0.00	2'500.00	36'547.65
9141.2012.03	Travaux réfection chemins - Législature 2012-2016	03/2012	2'000'000.00	1'333'931.91	446'672.45	0.00	687'259.46	-55'000.00			0.00	55'000.00	632'259.46
9141.2012.06	Travaux Bay Dazni	06/2012 + 10/2014	83'025.00	465'780.79	36'000.00	238'674.85	131'105.94	-6'000.00			0.00	6'000.00	125'105.94
9141.2013.10	Travaux Rocher Jaune	10/2013	110'000.00	109'645.60	27'000.00	10'000.00	69'645.60	-3'000.00			0.00	3'000.00	66'645.60
9141.2014.15	Pont suspendu Le Dazny	15/2014	72'954.00	75'276.00	51'276.00	10'000.00	14'000.00	-7'000.00			0.00	7'000.00	7'000.00
9141.2015.01	PPA aux Isles	02/2015	65'000.00	66'044.75	32'500.00	0.00	33'544.75	-6'500.00			0.00	6'500.00	27'044.75
9141.2015.04	Extension du Léderey	05/2015	73'000.00	92'491.80	49'000.00	0.00	43'491.80	-7'000.00			0.00	7'000.00	36'491.80
9141.2015.08	Etude révision PGA	08/2015 et 08/2017	360'127.00	358'680.45	200'000.00	17'200.00	141'480.45	-40'000.00			0.00	40'000.00	101'480.45
9141.2016.02	Etude de révision PPA du Meilleret (JOJ2020)	02/2016	56'000.00	82'396.50	33'600.00	0.00	48'796.50	-5'600.00			0.00	5'600.00	43'196.50
9141.2017.04	Réfection des routes étroites dans les zones 2016-2020	04/2017	400'000.00	420'994.49	120'000.00	0.00	300'994.49	-20'000.00			0.00	20'000.00	280'994.49
9141.2018.04	Remplacement collecteurs eaux claires Loyetaz-6	04/2018	200'000.00	259'387.65	18'300.00	76'973.05	164'114.60	-6'100.00			0.00	6'100.00	158'014.60
9141.2018.10	Réfection paravalanches du Chaussy	10/2018	450'000.00	1'493'906.56	17'200.00	1'235'697.70	241'008.86	-8'600.00			0.00	8'600.00	232'408.86
9141.2020.02	Réfection routes et réseaux des SI	02/2020	400'000.00	399'999.10	53'300.00	0.00	343'699.10	-13'300.00			0.00	13'300.00	330'399.10
9141.2021.13	Remplacement conduites EP Bourquin	13/2021	180'000.00	195'074.40	6'500.00	0.00	188'574.40	-6'500.00			0.00	6'500.00	182'074.40
9141.2022.01	Remplacement conduites EP Vuarnaz	01/2022	150'000.00	193'414.70	0.00	14'432.30	179'982.40	-26'802.50	30'302.50		9'000.00	5'500.00	152'179.90
9141.2022.02	Réfection revêtements routes communales	02/2022	200'000.00	198'913.70	0.00	0.00	198'913.70	-6'700.00			0.00	6'700.00	192'213.70
9141.2022.03	ECF Cacaillon-Aménagement du torrent	03/2022	280'000.00	659'710.05	0.00	593'236.38	66'473.67	-2'300.00			0.00	2'300.00	64'173.67
9141.2022.07	Remplacement conduites EP Fromentin	07/2022	100'000.00	72'548.50	0.00	0.00	72'548.50	-2'500.00			0.00	2'500.00	70'048.50
9141.2022.12	Crédit complémentaire PACom-PAIsenau	12/2022	508'000.00	273'415.25	0.00	0.00	273'415.25	106'998.40			108'098.40	0.00	381'513.65
9141.2023.05	Réfection routes communales P 05/2023	05/2023	280'000.00	279'166.20	0.00	0.00	279'166.20	-9'000.00			0.00	9'000.00	270'166.20
9141.2023.10	Réfection route des Volètes	10/2023	1'300'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	431'425.70			431'425.70	0.00	431'425.70
9141.2023.11	Régularisation travaux indispensables	11/2023	160'000.00	68'638.65	0.00	0.00	68'638.65	93'456.75			93'456.75	0.00	162'095.40
9141.2024.04	Réaménagement arrêt bus Lhard	04/2024	129'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	75'472.10			75'472.10	0.00	75'472.10
9143.1991.06	Abril P.C.Emmenou - constr.	06/1991 et 09/1991	1'250'000.00	2'602'716.15	579'507.15	2'023'208.00	1.00	0.00			0.00	0.00	1.00
9143.1994.05	Collèges VE - transformation	05/1994 et 07/1995		1'500'196.65	1'119'814.85	279'342.00	101'000.00	-33'000.00			0.00	33'000.00	68'000.00
9143.1996.06	Collège VE - transf. appart.	06/1996 et 07/2004	509'000.00	459'994.65	305'994.65	0.00	154'000.00	-13'000.00			0.00	13'000.00	141'000.00
9143.2002.14	Création salle classe suppl. collège Dots	14/2002	245'000.00	209'886.80	107'132.45	33'306.00	69'228.15	-5'000.00			0.00	5'000.00	64'228.15
9143.2004.06	Chauffage Collectif VE			66'352.25	66'351.25	0.00	1.00	0.00			0.00	0.00	1.00
9143.2008.05	Réfection toits communaux	05/2009	294'000.00	274'296.25	96'000.00	38'132.00	140'164.25	-8'000.00			0.00	8'000.00	132'164.25
9143.2009.07	Création vestiaire Hangar Aviolats	07/2009	214'000.00	208'007.85	63'000.00	0.00	143'007.85	-7'000.00			0.00	7'000.00	136'007.85
9143.2009.08	Centrale de chauffe	08/2009	1'535'000.00	1'717'844.85	500'000.00	178'998.85	1'038'846.00	-50'000.00			0.00	50'000.00	988'846.00
9143.2010.07	Maison de Commune, réf. Rez	07/2010	280'500.00	270'462.20	99'000.00	8'480.00	162'982.20	-9'000.00			0.00	9'000.00	153'982.20
9143.2012.01	Réfection Maison du Feu, Commune et Combrenent	01/2012 + 02/2013	672'650.00	600'412.95	162'000.00	37'060.00	461'352.95	-18'000.00			0.00	18'000.00	383'352.95
9143.2013.13	Réfection toiture Temple Vers-l'Eglise	13/2013	147'000.00	158'354.85	30'280.85	48'074.00	80'000.00	-4'000.00			0.00	4'000.00	76'000.00
9143.2014.06	Construction bâtiment scolaire Sépey	06/2014	5'015'000.00	4'337'056.97	1'160'000.00	0.00	3'177'056.97	-145'000.00			0.00	145'000.00	3'032'056.97
9143.2015.03	Beau-Séjour, réfection toiture	03/2015	57'000.00	65'785.00	12'000.00	0.00	53'785.00	-2'000.00			0.00	2'000.00	51'785.00
9143.2017.11	Collège Diablières, WiFi et câblage informatique	11/2017	40'000.00	40'398.40	20'000.00	0.00	20'398.40	-4'000.00			0.00	4'000.00	16'398.40
9143.2018.03	Rachat de la déchetterie	03/2018 + 07/2018	93'000.00	90'558.85	17'500.00	0.00	73'058.85	-3'500.00			0.00	3'500.00	69'558.85
9143.2023.07	Aménagement déchetterie et écopoints	07/2023	200'000.00	76'532.50	0.00	0.00	76'532.50	76'255.85	9'264.00		85'519.75	0.00	152'788.15
9143.2023.12	Assainissement chaufferie collège VE	12/2023	61'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	52'931.36			52'931.36	0.00	52'931.36
9143.2023.14	Mise en conformité alpages communaux	14/2023	509'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	18'464.85			18'464.85	0.00	18'464.85
9144.2004.05	Extension Eaux des Sources	05/2004	535'000.00	267'424.95	258'433.95	8'990.00	1.00	0.00			0.00	0.00	1.00
9144.2008.08	Distrib. Eau Bassel	08/2008	353'000.00	253'185.00	66'265.45	32'424.35	154'475.20	-8'200.00			0.00	8'200.00	146'275.20
9144.2010.01	Aliment. Eau Vers-l'Eglise-Aviolats	01/2010	422'400.00	411'778.98	48'293.95	88'363.00	275'122.03	-16'100.00			0.00	16'100.00	259'022.03

RECAPITULATION des INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2024

N° compte	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Coût de la construction au 01.01.2024	Amortissement cumulé au 01.01.2024	Subvention cumulée au 01.01.2024	Solde Comptable au 01.01.2024	Variation	Subvention	Autre	Investissements / Dépenses	Amortissement Obligatoire / supplémentaire	Solde au 31.12.2024	
9144.2011.01	Eclairage du Pifon, mise en terre	01/2011	129'000.00	86'882.70	47'300.00	0.00	39'582.70	-4'300.00			0.00	4'300.00	35'282.70	
9144.2012.11	Eclairage public renouv. Luminaires	11/2012	459'000.00	349'018.90	0.00	0.00	349'018.90	0.00			0.00	0.00	349'018.90	
9144.2023.02	Rempl.conduites eau potable 2023-2026	02/2023	600'000.00	133'573.20	0.00	0.00	133'573.20	221'667.55	47'779.80		269'447.35	0.00	355'240.75	
9146	Mobilier et matériel			1.00	0.00	0.00	1.00	0.00			0.00	0.00	1.00	
9146.2012.09	Parc vhc renouvellement législature	09/2012	600'000.00	384'571.55	300'000.00	0.00	84'571.55	-30'000.00			0.00	30'000.00	54'571.55	
9146.2023.06	Achat véhicule 4 roues motrices Müllrit	06/2023	221'000.00	220'785.00	0.00	0.00	220'785.00	-22'100.00			0.00	22'100.00	198'685.00	
9146.2024.08	Chargeuse Liebherr et équipements	08/2024	146'000.00	0.00	0.00	0.00	103'700.30				103'700.30	0.00	103'700.30	
Totaux:				28'057'238.35	7'684'747.90	7'024'867.63	13'347'622.82	424'870.16	87'346.40	0.00	1'247'516.56	735'300.00	0.00	13'772'492.98

ANNEXE

	<u>31.12.2023</u> CHF	<u>31.12.2024</u> CHF
<u>ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>		
<u>Cautionnements et engagements de la Commune</u>		
CAS Section Chaussy Cautionnement prêt LIM Montant initial CHF 27'200	19'300.00	15'440.00
Télé-Villars-Gryon-Diablerets SA Remplacement du télésiège Vioz-Mazots et réaménagement piste de la Jorasse Cautionnement prêt LPR Montant initial CHF 3'105'303.35	2'825'159.80	2'685'088.04
Télé-Villars-Gryon-Diablerets SA Remplacement du télésiège Lac Noir et réaménagement piste bleu de Chaux Ronde. Cautionnement prêt LPR Montant initial CHF 1'490'085.00	-	1'490'085.00
<u>Total des cautionnements</u>	<u>2'844'459.80</u>	<u>4'190'613.04</u>

ANNEXE (suite)

Récapitulation des Associations de commune et Ententes intercommunales

Association de Communes, Ententes intercommunales et autres regroupements de droit public	Forme juridique	Réviseur
ARASAPE - Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et le Pays d'Enhaut	Association de Commune	Nofival SA
AISOL - Association Intercommunale scolaire Les Ormonts-Leysin	Association de Commune	Hervest Fiduciaire SA
GFLO - Groupement Forestier Leysin Les Ormonts	Association de droit privé	Hervest Fiduciaire SA
Protection Civile	Association de Commune	Hervest Fiduciaire SA
SDIS Alpin - Service de défense contre l'incendie et de secours	Entente intercommunale	ORFA Audit SA

ANNEXE (suite)

	<u>31.12.2023</u> CHF	<u>31.12.2024</u> CHF
<u>Cédules hypothécaires grevant des parcelles propriété de la Commune</u>		
Néant	-	-
	<hr/>	<hr/>
<u>Total des cédules libres de gages</u>		
Néant	-	-
	<hr/>	<hr/>
<u>Dettes pour engagement de leasing</u>		
MultiLease	33'628.75	18'769.30
	<hr/>	<hr/>
Total	33'628.75	18'769.30
	<hr/>	<hr/>
<u>La moyenne annuelle des emplois à plein temps est inférieure à</u>		
	50	50
	<hr/>	<hr/>

ANNEXE (suite)

	<u>31.12.2023</u> CHF	<u>31.12.2024</u> CHF
<u>Renseignements divers</u>		
Estimation fiscale des immeubles	8'340'535.00	8'342'435.00
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Valeur d'assurance incendie immobilière, aux 1er janvier 2024/2025 (indice 140)	60'098'384.00	60'951'536.13
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Valeur d'assurance incendie mobilière	5'478'545.00	5'618'300.00
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>